



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

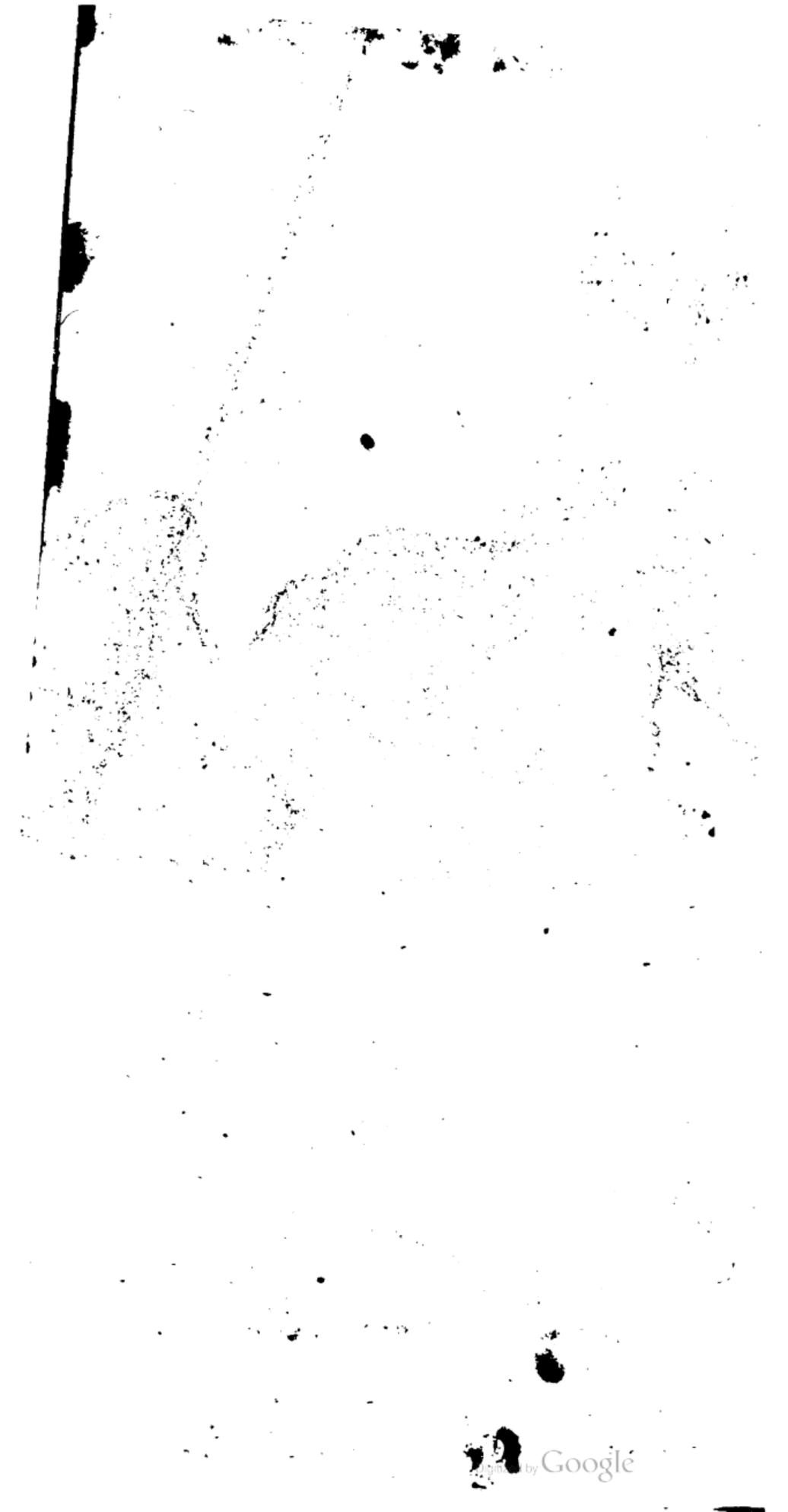
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIBLIOTHEQUE Ra
Maison Saint-A
ENGHIEN







B 382 /

16

SETHOS,

TOME SECOND.

SETHOS,
HISTOIRE OU VIE
TIRÉE
DES MONUMENS ANECDOTES
DE
L'ANCIENNE EGYPTE.

Traduite d'un Manuscrit Grec.

TOME SECONDE



A PARIS,

Chez **JACQUES GUERIN**, Libraire-
Imprimeur, Quay des Augustins.

M. D. C. C. XXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



Dheulland Sculp.



SETHOS.

LIVRE SIXIÈME.

SETHOS, que nous appellerons **S**CHERE'S dans tout le cours de ses Voyages, conformément au nom qu'il s'étoit donné lui-même, trouva en arrivant au port blanc une Flo-
te de quinze Vaisseaux, montez par dix mille Phœniciens. Les Rois d'Égypte, selon plusieurs témoignages de l'antiquité, se servoient d'eux pour commercer avec les Peuples étrangers, & pour conduire leurs propres Vaisseaux dans les Mers éloignées. Après avoir tenté inutilement de couper l'Isthme qui sépare la Méditerranée de la mer rou-

ge¹ ; ils s'étoient réduits à des canaux qui ne pouvoient recevoir que des Vaisseaux mediocres. Ainsi il avoit fallu prêter aux Phoeniciens quelques Ports sur la mer rouge ; & c'est par-là que ceux-ci entretenoient communication avec les Indes. Ils avoient fait même depuis six ans un très-grand établissement dans la fameuse Isle de la Tapobrane, (*aujourd'hui Ceylan,*) située à l'extrémité de cette grande presque Isle qui sépare l'Indus & le Gange. Outre les raisons de commerce qui les attiroient-là tous les ans, ils alloient cette fois porter du secours à leur Colonie, que les Rois de l'Isle ménaçoient d'une expulsion prochaine. Ainsi cette Flote quoique marchande étoit armée en guerre. Cherès étendu encore sur son brancard, fut apporté dans le Vaisseau du Commandant par ceux qui

1. Sesostris s'étoit dé- | dans la suite y perdit
fisté de cette entreprise ; | 120000. hommes. *V.*
& Nechos qui la tenta | *Marsh. p. 376. & 531.*

LIVRE VI. 3

l'avoient achetté. Ils le lui presenterent comme un Egyptien que des Soldats Ethiopiens avoient pris à la bataille de Coptos, & leur avoient cédé pour quelque argent. Il se disoit lui-même un simple Soldat que personne en effet n'avoit reclamé : Mais, ajoûtoient-ils, à l'esprit & à la sagesse qui paroissoient en lui, ils esperoient qu'après sa guerison qui s'avançoit beaucoup, le Commandant seroit bien aise de l'avoir à son service. Il reçut favorablement ce prisonnier, & lui dit que les Egyptiens, ceux même du dernier rang, étoient toûjours bien traitez chez eux. Qu'il se rétablît à son aise, & qu'on ne lui donneroit que les fonctions qu'il choisiroit lui-même. On mit à la voile dès le lendemain. Le vent, qui fut toûjours favorable & égal dans leur route, ne retarda point le rétablissement du malade. Au bout de deux jours il commença à se tenir levé pendant quelques heures pour

A ij

s'instruire de la navigation, en rapportant sans rien dire ce qu'il voyoit pratiquer, aux principes qu'il sçavoit mieux que ceux qui les mettoient en usage. Il écouôtoit avec plaisir les Matelots qui, en côtoyant l'Égypte & l'Éthiopie la plus septentrionale, nommoient successivement les Peuples que la Géographie lui avoit déjà fait connoître. Tels étoient les Troglodytes, ainsi appellés des cavernes où ils se tiennent à cause de l'extrême chaleur de leurs campagnes: Les Adulytes, esclaves échappés de l'Égypte, qui s'étoient rassemblez là, & y avoient bâti une forteresse nommée Aduliton. Les Blemmyes meridionaux, Hommes dont la tête est si basse & si enfoncée, que les premiers qui les ont vus ont dit qu'ils n'en avoient point; & que leurs yeux, leur nez & leur bouche étoient placez sur le haut de leur poitrine. On monroit les habitations d'autres Peuples qu'on ne di-

LIVRE VI.

stinguoit les uns des autres que par leurs différentes manieres de se nourrir : Comme les Risophages qui ne mangeoient que des racines : Les Ichthyophages qui , enfermez du côté de la Mer par un rivage impraticable , & du côté de la terre par des précipices affreux, n'ont aucun commerce avec les autres Hommes & ne vivent que de leur ¹ pesche : Les Struthyophages , un peu plus avancez dans les terres , où ils passent leur vie à la chasse du Struthiocamelus ; grand oiseau qui a les piez d'un Chameau , avec lesquels il lance des pierres par derriere à ceux qui le poursuivent , & qui ne se sert de ses aïles ; qui sont fort courtes , que pour être plus leger à la course.

Avant que d'arriver au Détroit on s'approche de l'Arabie Sabéenne , appelée autrement l'Arabie heureuse , à cause de la beauté de ses

1. Diodore parle de | il paroît les mettre dans ces Ichthyophages. Mais | l'Arabie.

pâturages ; mais sur tout à cause de l'abondance & de la diversité de ses plantes aromatiques. On est averti du voisinage de cette admirable contrée long - temps avant que de découvrir la terre ; & Diodore s'exprime sur ce sujet d'une manière très éloquente. Rien , dit - il , n'égale le plaisir que cette odeur composée fait à ceux même qui côtoient ce rivage , & qui ne la reçoivent que de loin. Les vents de terre apportent ces exhalaisons précieuses du milieu du pays jusques sur la Mer. Elles s'insinuent pour ainsi dire jusqu'au fond de l'ame , & sortant actuellement du sein de la nature , elles donnent aux voyageurs une idée de l'Ambrosie que la Fable fait servir aux Dieux.

Ils se trouverent enfin dans le Déroit où Cherès entendit dire à quelques personnes de l'Equipage , qu'il n'y avoit pas encore long - temps qu'on le croyoit fermé. En effet un

LIVRE VI.

certain Damastès allegué dans Strabon avoit eu cette opinion. On donna à ce passage découvert un nom de mauvais augure en appellant *Sthenæ Deiræ*, détroit funeste, ou le promontoire d'Ethiopie qui le domine, ou les Isles qui s'y rencontrent. Quelques Auteurs mêmes l'ont nommé *Ostium luctus*,¹ porte de deuil. Ce n'est pas qu'il soit extrêmement difficile ou dangereux à traverser; mais dans ces premiers temps où les longues navigations étoient très hazardeuses, on indiquoit par là que ceux qui avoient la hardiesse de passer ce détroit pour aller plus loin couroient risque de ne jamais revenir.

Cependant ils entrèrent dans cette Mer qui baigne les Côtes meridionales de l'Arabie jusqu'au Golphe Persique; & à laquelle les anciens donnoient plutôt le nom de mer

1. C'est la signification de son nom Arabe *Babed-mendob*.

Rouge qu'à celle qui est enfermée entre l'Égypte & l'Arabie, n'appelant guères cette dernière que sein Arabique. Cinglant toujours à l'orient ils voguerent à la vûe des Côtes de la Carmanie & de la Gedrosie, Provinces maritimes de la Perse ; & ils découvrirent à leur midi cet assemblage de petites Isles (*les Maldives*) que la Mer separe à peine les unes des autres, & dont quelques-unes n'ont pas un stade de tour. Ptolemée en admet trois cens soixante dix-huit : Mais quelques voyageurs assûrent qu'il y en a douze mille qu'ils disent être soûmises à un seul Roy.

Comme il y avoit alors plus d'un mois qu'ils faisoient route, Cherès se trouvoit parfaitement guéri. Le Commandant nommé Astarte, homme de sens & d'expérience, & connu même de Cherès par sa réputation, remarquoit de plus en plus la noblesse de sa physionomie & un

LIVRE VI. 9

certain air de distinction répandu sur toute sa personne. Il observoit attentivement ses réponses , qui sans sortir de la modestie que sa condition presente sembloit lui prescrire, laissoient appercevoir une très-grande élévation d'esprit & de sentimens. Mais il étoit véritablement étonné de l'étendue de ses lumieres : Elles avoient déjà servi à redresser quelques observations des Pilotes par des regles ou des methodes plus sûres & plus abregées que les leurs ; & elles sembloient égales dans toutes les sciences naturelles , aussi-bien que dans les histoires , dans les loix & dans les mœurs , tant de l'Egypte, que des autres Peuples , sur lesquels on s'avoit de l'interroger. Cherès ménageoit avec art cet avantage , & ne disant à chaque fois que ce qu'il falloit dire , il faisoit paroître ses connoissances comme inépuisables. Car enfin quoiqu'il ne voulut point être connu pour ce qu'il étoit , il ne se

A v

refusoit pas à l'estime & à la considération qu'il pouvoit s'attirer naturellement & sans faire semblant de la chercher. Toute la réputation qu'il s'étoit acquise comme Sethos ne lui servoit de rien, & il avoit besoin de s'en faire une nouvelle comme Cherès. Cependant seul, dénué de tout, & ayant perdu jusqu'aux moindres indices de sa naissance, il ne desespéroit pas, dans les grandes vûes qu'il avoit pour l'utilité du genre humain, de se voir bien-tôt le Chef de cette Flote, où il venoit d'entrer esclave. Le Commandant indéterminé sur son sujet, sans le tirer à l'exterieur de l'état de Soldat prisonnier que Cherès avoit pris lui-même, agissoit d'ailleurs avec lui comme avec un homme de la part duquel il ne devoit s'attirer pour l'avenir aucun reproche; & il mettoit en pratique à son égard la maxime très sage de respecter les inconnus. A dire le vray, le titre d'Egyptien,

soûtenu dans cet étranger du mérite personnel, suffisoit à Astarte pour faire approuver ses égards par les principaux Officiers de la Flote. Ceux-ci même commençoient à regarder Cherès comme un jeune homme de grande naissance, qu'une trop belle éducation avoit rendu suspect à la Reine de Memphis. Ainsi ils ne faisoient aucune difficulté de conférer avec lui, & ils songeoient même à l'attacher aux interêts des Phœniciens.

Le temps arriva bien-tôt de leur faire sentir encore mieux le prix de l'acquisition qu'ils avoient faite. Ils côtoyoient déjà le rivage occidental de la presqu'Isle deça le Gange à l'extrémité de laquelle est le promontoire appelé Cory. Vis-à-vis de ce Promontoire à une distance de soixante mille vers l'orient est le port Boreal de la Taprobane, *Ceylan*. C'est cette Isle qui se nommoit auparavant Palæsimunde, & qui s'appelle aujourd'hui Salice. Si je voulois donner

un exemple de la variation arrivée aux dénominations de la plûpart des lieux de la terre, & de la difficulté qu'on trouve à reconnoître le monde present dans les anciens Geographes ; j'ajouterois que le premier nom de cette même Isle a été Lamcab¹ ou Lamca, le second Ilanare, & le troisième Tratané, duquel on dit que les Grecs ont fait Taprobane. J'omets à dessein l'histoire d'Iambule², qui ayant été mis seul avec son compagnon dans une barque par les Ethiopiens, comme deux victimes expiatoires, prétend être abordé heureusement dans cette Isle ; parce que cette histoire se presente dans cet Auteur avec toute l'absurdité d'une Fable. La Taprobane a passé long-temps pour la plus grande Isle de l'ocean meridional, soit qu'on ne connut pas encore celles qui la

1. Voyez les Notes sur les petits Geographes, Edition d'Oxford t. 1. p. 76.

2. Diodore parle de cet Auteur & de son voyage vers la fin du livre 2.

surpassent en grandeur, soit qu'on lui donnât une étendue qu'elle n'a pas. En effet les cartes faites suivant les graduations Geographiques de Ptolemée la portent jusques sous l'Equateur, quoi qu'elle en demeure éloignée vers le septentrion d'environ dix degrez.

Après une navigation toujourns fort heureuse, & qu'ils avoient faite plus à la voile qu'à la rame; les Phœniciens étoient à la hauteur de Cory, lorsque le Soleil levant fit découvrir du côté de l'Isle une Armée Navale plus grosse du double que la leur. Ils reconnurent aisement à la diversité des pavillons que c'étoient les trois Rois de la Taprobane réunis pour s'opposer à leur passage. Astarte déjà inquiet de n'avoir vû venir au-devant de lui aucun Bâtiment qui pût lui apprendre où en étoient les affaires de la Colonie, ne douta pas qu'elles ne fussent entierement perduës. N'osant pas se charger seul

d'attaquer les ennemis avec tant de defavantage , & fans avoir pû seulement prendre langue avec les Phœniciens de l'Isle ; il fit assembler le Conseil de guerre. Il avoit fait demeurer Cherès dans la chambre du Conseil , sous pretexte d'y rendre quelque service. La pluralité des voix alloit à s'en revenir. Car enfin, disoit-on , si les nôtres sont exterminés , comme leur silence à nôtre égard donne lieu de le croire , nous n'avons pas apporté les munitions nécessaires pour faire seuls & de force un nouvel établissement dans la Taprobane. Si nous sommes défaits nous n'aurons aucune retraite ; & la victoire même ne nous fera d'aucun usage. Astarte qui avoit sur lui une commission secrete , mais en bonne forme , qui lui donnoit l'Intendance du commerce de l'orient , attachée à la place du Chef de la Colonie , dont on n'étoit pas content , voyoit impatiemment prendre ce cours aux

LIVRE VI.

opinions. Avant que d'expliquer sa pensée, il s'avisa de demander, comme par hazard, à Cherès, si les Egyptiens dans une conjoncture semblable prendroient le même parti? Cherès s'approchant, parlant debout, & s'adressant aux Officiers leur dit : Seigneurs, quoique je ne sois qu'un étranger à votre suite, j'ai ce me semble plus de regret d'être venu si près de la Taprobane sans y aborder, que vous n'en avez de retourner dans la Phœnicie sans y porter la moindre nouvelle de vos compatriotes. S'ils sont égorgés, ne devez-vous pas aux intérêts de votre nation établie en plusieurs autres endroits, l'exemple du châtiment de leurs meurtriers? Et si vos freres sont dans les fers, ne leur devez-vous pas tous les efforts dont vous êtes capables pour leur délivrance? Est-ce que vous n'entendez pas mieux les combats de terre & de mer que ces barbares que vous craignez? La valeur

& la science de la guerre font bien peu de chose , si elles ne font équilibre avec un nombre de Vaisseaux qui n'est que double du vôtre. Le Commandant pour animer Cherès encore d'avantage lui dit : Ce raisonnement seroit juste , si nous avions avec nous un Prince Sethos , dont le genie & le courage suppléât aux soldats qui nous manquent. Mais la plus grande partie de nôtre Equipage est composée d'hommes plus propres au negoce qu'à la guerre , & qui seront plus jaloux de sauver leurs marchandises , que d'acquérir de la gloire. Seigneur , repartit Cherès , tous les Egyptiens , ceux du moins qui ont été élevez dans la même école de vertu , & qui ont passé par les mêmes épreuves , sont égaux. Tentez seulement le combat , j'essayerai de soutenir auprès de vous l'honneur de ma patrie , & j'encouragerai peut-être vos soldats à vanger la leur. Ces paroles dites d'un ton que Cherès

n'avoit pas encore pris , firent revenir tout le Conseil à la resolution d'attaquer la Flote ennemie. Tous les Officiers retournant dans leurs Vaisseaux y porterent le courage que Cherès leur avoit inspiré. Ils disoient à leur Equipage que les Dieux leur avoient envoyé , dans la personne de l'Egyptien , un homme qui avoit herité de la sagesse & de la valeur du Prince Sethos , dont ils avoient entendu parler tant de fois au port blanc ; & qu'avec un tel secours la victoire ne pouvoit pas leur échapper.

Cherès s'étoit déjà revêtu des armes défensives les plus légères qu'il eût pû trouver dans le Vaisseau , & ne s'en étoit même couvert qu'en partie pour demeurer plus dispos : Mais il s'étoit pourvû d'un très-grand sabre. Il avoit demandé au Commandant la fonction de porter ses ordres dans toute la Flote, pour avoir par là avec lui une communication

perpetuelle sur tout ce qui se présenteroit à faire dans le fort du combat. Pour commencer l'exercice de sa fonction, Cherès parcourut dans une heure de temps tous les Vaisseaux de la Flote Phoenicienne. Il ne se servoit pas toujours d'esquif pour passer de l'un à l'autre ; & profitant de l'agilité qu'il avoit acquise , il franchissoit d'un saut l'intervalle de ceux qui étoient les plus proches. Il descendoit ordinairement des plus hauts ponts en dehors & par les bordages avec une legereté qui étonnoit les plus hardis Matelots. La surprise qu'il causoit par là à des hommes très-peu accoûtumés aux exercices les plus ordinaires des Egyptiens , contribuoit autant que ses discours à animer leur esperance. Dans la plûpart des armées , leur disoit-il , les soldats regardent leurs adversaires comme les ennemis de leur Prince ou de leur General , & non comme les leurs propres. Il arrive de là

qu'ils ne combattent que pour éviter les reproches ou les châtimens, pour mériter leur paye, ou tout au plus pour remplir leur devoir à la rigueur, & se soustraire au péril le plutôt qu'ils peuvent. Vous au contraire comme négocians, à deux mille lieues de votre pays, vous devez regarder ces Insulaires comme vos ennemis personnels, & dont la victoire, si vous la leur abandonniez, seroit beaucoup plus fâcheuse pour chacun de vous que pour votre Roy, ou pour votre Commandant. Défendez-vous dans cette vûë : vous ne porterez pas un coup inutile ; chacun de vous se décuplera en quelque sorte ; le péril disparaôtra à vos propres yeux, & vous vous trouverez vainqueurs, peut-être sans qu'il en coôte la vie à aucun de vous.

Le combat se trouva engagé sur les trois ou quatre heures après midi ; les Insulaires commencerent à tirer un nombre innombrable de

flèches, armes souvent perduës sur terre, & presque toûjours sur mer. Les Phœniciens effuyèrent cet orage peu dangereux, sans faire autre chose que de le parer autant qu'ils pouvoient. Quand les Vaisseaux furent plus proches on commença à employer les longues perches armées de fer. C'étoit le premier combat corps à corps : & les Phœniciens se ressouvenant de l'exhortation de Chères renversèrent un assez grand nombre de leurs ennemis, sans perdre aucun des leurs. Enfin l'on en vint à l'abordage.

Les Peuples de la Taprobane avoient dans les combats sur mer une coûtume qui donnoit à leur courage un air de ferocité & de desespoir, & qui leur étoit quelquefois funeste. Ils n'abordoient jamais un Vaisseau ennemi qu'ils ne tâchassent de l'accrocher avec le leur par des crampons de fer faits exprès ; de sorte que quand ils l'auroient voulu en-

fuite , ils auroient eu beaucoup de peine à s'en détacher. Ainsi le Vaisseau vaincu demeueroit nécessairement pris par l'autre. Cherès instruit de cette coûtume resolut de s'en prévaloir. Le Commandant après avoir réglé devant lui les dispositions generales du combat , lui avoit déclaré qu'il l'envoyoit par-tout où il voudroit aller , pour ordonner de sa part tout ce que lui-même jugeroit à propos , jusqu'à un signal contraire. Mais quand il ne lui auroit point donné cette autorité, elle lui seroit venue d'elle-même plus d'une fois en chaque Vaisseau où il se trouvoit. Car dans les occasions vives & périlleuses , l'homme le plus assuré & le plus habile est toujours celui que les autres suivent. Cherès laissant néanmoins par-tout aux Officiers tout l'honneur & toute l'étendue de leurs charges , leur indiquoit seulement ce qu'il falloit faire pour l'aider dans les entreprises qu'il feroit

seul , & comme simple soldat.

Le Vaisseau où il étoit pour lors , fut le premier accroché. Dès qu'il vit les crampons des Insulaires bien arrêtez , & que l'attaque de bord à bord fut commencée ; il s'élança par-dessus leurs têtes dans le milieu de leur Vaisseau ; & avec son sabre dont il jouoit admirablement , il se faisoit à lui-même un bouclier impénétrable qui ébloüissoit les yeux , & qui faisoit voler les membres de tous ceux qui s'approchoient de lui , ou que lui-même alloit chercher. Ce jeu terrible détourna les ennemis du bord de leur Vaisseau pour se défendre dans le milieu. Les Phoeniciens s'y jetterent dans le même instant , y firent un carnage effroyable , & s'en rendirent bien-tôt maîtres. S'étant occupez un moment à s'assurer de ceux qui avoient rendu les armes, ils virent Cherès qui faisoit le même jeu dans un autre Vaisseau, sans qu'ils se fussent apperçus ni comment il

étoit sorti du leur, ni comment il étoit entré dans celui-là. Il en parcourut de cette sorte cinq ou six qui furent tous la proie des Phœniciens, pendant que les autres Vaisseaux où il ne pouvoit pas aller se défendoient ou attaquoient d'une autre maniere, & par-tout avec beaucoup d'avantage. Les Insulaires ne se décourageoient pourtant point encore. Cependant le jour finissoit, & la nuit qui arrive en ces climats presque sans crepuscule¹, alloit terminer le combat sans décision. Cherès qui avoit prévu cet inconvenient, avoit fait préparer des compositions inflammables, & songeoit à achever avec le feu une victoire que le fer n'avançoit pas assez. Il s'étoit déjà rendu dans le Vaisseau du Commandant, pour lui communiquer son projet. Il lui proposa de sacrifier trois des Vaisseaux pris, dont on feroit passer

1. A cause du peu de densité de l'atmosphère dans les pays chauds.

tous les prisonniers dans un autre. Ces trois là seroient remplis de matieres combustibles qui ne prendroient feu qu'au bout d'un temps mesuré, & qu'après que les Phœniciens qui paroïtroient d'abord sur le pont en seroient descendus, & se seroient jettez dans des chaloupes qu'on tiendroit prêtes pour les recevoir. L'obscurité de la nuit favoriseroit cette manoeuvre, & bientôt après ces Vaisseaux enflammez, quand ils n'auroient point d'autre succès, serviroient dumoins de fanal pour éclairer le combat. Le Commandant ayant approuvé ce dessein, Cherès partit pour l'executer. Choisissant pour chacun des trois Vaisseaux quarante des plus braves & des plus adroits de la Flote, il leur déclara que dès l'instant du coucher du soleil, il s'agissoit de s'avancer assez près de la Flote ennemie pour donner lieu aux Insulaires de les aborder des deux côtez. Il leur dit de

de faire quelque semblant de leur résister , pendant qu'ils poseroient leurs crampons selon leur coûtume ; mais qu'aussi-tôt après ils courussent aux poupes de leurs trois Vaisseaux , qu'ils se laissassent couler le long de plusieurs cordes qu'ils y voyoient déjà mises par son ordre , & qu'ils seroient reçus dans des chaloupes qu'il commanderoit lui-même. La chose fut executée dans le temps & de la maniere dont il l'avoit prescrite. Les trois Vaisseaux ayant pris feu le communiquerent bien-tôt à ceux qui s'y étoient accrochez à droite & à gauche , & firent voir sur les eaux comme trois Etna flottans. Les Infulaires ne tinrent point à ce spectacle ; & craignant que plusieurs autres bâtimens de la Flote Phoenicienne ne couvrissent les mêmes embûches , ils s'écartèrent à force de voiles & de rames l'un d'un côté l'autre de l'autre , selon qu'ils se voyoient poursuivis par les Vaisseaux Phoeniciens. *Tome II.* B

Le Commandant voyant la nuit arrivée, & s'apercevant que la flamme des Vaisseaux embrasés baissoit insensiblement, ne voulut pas aller plus loin dans l'obscurité, & sans connoître les défenses que les ennemis pouvoient avoir sur le rivage. Il fit donner le signal pour rappeler tous ses Vaisseaux, & les faire remettre en ligne jusqu'au lendemain. Cherès se rendit le premier à l'ordre, & se trouva bien-tôt auprès de la personne d'Astarte. Comme ils regardoient ensemble un reste des Insulaires, qui en poussant des cris lamentables se jettoient dans la mer du haut des Vaisseaux brûlans, d'autres qui nageoient encore, d'autres enfin qui se noyoient; Cherès, quoiqu'auteur de leur infortune par son invention, dit à Astarte qu'il ne pouvoit penser sans quelque serrement de cœur aux cruautés de la guerre: Qu'elles ne pouvoient être excusées dans le Roy ou dans le

Chief de la Republique, que par l'extrême justice de sa cause ; & qu'on ne devoit s'y résoudre que dans la vûe de sacrifier quelques particuliers au bien general de la societé. Mais prenant bien-tôt un visage plus gay, il ajouta qu'il se consolait aisement du sort de ces malheureux qu'il ne connoissoit point , par les cris d'allegresse que sa Flote victorieuse faisoit retentir de toutes parts. Qu'il approuvoit très-fort l'ordre qu'il avoit donné de distribuer du vin & d'autres sortes de rafraichissemens à ses soldats. Que ces douceurs placées à propos leur faisoient oublier une longue suite de fatigues , & les animoient à s'exposer le moment d'après à de nouveaux périls. Astarte prenoit en bonne part toutes ces maximes , & étoit même ravi de connoître à fond le caractère de son Egyptien , pour l'employer plus à propos. Il invita les premiers Officiers de sa Flote à un grand repas

Bij

dans son bord. Chérès fut placé honorablement à cette table ; & par ses discours aussi-bien que par ses manières nobles , fines , & engageantes , il acheva de leur faire sentir , sans exciter en eux ni chagrin ni jalousie, qu'il étoit en tout sens supérieur à eux.

Le Commandant qui s'occupoit avec beaucoup de raison de la suite de son entreprise les renvoya tous à minuit , avec ordre de faire coucher incessamment leur équipage , afin qu'il fût en état d'agir dans six heures & à la pointe du jour. Chérès obéit comme les autres , & fut bientôt plongé dans un sommeil que les travaux de sa journée rendirent très-profond. La résolution d'Astarte étoit d'employer la nuit à interroger les prisonniers sur l'état de la Colonie dont il n'avoit encore aucune nouvelle. Il s'alloit faire conduire aux Vaisseaux où on les avoit mis en reserve , lorsque la première sentinelle du sien le fit avertir que deux

hommes venus dans une chaloupe faisoient le signal usité pour marquer qu'ils avoient à parler au Commandant. Il se les fit amener, & les ayant reconnus malgré leur visage sec & pâle, pour deux Officiers qui avoient autrefois servi sous lui, il s'enferma seul avec eux dans la chambre du Conseil. Le plus ancien lui dit : Seigneur, nous venons ici députez par Pheletès Chef de nôtre Colonie, qui s'engagea il y a six mois dans une entreprise qui paroiffoit avantageuse à nôtre nation. Elle a eu depuis de fâcheuses suites. Mais si vous poussez un peu plus loin le succès de la victoire que vous venez de remporter ; cette entreprise qui a très-mal réüssi jusqu'à ce jour, peut avoir dès cette nuit un heureux accomplissement. Vous sçavez, Seigneur, avec quelle facilité les Insulaires de la Taprobane nous ont laissez établir à Galiba, la plus belle & la plus commode pour nous de leurs

Villes maritimes. Nous avons fait de là dans le cours des cinq premières années de nôtre établissement un commerce très fructueux dans la Cherfonnese d'or (*Siam*) dans les trois Sabadibes , (*Sumatra , Java, & Borneo,*) & jusques dans le Royaume des Seres (*la Chine septentrionale.*) Nôtre Chef voyant qu'outre le grand nombre de Phœniciens que nous étions dans Galiba , nôtre commerce y avoit attiré une multitude considerable d'Habitans des Isles voisines , tous à nôtre devotion , forma le projet de se rendre maître de la Ville. Croyant que tout étoit legitime contre des Barbares , il surprit dans une nuit obscure le Gouverneur & la Garnison de Galiba. Le Gouverneur fut égorgé dans son lit , & la Garnison fut passée au fil de l'épée ; & nous étant saisis de la Citadelle le reste de la Ville se soumit à nous. Tout alloit bien jusques-là. Nôtre Chef même avoit pris le temps où

le Roy des Galibes , dont la capitale est pourtant dans les terres & s'appelle *Anurogrammum* , étoit en guerre avec les deux autres Rois de l'Isle , & où il sembloit que cet événement devoit les réjouir. Mais au contraire , dès qu'ils le sçurent , ils firent tout d'un coup la paix avec lui , & lui promirent leur secours pour nous chasser de la Ville dont nous nous étions emparez. Pheletès avoit compté de n'instruire la Cour de Phoenicie de son projet que lorsqu'il seroit achevé , pour flater d'avantage le Roy par le recit d'une conquête toute faite. Mais apprenant que les trois Rois s'étoient mis aussi-tôt en marche pour reprendre sur nous Galiba , il n'osa point mander à Tyr la véritable cause de la rupture des Insulaires avec nous , de peur qu'on ne lui reprochât un projet mal concerté. Il supplia seulement le Roy de lui envoyer un prompt & puissant secours contre les

B iij

Rois de l'Isle qui menaçoient nôtre Colonie d'une expulsion prochaine. Ses lettres partirent dès les premiers jours & avant que le siège fut formé. Il prit soin même qu'il n'y en eut point d'autres que les siennes dans le paquet d'un courier affidé qu'il en chargea. Mais depuis ce temps - là il lui a été impossible aussi-bien qu'à nous d'avoir aucune communication au dehors. Les Rois firent tendre d'une pointe à l'autre des deux Moles qui forment l'entrée du port, une triple chaîne soutenüe d'espace en espace par des batteaux plats. Leurs Vaisseaux ont perpetuellement croisé devant cette chaîne, pour fermer le passage à tous les secours qui pourroient nous venir de la Phoenicie ; & ma chaloupe ne s'est échappée qu'à la faveur du desordre que vôtre victoire vient de mettre dans leur Flote. Vous sçauvez maintenant, Seigneur, que les ennemis ont immédiatement au-

dessus & au midi de Galiba , un bassin avantageux fermé du côté de la mer par une longue ceinture de rochers. Les débris de leur Flote s'y font déjà refugiez. Au nord , & de l'autre côté , vis - à - vis lequel vous êtes actuellement , est une haute plaine , terminée par des dunes dont la mer bat le pié. C'est de là que leur armée de terre assiege la Ville. La hauteur & la solidité de ses murailles la défend contre - eux depuis près de six mois. Mais il faut avouer que la famine où ils nous ont réduits par une circonvallation exacte & du côté de la terre & du côté de la mer , ne nous laissoit pas encore huit jours de résistance ; quand du haut de nos tours nous avons apperçû votre Flote comme un astre favorable qui se levoit pour nous rendre la vie. Voici donc , Seigneur , ce que nôtre Chef vous propose , & vous prie de faire dès cette nuit pour achever l'ouvrage que vous avez si heureusement

commencé. En regâgnant un peu plus au nord , vous vous trouverez à vingt stades de la Ville dans une rade excellente, & devant un rivage, bas d'un stade de largeur. Nous souhaiterions qu'à la faveur des tenebres & à l'aide de vos chaloupes vous fissiez débarquer sur ce rivage tout ce que vous avez d'hommes armez. Je m'offre à leur servir de guide , pendant que mon compagnon ira porter vôtre réponse au Chef de la Colonie. Vôtre descente peut se faire sans aucun danger depuis que vôtre victoire a écarté les Vaisseaux ennemis qui défendoient cette Côte. Cependant les soldats de vôtre Flote descendus à terre , & montant par un chemin aisé sur la Dune , mettront l'armée assiégeante entre vous & nôtre Garnison , qui fera une vigoureuse sortie sur les ennemis dans le temps que vous les prendrez par derriere.

Le Commandant assez surpris de

tout ce qu'il venoit d'entendre , dit à cet Officier : Je crois , mon cher camarade , que vous sentez vous-même la temerité de l'entreprise de vôtre Chef. Si le Roy nôtre maître ; en l'envoyant dans ces mers , lui a donné un plein pouvoir de faire tout ce qu'il jugeroit à propos pour le bien de la Colonie ; & s'il ne l'a pas assujetti à demander & à attendre les ordres de la Cour pour des expéditions trop éloignées ; cette confiance même le rend plus coupable dans le mauvais usage qu'il en a fait. Quoiqu'il en soit néanmoins , je consens de poursuivre ma victoire. L'animosité des Rois de l'Isle contre nous doit être si grande qu'il n'y a sans doute que leur défaite entière qui puisse les faire résoudre à nous souffrir dans la Taprobane , sur le pié même où nous y étions autrefois. L'intention de la Cour de Phœnicie n'étoit point que vous en fissiez une conquête moins utile à nôtre

B vj

commerce que la faveur & l'amitié d'un peuple aussi doux que ces Insulaires l'étoient à nôtre égard. Mais nôtre établissement s'étant fait une fois à la satisfaction des Habitans , le Roy de Tyr veut le conserver aujourd'hui de gré ou de force. Je vais donc faire la descente que vous me proposez. Je vous accepte pour guide , & je renvoye dès cet instant même vôtre compagnon pour rapporter ma résolution à Pheletès. Je prie seulement vôtre Chef , dit Astarte en adressant la parole au second député, de ne rien faire avant le jour ; & même de ne donner sur les ennemis , que lorsque je lui ferai sçavoir en élevant des Drapeaux rouges , que je serai prêt à les attaquer de mon côté. Le Commandant fit en effet partir aussi-tôt le second député , qui entra dans la Ville aussi heureusement qu'il en étoit sorti. Mais revenant au premier il lui dit : Pour vous qui demeurez avec nous , je

ne sçaurois vous recommander un silence trop exact , à l'égard de toute la Flote , sur la conduite que vôtre Chef a tenuë. Nous avons ici un Egyptien , homme d'un mérite extraordinaire , qui se cache sous l'apparence d'un simple soldat de Memphis fait prisonnier dans une bataille que son Roy a perduë contre le Roy de Thebes , un peu avant nôtre départ. C'est à cet Egyptien que vous devez vôtre délivrance. C'est lui qui a déterminé les Officiers de ma Flote à donner un combat qui leur paroïsoit inégal. C'est lui enfin qui par son adresse & par son courage a fait pencher la victoire vers le plus petit nombre. Mais depuis qu'il est dans mon Vaïsseau , j'ai remarqué en lui des principes de vertu qui ne seroient pas favorables au procedé de Pheletès. La connoissance qu'il en auroit refroidiroit extrêmement son ardeur , & par consequent celle de nos soldats , qu'il

anime par son exemple & par ses paroles. En un mot il est de vôtre intérêt qu'il n'apprenne la cause de vôtre malheur, que quand vous en serez délivrez.

En même - temps Astarte, quoique sa Flote n'eut eu que trois heures de repos, au lieu de six qu'il avoit compté de lui laisser, donna les ordres pour la descente. Quelque nombre de chaloupes qu'il eut dans ses Vaisseaux, les troupes débarquées ne purent être sur la Dune qu'au lever du Soleil. Les ennemis les ayant vû venir de loin en bon ordre, leur envoyèrent aussi - tôt trois Hierauts. Le premier adressant la parole à Astarte qui se trouvoit à la tête de son armée, & à côté duquel étoit Cherès, lui dit : Seigneur, les trois Rois de la Taprobane qui sont au - delà des retranchemens que vous voyez, vous proposent par ma voix, avant que d'en venir aux mains avec eux, d'accepter une conference dans le milieu

de cette plaine. Ils s'y rendront n'ayant pour eux trois que soixante hommes d'escorte , en comptant même les Seigneurs qui les accompagneront. Ils trouveront très à propos que vous en preniez autant de vôtre côté. Ils vous offrent leur parole & vous demandent la vôtre que la conference se passera tranquillement ; & que si la paix ne peut pas s'y conclure , on ne recommencera les hostilités de part & d'autre que deux heures après que la conference sera rompuë. On vous prie instamment d'y faire venir Pheletès le Chef de la Colonie Phœnicienne , enfermé dans Galiba que nous assiégeons. On lui donnera toutes les sûretés nécessaires pour lui faire traverser nôtre Camp , si vous n'aimez mieux l'envoyer prendre dans un de vos Vaisseaux. Nos Rois ont malgré eux un différent considerable avec la Phœnicie. Le fait seul porte avec soi sa décision , & nous ne nous dé-

fions pas de l'équité de vôtre Roy ni de la vôtre. Mais comme on peut être prévenu par ses propres interêts de part & d'autre, nos Rois accepteront un tiers pour arbitre. La réputation des Egyptiens en general est répanduë par toute la terre ; mais quelques prisonniers que nous fîmes hier sur vous, nous ont parlé avec tant d'éloges des vertus singulieres de l'Egyptien qui est à vôtre fuite, & qui a tant contribué à vôtre victoire, que nos Rois consentent de s'en rapporter à son jugement. Astarte répondit sur le champ, qu'il consentoit à tout ce que demandoient les Rois : Qu'il alloit faire venir Pheletès sur un de ses Vaisseaux, avec dix seulement des principaux Officiers qui étoient avec lui dans la Ville, & qu'il diminueroit d'autant le nombre de ceux qui l'accompagneroient lui-même : Qu'il laisseroit parler l'Egyptien sur la querelle dont il s'agissoit ; & que lui-même

Astarte , avoit à donner une décision dont il se flatoit que les deux partis seroient contens. Il ajoûta même qu'étant encore le seul de son armée qui sçût le fond de la chose , il ne préviendroit personne , pour laisser les jugemens plus libres sur une affaire qui ne se dévoileroit que dans la conference.

Les Herauts étant partis très satisfaits de la réponse d'Astarte , il envoya aussi-tôt un de ses Vaisseaux pour amener Pheletès avec les dix principaux Officiers de sa Colonie. Celui-ci fut au desespoir qu'une querelle qui dans les circonstances présentes lui paroissoit si avantageuse à être terminée par les armes , dégènerât en éclaircissements. Il sentoit bien qu'il n'y trouveroit pas son avantage. Mais il s'étoit réduit lui-même à la nécessité d'obéir à un homme qui sembloit n'être venu que pour le secourir , au - dessus duquel sa place l'auroit mis naturellement , & qui

dans une situation ordinaire, auroit dû recevoir ses ordres.

Cependant on dispofoit de part & d'autre le terrain neceffaire pour la conference. On le choifit à une diftance égale des retranchemens de l'armée des Rois, & de la premiere ligne de l'armée Phœnicienne. Les Infulaires fournirent de grandes toiles, fous lefquelles on devoit être à l'abri du foleil. Aftarte qui s'entendoit à merveille à traiter avec des ennemis, affiftoit lui-même à cette ordonnance, & faifoit mettre du côté des Rois toutes les prérogatives d'honneur. Il regla que leurs trois fiéges feroient pofez fur une eſtrade, pendant qu'il n'y auroit de fon côté que des bancs placez en cintre, vis-à-vis d'autres bancs arrangez de même pour les Seigneurs de la Taprobane au pié de leurs Rois. Pheletès étant arrivé, on entra de part & d'autre dans la tente. Aftarte fe prévaloit de très-bonne grace du droit

que lui donnoit la victoire , pour faire en quelque sorte les honneurs de l'assemblée ; & il prévint par son adresse toutes les chicannes qui retardent , & quelquefois même font manquer les traitez les plus importants. De son côté il fit placer Pheletès à sa droite , & tout de suite à la même main les dix Officiers de la Colonie. Il prit la gauche auprès de Pheletès , & il mit de même à sa gauche les dix premiers Officiers de sa Flote. Cherès qui terminoit leur rang vers le bas , se trouvoit presque entre les deux nations par la forme de cintre qu'avoient les bancs.

Toutes choses étant ainsi disposées : le Roy des Galibes , assis au milieu des deux autres , prit la parole & dit : Que bien que les deux Rois ses allies , lui-même , & tout ce qu'il y avoit d'Officiers Insulaires dans la tente entendissent la langue Pœnicienne , depuis qu'il étoit venu des Phœniciens dans leur Ile, ils avoient

néanmoins quelque peine à la parler : Qu'ainsi ils esperoient qu'Astarte & ses Officiers trouveroient bon qu'il fit parler à sa place le Herault qu'il lui avoit déjà deputedé , & qui avoit habité long-temps dans la Phœnicie. La proposition ayant été acceptée par un signe de consentement unanime : ce Herault se leva, & fit d'abord une peinture touchante de l'Hospitalité & de tous les soulagemens que le Roy des Galibes avoit prêté aux Phœniciens, le premier jour que leur Flote battue de la tempête se présenta devant ses ports. Il exposa ensuite le zèle avec lequel il leur avoit procuré peu de temps après l'amitié des deux autres Rois de l'Isle. Mais il s'étendit beaucoup plus sur les avantages que les Phœniciens avoient tirez de l'entrepôt de Galiba , pour porter leur commerce jusqu'aux rivages les plus orientaux de la mer des Indes. Il représenta que c'étoit par la commo-

dité de cet entrepôt que les Phœniciens venoient d'enrichir le monde présent de la découverte de la Sérique, plus éloignée de la Taprobane à l'orient, que la Phœnicie ne l'est à l'occident; & que cette nouvelle terre les avoit prodigieusement enrichis eux-mêmes par cette laine fine & luisante que des insectes précieux y font naître sur les feüilles des arbres. Il n'oublia point la circonstance de tant d'étrangers que les Rois de la Taprobane avoient reçus dans tous les ports de leur Isle sur la bonne foi des Phœniciens. C'a été là, dit-il, la premiere cause de nôtre infortune & de la leur. Sans ce perfide secours, leur Chef n'auroit jamais tenté une entreprise que nous sçavons bien avoir été desapprouvée par ses principaux Officiers ici présents. Il fait égorger en une nuit le Gouverneur & la Garnison de Galiba. Il se rend maître d'une Ville, séjour plus tranquille & plus déli-

cieux avant ce coup , pour lui & pour les Phœniciens , que pour nos Habitans mêmes. Il a fait de ce rendez - vous general de toutes les Indes , un lieu de famine & d'horreur. Nos Rois contraints d'enfermer cette Ville de toutes parts pour la reprendre , ont le regret de reduire leurs propres sujets aux dernieres extrêmités ; parce qu'un seul homme traître à l'égard de nos citoyens , tyran à l'égard de ses compatriotes , s'obstine depuis six mois , malgré les uns & les autres , dans une prétention insoutenable. Voilà l'unique cause de la guerre que nous faisons aux Phœniciens ; & sur laquelle , Astarte , nos Rois acceptent pour arbitre le vertueux Egyptien que vous avez amené vous-même. Ils veulent bien le prendre pour juge ; quoiqu'il soit d'une nation qui s'est toujours déclarée amie de la vôtre , & qui s'intéresse même dans son commerce & dans son agrandissement,

Astarte répondit qu'avant toutes choses, il croyoit qu'il étoit juste d'entendre les raisons & les défenses de Pheletès, s'il en vouloit alléguer quelqu'une. Celui-ci se levant avec un air de colere dont il tachoit de couvrir son embarras, parla ainsi : Je ne sçai pas si c'est du consentement du Roy nôtre maître qu'Astarte a accepté une conference avec les Rois de la Taprobane. Il me semble du moins que la victoire qu'il remporta hier, & qui pouvoit être aujourd'hui suivie d'une autre, le dispensoit de prendre si-tôt les voyes d'accommodement. Il me met ici dans mon tort sur une tentative qu'il ne tenoit qu'à lui de rendre raisonnable & glorieuse. Les bienséances de la guerre ne sont pas celles d'une conference. On n'a jamais demandé l'agrément d'une Nation pour prendre sur elle des Villes & des Provinces ; & c'est ordinairement aux Dieux & à la fortune, & non aux

vainqueurs, que les peuples vaincus reprochent leur destinée. Une entreprise militaire n'a besoin d'aucune autre justification que du succès. Si le Commandant même que l'on envoie à mon secours me fait manquer celle-ci sur le point où sa propre victoire la rendoit sûre ; ce ne sont point les Rois de la Taprobane, c'est le Roy de Tyr que j'importunerai de ma plainte. Pheletès s'étant assis après ce peu de paroles, Cherès se leva & dit : La fortune de la guerre m'a fait tomber entre les mains des Phœniciens, & ce qu'ils ne sçavent pas, quoique depuis ma captivité ils ne m'ayent jamais perdu de vûë, mon choix seul m'a mis à leur suite. J'ai lieu de me louer des égards qu'ils ont bien voulu avoir pour moi, & qui sont fort au-dessus de la condition sous laquelle je me suis moi-même présenté à eux. Je ne me vanterai point d'avoir payé leurs bontez par les services que je leur rendis

rendis hier dans le combat naval qu'ils gagnèrent sur les Rois de la Taprobane. Ces services deviennent involontaires en ce moment. L'estime que j'ai conçûë pour le Commandant Phœnicien, & pour les Officiers qui l'accompagnent, me fait croire qu'ils desavouent eux-mêmes leur victoire. Leur attaque du moins, à laquelle je confesse avoir beaucoup contribué, n'a été fondée de leur part & de la mienne que sur l'ignorance où nous étions tous du véritable état de la dispute. Mais avant qu'Astarte nous découvre sa résolution sur cette affaire maintenant connue, je ne laisserai pas échapper l'occasion de découvrir moi-même ce qu'on peut attendre de moi dans toute la suite de ma vie : Les Dieux en me rendant Captif ont augmenté la liberté de mon ame ; & la privation de tous les biens de la fortune m'attache plus étroitement à l'amour de la vertu & de la justice.

J'ai agi contre vous, ô Rois de la Taprobane, lorsque j'ai crû que vous aviez exterminé les Phœniciens de votre Isle, dont nous n'avions vû paroître aucun avant le combat. Je décide contre vous, ô Phœniciens, jusqu'à ce que vous ayez puni le traître qui a réellement commis à l'égard des Insulaires le crime dont je les croyois coupables à votre égard. A ces mots Pheletès se leva en fureur & dit : Astarte, quand ferez-vous taire cet inconnu, votre prisonnier & votre esclave, qui se donne devant vous une autorité que je ne souffrirois pas dans vous-même. Cherès prenant alors cet air de maître, que la haute naissance & le courage heroïque sont capables de donner en toute situation à un homme qui se sent, dit : Je t'annonce la mort, à toi qui parles ; & j'en ai pour garant l'intérêt de cette Nation qui a besoin de rétablir par là son honneur fletri, & de r'ouvrir à ses

Flotes les ports de toutes les mers ,
que l'exemple de ta trahison impu-
nie tiendrait à jamais fermes.

Astarte se leva dans ce moment , &
étendant la main entre les deux dis-
putans , il dit : Ce n'est ni l'un ni
l'autre de vous deux qui déciderez
la question. C'est le Roy de Tyr
qui va parler par ses ordres que j'ai
sur moi. Rois de la Taprobane , vous
allez voir que l'Égypte n'est pas la
seule Nation où l'on connoisse l'é-
quité & la justice. Fidele sujet de
mon maître , je ne craindrois ni les
méchans ni les bons dans l'execu-
tion de ses volontez. Mais sa sagesse
va donner la paix aux Phoeniciens
& aux Insulaires. Vous vous seriez
épargné vous-mêmes la perte que
vous souffrites hier , si la confiance
que vous aviez dans le nombre de
vos Vaisseaux ne vous avoit empê-
ché d'avoir recours à la conférence
que vous n'avez proposée qu'aujour-
d'hui. Vous nous avez donné lieu

C ij

malgré nous de vous prouver que la Phœnicie ſçait ſe faire craindre de ſes ennemis ; & d'elle-même elle va vous montrer qu'elle ſçait ſe faire eſtimer de ſes alliez. Aſtarte ayant parlé ainſi ſe remit à ſa place , & tira de deſſous ſa cuiraffe une lettre patente du Roy de Tyr , qu'il donna à lire à ſon Ecuyer placé debout vis-à-vis le Heraut qui avoit parlé pour les Rois de la Taprobane. Après les premières lignes qui n'étoient que de ſtile ; cette lettre portoit que le Roy donnoit commiſſion à Aſtarte de conduire ſa Flote compoſée de quinze Vaiſſeaux chargés de marchandises & armez en guerre , juſques dans la Taprobane. Que les forces de cette Flote ſeroient employées à maintenir ou à rétablir dans cette Ile la Colonie Phœnicienne menacée d'expulſion , pour des cauſes que l'on ne ſçavoit que confuſément , & qui paroifſoient avoir été déguifées par Pheletès.

actuellement Chef de la Colonie. Le Roy disoit qu'il avoit marqué sa reconnoissance dans le tems au Roy des Galibes & aux deux autres Rois de la Taprobane sur la réception favorable qu'ils avoient faite aux Phoeniciens , à leur abord dans l'Isle. Mais que ce bienfait n'étant au fond qu'une observation du droit de la nature & des gens ; il prétendoit qu'il lui fut conservé de gré ou de force , suivant les conditions réglées ci-devant ou à régler à l'avenir selon l'exigence des cas. Que la nation Phoenicienne ne faisoit aucune difficulté d'avoüer qu'elle avoit trouvé de grands avantages pour son commerce dans l'entrepôt de la Taprobane. Mais que les Insulaires avoient extrêmement participé à ces avantages , par l'or & l'argent qui s'étoit répandu à cette occasion dans leur Isle , & par le debit de leur cinnamonome que les Phoeniciens portoient dans toute la terre connue.

Qu'à raison même des troubles dont on ignoroit à Tyr les véritables circonstances ; le Roy voulant donner toute sorte de satisfaction à ses très-chers & très-honorez amis , les Rois de la Taprobane , nommoit Astarte pour nouveau Chef de la Colonie Phœnicienne : fondant ce choix sur les grands services que cet Officier lui avoit rendus sur terre & sur mer : Mais particulièrement sur la sagesse avec laquelle il s'étoit toujours comporté chez les Nations étrangères ; ayant attiré plus d'une fois à l'amitié & à l'alliance de la Phœnicie les Peuples mêmes qu'il avoit vaincus. Qu'à l'égard de Pheletès, au sujet duquel il lui étoit déjà revenu qu'il étoit suspect aux Insulaires & dur aux Phœniciens mêmes ; il chargeoit Astarte de remonter à l'origine de ces soupçons & de ces plaintes. S'il se trouvoit que Pheletès ne fut coupable que d'imprudéce ou de fautes involontaires ; qu'il le renvoyât

dans la Phœnicie avec les honneurs accoûtumés , & en lui promettant toute sorte d'indulgence de la part du Roy. Mais s'il lui étoit arrivé de faire le premier aux Rois de la Taprobane , quelque injure capitale & tendante à la defunion des deux Peuples ; qu'en ce cas Astarte formât un conseil de guerre composé de vingt principaux Officiers , sçavoir dix de la Colonie , & dix de la Flote , auquel il presideroit. Que là on fit le procès à Pheletès ; ensuite de quoi on executeroit à la vûë des Phœniciens & des Insulaires la Sentence portée contre lui. A cet endroit Pheletès dit : Je vous en épargnerai la peine , & je sçaurai me punir moi-même d'avoir voulu servir ma patrie. Aussi-tôt prévenant toute disposition où l'on auroit pû se mettre de le retenir , il traversa en courant un intervalle de quarante pas qu'il y avoit de la tente au bord de la Dune , & il se jetta dans la mer.

La fin de cet homme encore plus aveugle que méchant excita quelque sentiment de compassion dans toute l'assistance qui s'étoit un peu derangée , pour voir où aboutiroit la précipitation avec laquelle il étoit sorti de la tente. Cependant les Rois & Astarte firent remettre à leur place chacun de leur côté tous ceux qui composoient l'assemblée , afin de prendre une dernière résolution sur les affaires qui venoient de changer de face. On convint bien-tôt de part & d'autre , que les choses seroient rétablies sur le même pié qu'elles étoient avant l'entreprise de Pheletès , dont la condamnation devoit affermir plus que jamais la confiance mutuelle des deux Peuples. On se levoit pour aller annoncer cette nouvelle aux Assiegez & aux Assiegeans , lorsque Cherès s'avança pour demander une audience d'un moment. Rois de la Taprobane , dit-il , & vous Seigneurs Phœni-

ciens : Quelque pressée que soit la publication de la paix , & la délivrance de la Ville , souffrez que vous trouvant si heureusement rassemblez je vous propose une entreprise qui regarde le bien des deux Nations. Les Dieux me paroissent avoir préparé toutes choses pour l'exécution du dessein qu'ils ont mis dans mon ame de faire connoître au monde de nouveaux Peuples , & de vous donner de nouveaux alliez. Je porte mes vûes du côté de l'Afrique où ma patrie est située ; mais c'est pour découvrir sa partie meridionale , avec laquelle la mer des Indes vous donnera d'ici une communication aisée. Quoique je n'aye pas fait le voyage que je propose , j'ai sur ce sujet des connoissances particulieres dont je ne puis pas dire la source. Mais je puis assurer en general que je ne trouverai sur toutes les Côtes que nous parcourrons , que ce que je sçai y être. Donnez-moi une Flote

de douze Vaisseaux, six des Phoeniciens, que je nomme les premiers, parce que je suis premierement attaché à eux, & six des Insulaires, parce que leur bonté naturelle, & leur amitié pour les Phoeniciens méritent qu'ils partagent avec eux les richesses de ce nouveau commerce. Ces Vaisseaux doivent être armez en guerre; parce qu'entre les Peuples que nous rencontrerons, il y en a de très indociles & de très infociables, & qui ne sont propres qu'à être vos Esclaves. Les munitions de guerre & de bouche dont nous aurons besoin, & les Vaisseaux de renvoy qui doivent nous accompagner pour vous apporter de nos nouvelles pendant que nous acheverons le tour de l'Afrique, sont des articles qui ne se peuvent pas regler ici, & pour lesquels vous prendrez tout le loisir nécessaire, en attendant la saison la plus propre à nôtre départ. Les Rois & Astarte répondirent presque en

même-temps, qu'ils ne rejettoient point cette proposition, & qu'ils l'examineroient avec lui dans leurs conseils & séparés & réunis; mais que, comme il l'avoit insinué lui-même, le plus pressé étoit à présent d'aller rendre la joye aux deux Nations, & de porter aux assiegez tous les soulagemens qui pourroient leur faire oublier la longueur des maux qu'ils avoient soufferts.

La description des réjouissances qui se firent de part & d'autre à cette occasion n'est pas de mon sujet principal. Je dirai seulement que pendant que le Roy des Galibes & Astarte entroient en cérémonie dans la Ville; Cherès s'écarta par curiosité dans quelques rues & dans quelques places. Il y avoit dans Galiba des Prêtres de l'Égypte habillez en Marchands selon leur usage ordinaire dans les pais étrangers. Ils se plioient avec tant d'adresse aux coutumes de chaque lieu; & ils se conduisoient

avec tant de prudence qu'on ne les observoit jamais, ou du moins qu'on ne les distinguoit que par le bien qu'ils trouvoient occasion de faire. Parmi ceux-là étoient quatorze ou quinze Prêtres de Memphis & quelques Officiers du second ordre. Deux de ces Prêtres qui rencontrèrent Chérès le reconnurent d'abord. Il leur fit en même-temps le signe du secret religieux, qui consistoit à mettre la main sur son cœur. Il leur raconta toute son histoire; & ceux-ci lui offrirent aussi-tôt leur trésor que la durée du Siège n'avoit pas épuisé, & qui alloit devenir beaucoup plus grand par la rentrée des sommes qu'ils avoient prêtées aux citoyens pendant la calamité publique. Chérès profita d'une offre qui étoit de droit à l'égard de tous les Initiez. Mais il leur dit qu'il avoit laissé sa cassette entre les mains des Prêtres de Memphis, & qu'il prétendoit qu'ils l'ouvrissent pour en

tirer en pierreries le payement de toutes les sommes qu'il emprunteroit d'eux. A cet effet il les pria de le conduire dans la maison où ils logeoient, pour écrire au grand Prêtre de Memphis une lettre qu'il laisseroit entre leurs mains, & que l'un d'eux ou de leurs Officiers porteroit à son premier retour en Egypte. Dans cette lettre, après un ample récit de ses aventures, il parla de la dette qu'il venoit de contracter & de celles qu'il pourroit contracter encore; suppliant le grand Prêtre de tirer son payement de la cassette qu'il lui avoit remise, & qu'il le prioit de garder toujours pour le même usage; & surtout parce qu'elle enfermoit l'anneau de la feuë Reine sa mere, le seul indice extérieur de sa naissance que la fortune lui eût laissé. Il expliqua la résolution & l'esperance où il étoit de faire incessamment le tour de l'Afrique avec une Flote qu'il commanderoit en chef;

comptant de rentrer tôt ou tard par cette route dans la mer Méditerranée & dans l'Égypte. Il lui promettoit de lui donner de ses nouvelles dans sa course par toutes les occasions sûres qui se présenteroient à lui. Mais d'ailleurs il l'engageoit, sous le sceau du secret religieux & sacerdotal, de laisser toute la terre, & sur-tout la Cour de Memphis, dans la persuasion où l'on étoit de sa mort; bien convaincu que c'étoit là le moyen le plus infallible de renverser un jour toutes les mesures qu'on auroit prises sur cette supposition fautive; au lieu que si ses ennemis le sçavoient vivant, ils en prendroient eux-mêmes à loisir d'assez efficaces pour l'exclure de la succession au trône qui lui étoit dû. Mais que si le grand Prêtre recevoit avant son retour la nouvelle constante & indubitable de sa mort, il se remettoit entièrement à lui de la publication qu'il pourroit faire de la vérité des

choses, s'il la croyoit nécessaire pour la consolation des bons & pour la confusion des méchans.

Cherès revint assez tôt vers le Palais destiné au Chef de la Colonie pour y entrer à sa suite ; & prenant le soir Astarte en particulier, il lui présenta sa rançon, telle qu'il sçavoit qu'il l'avoit renduë aux Phoeniciens qui l'avoient amené dans son Vaisseau. Il le pria de la recevoir quand ce ne seroit que par une formalité, à laquelle il sçavoit bien que l'idée de la liberté étoit attachée dans l'opinion publique. Seigneur, lui dit-il, ne soyez pas surpris de la somme que je vous apporte. J'ai trouvé dans Galiba quelques Egyptiens confondus par leur habit avec les Marchands de votre Nation. C'est une règle établie, surtout parmi ceux d'entre nous, qui sont liez par une association religieuse, que leurs biens soient communs entre-eux dans les pays étrangers. C'est ce qui me met

ici au-dessus de toute nécessité pour ma personne. J'ose néanmoins vous demander un logement dans votre Palais, parce que je serai là plus à portée de pourl suivre auprès de vous les préparatifs de la navigation que j'ai proposée. Astarte lui répondit qu'avant même la rançon qu'il n'acceptoit que pour lui faire plaisir, il le tenoit pour très-libre ; & que les services qu'il avoit rendus aux Phœniciens, auroient rempli tous les engagements du monde. Il ajouta qu'à la première parole qu'il lui avoit ouï prononcer, & au seul son de sa voix, il l'avoit jugé d'une condition fort au-dessus de celle qu'il se donnoit, & de celle même du commun des hommes. Mais qu'enfin il respectoit son secret & les raisons qu'il avoit de se cacher ; lui promettant avec serment de ne communiquer à personne la pensée qu'il avoit sur lui, & qu'il supprimoit en parlant à lui-même. Il l'assura qu'il alloit faire

toutes ses diligences pour mettre la Flote qu'il avoit demandée en état de partir dès qu'il le jugeroit à propos ; & qu'il annonçeroit au Roy son maître cette entreprise comme la plus avantageuse qui se pût faire pour le monde en general & pour la Phœnicie en Particulier. Astarte écrivit en effet au Roy de Tyr, conformément à ce qu'il avoit dit à Cherès ; & il ajoûta sans le lui dire, que l'Egyptien inconnu avoit acquis sur tous les esprits par son mérite & par son courage un ascendant heureux qui promettoit tout de son entreprise : Que d'ailleurs enfin il seroit accompagné d'Officiers & de Pilotes auxquels on pouvoit confier les interêts de la Phœnicie. Le Nouveau Chef de la Colonie hâta lui-même l'embarquement ; parce qu'en entrant dans Galiba , il avoit appris que trois Vaisseaux Phœniciens étoient partis de la Taprobane deux mois avant le Siège pour la grande

Isle de Menuthias (*Madagascar*;) & qu'on leur avoit promis de les faire suivre bien-tôt par d'autres.

Astarte se confirmant de plus en plus dans l'opinion qu'il avoit conçûe de la vertu & de l'intelligence de Cherès, fit préparer six grands Vaisseaux qui devoient être montez par d'excellens Officiers Phoeniciens, & gouvernez par les Pilotes de cette Nation les plus habiles dans leur art. Ils n'oublierent ni les tables astronomiques, ni les instrumens d'observation, qui leur seroient encore plus nécessaires dans des mers inconnuës que dans les autres. Les Rois de l'Isle qui avoient été prévenus en faveur de Cherès, avant même que de l'avoir vû; dont il avoit pris le parti si genereusement dans la conference; & qu'il avoit cultivez depuis avec beaucoup de soin pendant le séjour qu'ils firent à Galiba, en fournirent le même nombre. De l'aveu d'Astarte, ils laisse-

rent encore Cherès arbitre du partage des possessions ou des établissemens, qui se présenteroient à faire dans leurs découvertes, entre les Insulaires & les Phœniciens. Ces premiers Vaisseaux étoient suivis de douze autres de moindre grandeur, qui devoient porter & rapporter successivement des provisions ou des marchandises selon le besoin. Ils eurent la précaution de se fournir en abondance de ces petits ustenciles, qui mis aux usages les plus communs sont à vil prix chez les Nations policées, mais qui devoient paroître très curieux à des Sauvages qui n'ont aucune idée des commoditez de la vie. Quelques Prêtres de Memphis qui connoissoient Cherès pour ce qu'il étoit, & qui suivant leur principe general passoient dans les différentes parties de la terre à mesure qu'elles se découvroient, souhaiterent de l'accompagner dans sa course. Il n'eut garde de refuser les douceurs

& les secours qu'il pouvoit esperer de leur conversation, de leurs conseils & de leur habileté. Les Phœniciens & les Insulaires de la Taprobane avoient déjà leurs Prêtres selon la religieuse coûtume des anciens qui ne s'embarquoient jamais sans cette précaution. C'est pour cela que les Poètes ont feint que les Argonautes avoient pris Orphée avec eux, & que les Grecs s'étoient fait accompagner par Calchas au Siège de Troye. Les instances & les attentions de Chérès furent si grandes que tout fut prêt en peu de mois. Alors il monta sur le plus beau de ces Vaisseaux en qualité de Commandant; & cette Flote à son départ de la Taprobane fut accompagnée des bénédictions des deux peuples qui bordoient au loin les rivages.

EN sortant du port de Galiba, ils se sentirent poussez par un vent qui

les portoit vers le midi où l'Isle de Menuthias est située. Mais la coutume étoit alors de côtoyer les rivages; navigation timide qui a regné parmi nous, jusqu'à ce qu'Hipalus¹ fameux Nautonnier sous l'Empereur Claude, apprit aux Romains à aller aux Indes par la pleine mer. Ainsi ce vent de Nord étoit contraire à la route que les Pilotes de Chérès comptoient de faire. C'étoit de reprendre tout le chemin par lequel ils étoient venus du Golphe Arabique dans la Taprobane; & de parcourir ensuite les Côtes de l'Afrique du Nord au Sud. Chérès au fond de son ame étoit très fâché de ce détour, parce qu'il étoit peu curieux de reconnoître des Côtes déjà vûes par lui ou même par d'autres. C'est pourquoy profitant de cette contrariété du vent qui favorisoit un dessein qu'il avoit eu de la peine à

¹ Dodwel, de autore & etate Periplus maris Erythraei c. 16.

propofer fans ce pretexte , il dit aux Pilotes assemblés : Mes camarades , en croirez-vous mon augure ? Le Ciel semble nous montrer la voye que nous devons suivre. Nous allons découvrir de nouvelles terres ; mais nous ne ferons pas les premiers qui ayons fait aux hommes un semblable présent ; & vôtre Nation est déjà fameuse par ces sortes de découvertes. Enseignons aux Navigateurs futurs quelque chose de plus nouveau, de plus considerable , & qui vous rendra celebres entre les Phoeniciens mêmes. Donnons au monde la connoissance de la pleine mer , & ouvrons-en la route par nôtre exemple. Faisons à dessein , & à l'occasion d'un vent favorable , ce que les tempêtes & les courans ont fait faire à tous les Vaisseaux qui ont abordé des Isles fort distantes des rivages de terre ferme. L'experience a appris que la traversée en est ordinairement moins sujette aux écüeilis que la na-

vigation des Côtes. Ceux d'entre vous qui ont été eux-mêmes à Menuthias par d'autres routes, ont déterminé la position de cette Isle. Ainsi vous sçavez où vous devez tendre. L'avantage constant d'une course abrégée au moins du double en prenant le plus droit chemin, me paroît l'emporter sur les risques d'une voye que l'on n'a pas encore tentée. Où en feroit aujourd'hui la navigation, si vos Peres n'avoient pas entrepris des choses que personne n'avoit osé faire? Ils ont vû le temps où non-seulement les passagers descendoient tous les soirs à terre, mais où les Pilotes mêmes tiroient leurs Navires hors de l'eau sur le rivage. Les vôtres sont déjà trop grands pour faire sur eux cette manoeuvre pitoyable que vous laissez aux Grecs, dont la plupart ne sortent point encore, non-seulement de la Méditerranée, mais des environs de l'Archipelague. Vous avez jugé que

vous passiez les nuits plus sûrement dans vos Vaisseaux , ou à l'ancre ou continuant même de voguer , qu'en vous exposant sur des Côtes desertes , ou dont les Habitans vous sont suspects. La navigation en elle-même est regardée comme la plus grande hardiesse dont l'homme ait été capable ; mais on peut dire que la navigation est devenuë d'autant plus sûre qu'elle s'est renduë plus hardie. Je ne desespere pas que la tentative que je vous propose ne vous épargne dans la suite mille naufrages ou mille combats. D'ailleurs les oiseaux , dont vous vous êtes pourvûs , suivant la coûtume établie , vous indiqueront par le côté où portera leur vol les Isles ou les terres contre lesquelles il faut prendre garde d'échoïer. Dès que nous en soupçonnerons le voisinage ; nous nous ferons précéder par quelques-uns de nos petits Vaisseaux , ou même

1. Pline , L. 6. chap. 24.

par

par des chaloupes , où l'on aura toujours la sonde à la main. Ce ne sont là que des pratiques particulieres : Mais pour la direction generale de la route , je compte infiniment sur la connoissance que vous avez des astres. Les Navigateurs des autres Nations ne se guident que par la grande Ourse , qui est une constellation très sensible , mais qui ne montre que d'une maniere vague la region du Nord. Vous seuls sçavez fixer vos regards sur la Cynosure ¹ ou la petite Ourse , dont l'extrêmité de la queuë donne précisément l'étoile polaire. Il est vrai que dès que nous aurons passé la ligne , le pole Boreal disparoîtra à nôtre vûë ; & je sçai que l'étoile la plus proche du pole Austral, à laquelle il faudra viser alors , en est éloignée d'environ quinze degrez. Cet inconvenient sembleroit devoir nous jeter dans une assez

¹ Namque Helice Graïos, | parva regit. Festus Avic-
Tyrios Cynosura per a'tum | nus in Arateis, & alii.

grande indétermination. Mais sans dire que nous nous aiderons par des réductions aisées ; il est certain que portant d'ici au Sud-ouest, comme vous sçavez qu'il le faut faire pour aller en droite ligne à Menuthias ; nous nous trouverons aussi alors fort près de l'Afrique, que nous cotoyons dans tout le reste de nôtre course, suivant l'usage des navigations les plus ordinaires.

Les Pilotes gagnés par un discours que Cherès avoit tourné adroitement à leur avantage, & dans lequel il paroissoit se confier à leur sçavoir, accepterent avec joye cette proposition. Et de plus la confiance qu'il témoigna avoir en eux fut, comme il arrive d'ordinaire, la mesure de celle qu'ils prirent en lui. Cependant ils redoublèrent d'attention ; soit pour prendre tous les jours les hauteurs du soleil & toutes les nuits celles de différentes étoiles, soit pour découvrir du plus loin qu'il étoit

possible les Isles qui devoient se rencontrer sur leur passage. La vigilance continuelle que les dangers toujours nouveaux exigeoient d'eux , leur procuroit la satisfaction non-seulement de se rendre plus habiles qu'ils ne l'avoient encore été , mais en quelque sorte de se trouver actuellement plus habiles qu'ils n'avoient crû l'être. Cherès, dans le dessein d'épargner aux hommes qui viendroient après lui l'incertitude penible à laquelle il se livroit pour eux , faisoit tenir un journal très circonsciencé de tout ce qu'on remarquoit dans le Ciel & sur les eaux. Comme on étoit alors dans le milieu de nôtre hiver ; dès qu'ils eurent passé la ligne ils tirent un grand avantage du vent d'Est nommé *Apeliotes* ou *Subsolanus*. Ce vent réglé que le Soleil promène avec lui dans ces Mers d'un tropique à l'autre , & qui tempere extrêmement l'ardeur de ses rayons perpendiculaires , les porta en moins

D ij

d'un mois à la vûe de la Côte la plus australe de l'Isle de Menuthias. On la trouve nommée dans quelques-uns de nos Auteurs *Cernè Ethiopica*, pour la distinguer de la *Cernè Atlantica*, (l'Isle de Madere) située vis-à-vis la pointe occidentale & septentrionale de l'Afrique. Voici la manière dont mes Auteurs anecdotes racontent que la première dont il s'agit ici avoit été déjà découverte par les Phoeniciens.

Dans les premières années où Pheletès gouvernoit la Colonie Phœnicienne de la Taprobane, un de ses plus hardis Pilotes lui proposa d'étendre plus loin la connoissance que l'on avoit déjà des Côtes orientales de l'Afrique. Comme Pheletès étoit plein des idées avantageuses qu'on lui avoit données de la Chersonese d'or & de la Serique; il en esperoit pour sa Colonie & pour lui-même de plus grands profits que ceux qu'on pouvoit tirer de l'Afrique, dont il

n'avoit jamais entendu parler que comme d'un pays aussi afreux par ses habitans que par ses deserts. Ainsi quelque instance que l'on pût faire auprès de lui, il ne voulut accorder qu'un Vaisseau à celui qui se chargeoit de cette entreprise. Ce Pilote après avoir fait le circuit ordinaire pour arriver au Cap des Aromates, *Gardafuy*, qui est la pointe la plus orientale de l'Ethiopie au-dessus de l'Egypte, se joignit à des Marchands Ethiopiens qui voguerent avec lui jusques à Rapta vis-à-vis le milieu de l'Isle de Menuthias. Là ils lui dirent qu'ils n'alloient jamais plus loin, quoique suivant une opinion répanduë parmi eux on dût trouver en avançant un peu les mines de Sophir, ou Ophir, (*aujourd'hui Sofala.*) Ce n'est pas, ajoûterent-ils, qu'aucun étranger les ait vûës de ses propres yeux. Elles sont défenduës au cas qu'il y en ait, par des Ethiopiens Antropophages, qui sans doute

ne connoissent pas eux-mêmes leurs richesses. Mais animez d'une passion plus feroce, ils s'attroupent en grand nombre pour se saisir de tous les passans que le malheur jette sur leurs Côtes, & ils les emportent pour les manger. Ainsi on ne soupçonne qu'ils ayent des mines d'or que parce qu'on s'est apperçû que le sable de leur rivage est mêlé de quelques pailles de ce métal.

Sur cet avis le Pilote Phœnicien ne se sentant pas assez fort ni pour attaquer ni même pour se défendre, se contenta en passant la nuit devant cette Côte, d'envoyer une chaloupe avec un tonneau que l'on remplit à la hâte de ce sable. Il se jeta ensuite du côté de Menuthias, dont on lui avoit dit que les Peuples n'avoient guères plus de raison, mais avoient plus de douceur que les Sauvages de Sophir. Il doubla l'Isle du côté du midi, il prit même terre en cet endroit; il en verifia la hauteur.

& en emporta des rafraichissemens qu'il obtint pour quelques bijoux de peu de conséquence. Etant retourné dans la Taprobane par la même voye qu'il avoit prise en venant ; il presenta au Chef de la Colonie son tonneau de sable , duquel on tira en effet par le seul lavage une assez grande quantité d'or. A cette vûë Pheletès consentit de faire partir trois Vaisseaux qui devoient débarquer à la Côte meridionale de Menuthias , un peu au-delà du Tropicque , dans le port qui seroit reconnu sans peine par le premier Pilote qu'il renvoyoit ; & il leur fit esperer , comme nous l'avons dit plus haut , de les faire suivre bien-tôt par d'autres. Pheletès alleguoit pour raison , qu'il falloit avant toutes choses s'établir à Menuthias , afin de prendre de là des mesures plus convenables pour porter la guerre aux Sauvages de Sophir. Mais quoiqu'il y eut près d'un an que ces trois Vaisseaux fussent

partis ; ils n'arriverent dans cette Isle que huit jours après la Flote de Chérès ; ce qui donna un grand éclat à l'entreprise qu'il venoit de faire en traversant la pleine Mer.

Dès que cette Flote composée de vingt-quatre Vaisseaux se présenta à la rade ; on prit garde que ces Insulaires , hommes & femmes , effrayez d'un spectacle auquel sans doute ils n'avoient encore rien vû de pareil , s'enfuyoient au loin , en chassant devant eux tout ce qu'ils pouvoient rassembler de leurs bestiaux , & laissoient le terrain libre. Les Phoeniciens entrerent aussi-tôt dans un très-grand port formé par la nature seule. C'est une espece de Lac à l'abri de tous les vents ; sur lequel il y avoit un grand nombre de barques de Pescheurs , faites d'une seule piece de bois creusé , & chargées de longues corbeilles d'osier , qui tenoient lieu de filets aux

x. V. Dapper sur l'Isle de Madagascar,

Habitans. Ils mirent pié à terre dans une plaine riante & fertile , traversée par des rivieres & des ruisseaux qui se rendent dans le Lac , & semée de cabanes couvertes de feüillée pour garantir les hommes & les bestiaux de la grande chaleur du jour. Ils trouverent par-tout des provisions d'alimens rustiques , & en plusieurs endroits des vieillards & des enfans que leur foiblesse tenoit attachés à leur demeure. Cherès recommanda à tout son Equipage d'appaiser par des signes d'amitié la frayeur que leurs habillemens de guerre caufoit à ces payfans Sauvages. Et cependant ils s'emparerent d'un lieu dont la lacheté des possesseurs rendoit maîtres des étrangers qui n'auroient exigé qu'une hospitalité honnête. Après avoir passé quelques jours à tirer les alignemens de tout le terrain dont ils jugeoient avoir besoin pour eux & pour ceux qui les suivroient ; ils songerent à se for-

D v

tifier , de peur que les fuyards ne revinssent avec quelque secours inconnu. Ils employèrent d'abord à ce travail les Rameurs de leurs Vaisseaux ; mais ils eurent bien-tôt d'autres ouvriers. Les Habitans revenoient un à un voir si les étrangers n'étoient point partis. Cherès & les siens , à force de gestes & de tons careffans , engagerent ceux des vieillards & des enfans qui pouvoient un peu marcher , à aller au-devant de leurs parens , pour les assûrer qu'il n'y avoit rien à craindre de la part des étrangers. Cet expedient réussit au-delà de toute esperance ; & les habitans revinrent en peu de jours dans leurs cabanes. Il est vrai qu'ils n'y étoient plus les maîtres : Mais soit qu'ils sentissent qu'ils avoient perdu leur indépendance par leur faute , soit qu'ils reconnussent la superiorité que des Nations policées avoient sur eux , ils se soumirent sans regret à leur esclavage. Comme ils

ne cherchoient auparavant que leur vie, & qu'ils ne se l'étoient jamais procurée sans travail, leur situation ne leur paroissoit presque pas changée. Bien d'avantage, les Habitans de ce canton meridional n'ayant eu auparavant aucun Chef commun à eux tous, ni par conséquent aucun arbitre nécessaire & souverain dans leurs querelles; il leur sembla que la propriété de leurs biens perduë leur en procuroit un usage plus tranquille. Enfin une des consolations de ces Peuples, fut que le Gouvernement étranger les délivra des ordres que les Devins donnoient à toutes les meres d'exposer leurs enfans, lorsqu'ils avoient trouvé dans leurs observations qu'ils étoient nez sous de malheureux auspices¹.

Cherès fit d'abord des loix particulieres pour cette espece d'Esclaves. Il ordonna qu'ils ne seroient appelez que Serfs ou Serviteurs. Il

1. Dapper, p. 468.

regla leur nourriture telle qu'ils la prenoient auparavant. Il partagea également les heures de leur travail & de leur repos ; mais sur-tout il promit au nom des Rois leurs nouveaux Souverains , que tant qu'ils demeureroient dans la soumission qu'ils marquoient actuellement , on ne les transporterait jamais hors de leur Isle malgré eux. Ces dispositions étant faites on les occupa à bâtir une forteresse , des murailles & des logemens , avec les matériaux les plus convenables qui se rencontrent dans les environs. Enfin Chérès , usant du droit qu'on lui avoit donné en partant , jugea que la forteresse , la nouvelle Ville & tout le territoire qui l'environnoit , devoit à raison du voisinage , appartenir en souveraineté aux Rois de la Taprobane ; aussi-bien que toutes les acquisitions qu'on pourroit faire à l'avenir dans toute l'Isle.

Il envoya deux de ses moindres

Vaisseaux pour faire part aux Rois de ce jugement, & des conditions sous lesquelles il les avoit rendus souverains de l'Isle & maîtres de ses Habitans, dans la partie du moins qui étoit actuellement conquise. Un de ces Vaisseaux portoit une colonne de bois d'Ebenne, d'une longueur & d'une grosseur prodigieuse. Tout l'Equipage jusqu'aux Matelots étoit chargé de Topases, de Grenats, d'Amethystes, & de plusieurs autres pierres précieuses, qu'ils disoient avoir ramassées, comme il étoit vrai, dans les rivieres & dans les ruisseaux. Cherès dans sa lettre invitoit les Rois à envoyer une petite Flote composée d'un nombre qu'il leur marqua d'hommes & de femmes, pour commencer un établissement en forme de Colonie à Menuthias. Il les avertit de les faire accompagner d'Officiers & de Soldats, afin d'avoir une Garnison dans cette Isle

1. Dapper, p. 446.

& quelque marine dans son port ; parce qu'il emmeneroit à d'autres découvertes ses Vaisseaux & tout l'Equipage qu'il avoit avec lui. Il leur conseilloit néanmoins de ne faire avancer leurs sujets dans le pays, qu'avec le temps , & lors qu'ils seroient assurés par une domination douce & équitable d'avoir dans leurs nouveaux serviteurs des soldats affectionnez. Il les exhortoit même à n'entendre leur conquête que de la manière dont elle venoit d'être commencée : c'est-à-dire, en faisant comprendre aux Habitans du fond de l'Isle , qu'une obéissance raisonnable seroit infiniment plus douce pour eux que la liberté sauvage , dans laquelle ils vivoient encore. Il disoit enfin que pour peu que les Rois de la Taprobane voulussent hâter l'embarquement qu'il leur propofoit , on le retrouveroit encore dans le même lieu , parce que le trajet entre les deux Isles n'étoit plus qu'une promenade sur Mer.

Il écrivit une lettre particuliere à Astarte , dans laquelle il lui marquoit qu'il avoit crû devoir faire ce premier présent à ses alliez , pour cimenter leur réconciliation avec les Phœniciens qui avoient besoin de l'entrepôt de la Taprobane pour le commerce des Indes. Que d'ailleurs ces alliez ayant moins de forces maritimes & moins d'habitude dans le commerce que la Phœnicie , il avoit été bien aisé de leur donner une possession aisée à conserver & à faire valoir. Mais que son dessein étoit de rendre les Phœniciens maîtres de toute la Côte orientale de l'Afrique depuis Rapta jusqu'à l'extrémité meridionale de cette partie du monde. Que les liaisons qu'ils avoient déjà avec les Ethiopiens septentrionaux leur faciliteroient bien-tôt le moyen de faire directement le commerce de toute l'Afrique sans aller dans la Taprobane , ni même sans s'arrêter à Menuthias. Il lui marquoit qu'il

alloit commencer par les mines de Sophir situées dans un pays barbare, dont les Habitans égorgeoient & devoient tous ceux qui tomboient entre leurs mains. Qu'il comptoit d'avoir actuellement assez de monde pour les dompter, & qu'il lui manderait sur les lieux de quelles troupes les Phoeniciens auroient besoin pour conserver leur conquête. Qu'après avoir fait sur ces Peuples ferores autant d'esclaves qu'il seroit possible d'en faire, il les employeroit à construire sur toute la Côte les Forts qu'il croiroit nécessaires pour assûrer à la Phoenicie des possessions avantageuses par elles-mêmes, ou qui serviroient d'entrepôt pour aller de là à un commerce avantageux. Il ajouta qu'il ne parloit de reduire à l'esclavage cette partie de la Côte orientale de l'Afrique que parce qu'elle n'étoit habitée que par des monstres à figure humaine, incapables de toute société. Mais qu'il esperoit de trou-

Ver dans la Côte occidentale, des Nations avec lesquelles on pourroit faire quelques traitez d'alliance ou de commerce. Qu'il n'étoit pas de l'interêt des Phœniciens d'entrer partout les armes à la main : Qu'ils se ruineroient eux-mêmes par une expédition si longue, ou que du moins leur domination ne se soustiendroit pas long-temps : Que leurs souhaits devoient être de trouver des Peuples qui les reçûssent comme on les avoit reçûs dans la Taprobane : Qu'il se garderoit bien, non-seulement de détruire, mais même de subjuguier tous les Barbares qui pourroient leur faire d'abord quelque résistance : mais qu'il se serviroit de la victoire, conformément à l'exemple qu'Astarte lui-même avoit donné plus d'une fois, pour amener les vaincus à l'amitié des vainqueurs. Que s'il avoit rendu Serfs les habitans de Menuthias ; c'est parce que faute d'avoir trouvé parmi eux quelque forme

generale & constante de gouvernement, il n'avoit pû s'adresser à personne d'entre - eux pour traiter sûrement avec la Nation : Qu'ainsi il n'avoit pû les amener autrement que par la servitude à cette communication de biens, à laquelle il croyoit que tous les Peuples de la terre étoient obligez les uns à l'égard des autres. Qu'en consideration néanmoins de leur bonté naturelle, il avoit pris toutes les mesures possibles, afin que leur joug leur fût plus utile qu'onereux. Qu'en un mot il en avoit usé à leur égard bien differemment de ce qu'il alloit faire avec les Antropophages, ces ennemis du genre humain, dont il tâcheroit d'exterminer une partie pour rendre l'autre vraiment esclave. Mais qu'en general il étoit persuadé que les naturels de chaque pais étoient véritablement les seuls qui pûssent cultiver ou entretenir dans leurs terres les fruits & les autres productions de la

nature , & les commercer avec avantage pour les Peuples mêmes qui les vont prendre chez eux. Qu'ainsi ce seroit ruiner le commerce dans son principe , non-seulement que d'exterminer , mais même que d'effaroucher ou d'aliener les Peuples que l'on pourroit gagner par l'adresse ou par la douceur. Qu'en son particulier il n'avoit offert son ministere à la Phoenicie & à ses alliez que dans cette vûë. Que ses vœux les plus ardens étoient de policer les Sauvages mêmes qui se trouveroient susceptibles de quelques mœurs , par l'habitude qu'il leur procureroit avec des Nations civilisées. En un mot qu'il n'aspiroit dans son entreprise qu'à rendre les hommes heureux les uns par les autres.

Cherès en attendant le retour de ses deux Vaisseaux hâta tellement les ouvrages qu'il avoit commencez , que les familles de la Taprobane trouverent , en arrivant quelques

mois après , des habitations toutes faites à la Ville & à la campagne. Leur Commandant ou leur Gouverneur avoit ordre de la part des Rois de leur en faire la distribution suivant les avis & les dispositions de Cherès , & de se conformer lui-même aux reglemens qu'il recevoit de lui par rapport à cette conquête. Ces ordres étoient accompagnez d'une lettre de louïange & de remerciemens pour Cherès. Il fut encore plus touché de l'approbation qu'Afarte donnoit dans sa réponse aux principes de sa conduite ; non - seulement parce que la Phœnicie n'ayant point encore son partage , cette approbation paroïssoit plus desinteressée ; mais encore parce que les Phœniciens tenoient la premiere place dans son cœur , & qu'en les servant il croyoit servir plus immédiatement l'Egypte même.

Comme Cherès n'avoit attendu les Insulaires de la Taprobane que

pour mettre leur Colonie en possession du pays qu'il avoit acquis pour eux ; dès qu'elle fut établie , il fit équiper sa Flote entiere ; & l'ayant pourvûë abondamment de munitions de guerre & de bouche , il mit à la voile pour Sophir.

Son dessein étoit d'aller prendre les Côtes de l'Afrique au fleuve Raptus (*Cuama* ,) où comme il a été déjà dit , les Marchands Ethiopiens s'arrêtoient toûjours par la crainte qu'ils avoient des Antropophages. Mais un violent orage , tel qu'il s'en élève souvent entre l'Afrique & Menuthias , ferma d'abord à sa Flote l'entrée de ce canal dans lequel il ne vouloit s'engager qu'avec un vent très favorable. Le calme n'étoit pas encore entierement revenu lorsque son Vaisseau écarté de tous les autres par la tempête , se trouva devant une pointe de terre qu'il reconnut pour le promontoire Prason , que Ptolemée a placé depuis au quinzié-

me degré de latitude meridionale. Mais comme au-delà de Rapta vers le midi, il n'y a aucune pointe de terre avant ce promontoire qui se trouve située dans mes Auteurs anecdotes sous le Tropique du capricorne; je conclus que c'est le Cap dont Ptolemée a sçu le nom sans en sçavoir bien la situation, quoique la véritable lui fut indiquée par Marin de Tyr qu'il cite à ce sujet même¹. Cherès rappelant dans son esprit que c'étoit le terme de l'Afrique connue par les Geographes de son temps, résolut d'aborder là & prit des mesures pour la descente.

Il avoit apperçu de loin une foule d'Habitans sur le rivage; & il crut que ces Peuples ayant découvert plusieurs de ses Vaisseaux ne s'étoient assemblez en si grand nombre que pour se défendre au cas qu'il voulut aller à eux. C'est pourquoi il songea d'abord à réjoindre sa Flote; & en-

¹. Liv. 1. chap. 7.

suite pour donner lieu aux Sauvages de se séparer , il la fit mettre hors de la portée de leur vûë. Enfin il regla qu'à la faveur d'une nuit qui se trouva la cinquième depuis la tempête , trois de ses petits Vaisseaux conduits par lui-même , chargez de Soldats d'élite , & soutenues du reste de la Flote à une distance convenable , essayeroient de prendre terre. Il avoit remarqué pour reconnoissance du lieu, quelques cabanes presque sur le bord du Cap à l'embouchure d'une riviere (l'*Inhambane* ;) & il avoit jugé que la descente y seroit aisée par la nature du terrain. Sa conjecture se trouva vraie. Ils ne rencontrèrent même personne qui leur fit obstacle. Ainsi marchant en silence l'épée à la main , ils allerent à ces cabanes guidez par la lueur de quelques bois qu'on y tenoit allumez. Une trentaine de Sauvages , qui en gardoient l'entrée , s'éveillerent & jetterent aussi-tôt un grand cri ; ce

fut un signal pour les égorger. La diligence avec laquelle cette expedition fut faite ne laissa le temps à aucun d'eux de s'armer de son arc & de ses flèches qu'il avoit à côté de lui, ni le moyen de s'échapper pour aller au loin avertir leurs camarades.

Cherès & les siens entrèrent aussitôt dans une espece de grande estable soutenüe d'espace en espace par des pieux. Ils y trouverent environ cinquante hommes presque nuds, couchés sur de la feüillée, & attachez à ces pieux par des branches de palmiers entrelassées en forme de chaines. Ces hommes parlant différentes langues s'accordoient tous dans les marques de joye & dans le ton de supplication. Cherès avec des gestes favorables leur fit signe de laisser parler un d'entre-eux qui paroissoit avoir plus de zèle & de hardiesse que les autres. Seigneur, dit-il, vous que je vois à la tête de ces Phœniciens que je reconnois à leurs armes,

comme

comme étant Phœnicien moi-même; Le Ciel vous envoie fans doute pour être le liberateur de tout ce que nous sommes ici de malheureux destinez à servir de pâture aux cruels Habitans de cette contrée. Nous avons été jettez en différens temps sur leurs rivages par les vents contraires. Ils y viennent en foule dès qu'ils apperçoivent des tempêtes; dans le dessein de recueillir la proye qu'elles pourront leur apporter. Car d'ailleurs ils n'ont point assez de courage pour aller en Mer attaquer des bâtimens qu'ils croiroient capables de se défendre. Ils profitent de l'état d'impuissance, de fatigue, d'agonie, où des voyageurs battus par les flots & presque noyez se trouvent reduits; pour réserver ces infortunez à une mort bien plus terrible que celle dont ils les sauvent. Ils nous tiennent ici dans de vastes pâturages remplis de troupeaux, dont ils se nourrissent ordinairement, & dont

ils nous nourrissent nous-mêmes pour faire de nous dans leurs fêtes le même usage que de leurs troupeaux. Nous sommes livrez tous les mois au choix affreux qu'ils viennent faire de nous sur l'estimation brutale de notre embonpoint. Ah ! jeune Héros, qui que vous soyez , rendez - nous la vie , ou du moins préservez-nous d'une mort indigne de l'homme. Nous vous ferons peut-être de quelque utilité contre ces barbares dont une fatale expérience nous a fait connoître à peu près le génie & les coûtumes. Recevez - nous à la dernière place parmi ces braves guerriers qui vous ont suivi dans cette entreprise glorieuse , & qui paroissent pleins d'attachement pour votre personne & d'admiration pour votre vertu.

Cherès fit couper sur le champ les liens de ces prisonniers , & envoya des ordres à toute sa Flote de se rendre incessamment dans le port ou dans le bassin que formoit l'embou-

chure de la riviere. Il sentit en se voyant pour la premiere fois dans cette terre desirée où il commençoit des travaux utiles aux hommes , la joye qu'éprouvent des voyageurs revenus après de longues traverses dans leur patrie. Il apprit bien-tôt des étrangers qu'il venoit de délivrer , qu'en divers endroits de la Côte en remontant du côté du Nord jusqu'à Sophir , il y avoit de ces marchez infames où les Antropophages trafiquoient entre-eux des hommes qu'ils avoient pris. Il jugea à propos avant que d'aller nettoyer ces rivages de tant d'assassins , de former au promontoire pour sa Flote , un entrepôt qui demeureroit aux Phoeniciens. La chose ne lui parut pas difficile. Il voyoit déjà par lui-même qu'il avoit affaire à des hommes effrayez qui avoient abandonné toute la plaine depuis qu'il avoit mis pié à terre , & qui ne paroissoient plus que sur la cime des collines.

dont ils descendoient subitement par l'autre côté dès qu'on faisoit semblant de s'approcher d'eux. Il se confirma par cet exemple dans la pensée qu'il avoit toujous eüe que la cruauté & la barbarie sont jointes le plus souvent à l'extrême lâcheté ; Et il fut bien aise en même-temps d'avoir moins de sang à répandre qu'il n'avoit crû, pour la réduction de ces Sauvages. Mais il s'agissoit de se saisir de leurs personnes au plus grand nombre qu'il se pourroit ; & c'est à l'exécution de ce dessein que les étrangers lui furent d'un grand secours.

Comme il y avoit parmi eux plusieurs Ethiopiens qui avoient pris garde que la langue des Sauvages ne differoit pas extrêmement de la leur, ils s'offrirent à Cherès pour tâcher de les ramener. Ils lui dirent que pourvû qu'ils fussent armez ils ne craignoient rien de leur part. Qu'ils leur feroient entendre que

leurs troupeaux , leurs fruits & leurs cabanes étant dans la plaine , le plus sûr pour eux étoit de se confier en la miséricorde du conquérant. Oui , dit Cherès , & vous pouvez les assurer qu'outre la vie sauve que je leur garantis , je les occuperai à quelque chose de plus avantageux pour eux-mêmes que la profession horrible qui les rendoit l'abomination de toute la terre. Ne manquez pas d'ajouter que je ferai une grande distinction entre ceux qui reviendront sur vos remontrances , & ceux qui nous donneront la peine de courir après eux.

Ces députés étant partis au nombre de vingt , leur plus grande peine fut d'arriver jusqu'à ces Sauvages qu'ils appelloient à eux avec les cris & les gestes les plus pacifiques dont ils pouvoient s'aviser. Mais dès qu'ils purent entrer en quelque sorte de conférence avec eux ; ils leur firent bien-tôt comprendre qu'accoûtumés à l'abondance , comme ils l'é-

toient dans leurs prairies le long de la Mer ; ils alloient perir de misere , en cherchant leur vie & celle de leurs familles à la pointe de leurs flèches , sur des montagnes arides & dans des plaines desertes. Ces discours & d'autres semblables passant de bouche en bouche , en ramenerent deux ou trois mille dès les premiers jours , & encore davantage dans la fuite. Cherès les reçut favorablement. Il les distribua en plusieurs bandes à la tête desquelles il mit un Phœnicien pour les commander & un Ethiopien pour se faire entendre d'eux. Il les occupa à préparer le terrain pour une petite Colonie qu'il envoya demander à Astarte , en attendant qu'il allât disposer les choses pour un plus grand établissement dans le voisinage de Sophir. Il ne condamna point ces Esclaves à de plus longs travaux que les Insulaires de Menuthias. Il leur faisoit même donner une nourriture plus

solide en considération de l'habitude qu'ils en avoient contractée.

La plus grande partie de son Equipage étoit assez surprise de cette douceur & de ces égards ; & ils s'étoient plutôt attendus à un châtiement exemplaire de leur ferocité récente. Cherès leur dit , qu'il y avoit une grande différence à faire entre des crimes commis par des particuliers contre des loix établies dans une Nation policée , & des pratiques nées de l'ignorance & de la grossièreté de tout un Peuple. Que les peines qu'on leur feroit subir avant l'instruction , seroient une vengeance défendue & non une punition légitime. Qu'il ne se faisoit pas un scrupule d'exterminer des hommes pernicieux au genre humain ; & que sur ce principe il n'avoit aucun regret au carnage qu'ils avoient fait des trente Sauvages qui gardoient l'étable , parce qu'il le croyoit alors nécessaire. Mais qu'aujourd'hui qu'il

E iiiij

connoissoit mieux le caractère de ces Barbares , il se croiroit très-coupable de détruire une Nation qu'il alloit rendre utile par ses travaux aux Phœniciens mêmes , & par une suite de leur commerce à tous les Peuples de la terre.

Cependant tous les Sauvages ne se trouverent pas d'humeur d'abandonner leur faineantise , & l'esperance même de manger encore des hommes , pour des travaux suportables , mais reguliers. On apprit bientôt que plusieurs d'entre-eux montant le long de la Côte jusqu'à Sophir , étoient allez par bandes amener les autres Antropophages , en leur annonçant qu'ils étoient menacez d'une invasion semblable à celle qui les avoit chassés du promontoire. Qu'ainsi il falloit se préparer à la défense , & tourner contre des ennemis communs le courage qu'ils n'avoient encore exercé qu'en s'égorgeant un à un & seul à seul , pour

des querelles particulieres & personnelles. Cherès instruit de ces démarches, résolut d'aller chercher les Sauvages, & même par terre, pour les prendre de tous les côtez. Mais comme il y avoit près de cent lieuës de Prason à Sophir, il conçut que des chevaux lui seroient utiles; d'autant plus que la vigueur & l'agilité de ces animaux, que ces Peuples n'avoient pas encore vûs, jetteroit infailliblement l'effroi parmi leurs troupes les plus nombreuses.

Dans cette pensée il fit partir quatre Vaisseaux de sa Flote commandés par des Phoeniciens, mais accompagnés de plusieurs Ethiopiens. Il les chargea d'une somme d'or assez considerable pour acquerir dix mille chevaux dans l'Ethiopie, où ils sont en très grand nombre, d'une très grande beauté, & d'une corne si dure que sans avoir besoin d'être ferrez ils montent & descendent les montagnes les plus pierreuses¹. II

1. Dapper, p. 419.

ne plaignt point cette dépense dont il esperoit de se dédommager abondamment dans les mines de Sophir. Ces quatre Vaisseaux des plus forts de la Flote de Cherès devoient servir d'escorte aux batteaux plats qui ameneroient les chevaux & leurs conducteurs. Il prévoyoit que dans le même intervalle de temps la Colonie Phoenicienne arriveroit, & qu'étant suffisante pour garder le promontoire, il pourroit emmener avec lui toutes ses forces.

D'abord après le retour des Vaisseaux qu'il avoit envoyez en Ethio-
pie & l'arrivée de la Colonie Phœ-
nicienne qu'il attendoit de la Tapro-
bane, il se mit en marche du côté
de Sophir. Il faisoit côtoyer les ri-
vages par toute sa Flote qui portoit
les munitions qui leur seroient né-
cessaires en traversant des pays qui
n'étoient pas également fertiles. Il
vouloit même y remettre ses mala-
des & ses blessez, au cas qu'il y en

eut , & y jeter les Esclaves qu'il es-
peroit de faire. Enfin comme il n'a-
voit fait monter que six mille che-
vaux , les batteaux plats amenoient
les autres pour le besoin.

Les Sauvages qui n'avoient pas
ignoré tous ces mouvemens , s'é-
toient encouragez à s'avancer jus-
qu'à trois journées de Prafon. Ils
avoient assemblé dans une plaine au
pié d'une hauteur que devoit passer
Cherès , non une armée , mais une
multitude d'hommes qui croyoient
tous qu'en fait de combat , il ne s'a-
gissoit que du nombre. C'est pour
cela même que le sçachant arrivé de
l'autre côté de la hauteur qui les se-
paroit encore de lui , ils eurent l'au-
dace de lui faire une députation mé-
naçante ; parce qu'ils avoient appris
des Ethiopiens qu'on avoit envoyez
à eux-mêmes dès le commencement,
que chez toutes les Nations les Dé-
putez étoient inviolables. Les trois
Sauvages présentez à Cherès dans sa

rente furent frappez de la majesté de son air & de son visage : & soit qu'ils sentissent la superiorité naturelle qu'on a toujourn dit que les Noirs reconnoissent dans les blancs ; soit qu'ils fussent effrayez de cet habillement de fer , & de ce casque surmonté de pennaches & d'aigrettes , qu'ils voyoient non - seulement à Cherès, mais à tous les Officiers qui l'envirornoient ; ils n'osoient plus ouvrir la bouche. Au lieu de parler ils recommençoient sans cesse leurs prosternemens , tels qu'ils les faisoient devant leurs Idoles. Cherès fut obligé de leur faire dire par les Ethiopiens qui vouloient bien leur servir de truchemens , qu'ils eussent à mettre fin à leur ceremonial ridicule , & à expliquer leur commission. Les Députez firent entendre en tremblant & en begayant , que leurs Chefs avertissoient Cherès que s'il avançoit sur eux , ils alloient brûler tout vifs les étrangers qu'ils

avoient dans leurs marchez. Cherès leur répondit qu'ils en étoient bien les maîtres , & qu'ils feroient eux-mêmes la mesure de leurs châtimens. Mais que l'envie de changer le genre de mort de quelques centaines d'hommes ne l'empêcheroit pas de purger la nature humaine de monstres comme eux. Ces pauvres Nègres porterent à leurs Chefs l'impresion de leur frayeur , qui ne les empêcha pas de faire massacrer tous les étrangers qu'ils tenoient dans un marché voisin ; parce que se sentant pressez de se mettre en bataille , ils ne crurent pas avoir le temps de leur faire subir un plus long supplice.

Ils formerent comme un bataillon quarré fort épais , de sorte qu'il n'y avoit que les deux ou trois premiers rangs qui pûssent viser aux ennemis en tirant leurs flèches , & que les autres étoient obligez de les lancer en l'air & au hazard. Ces flèches étoient armées de petites pierres

aiguës , que les Naturalistes trouvant semées dans les campagnes de l'Afrique ont prises depuis pour des pierres de foudre & ont appellées *Ceraunia* ¹. Ils avoient derriere eux une montagne fort droite dont le sommet étoit couvert de ce bois incorruptible de *Thya* , espece de cedre qui a rendu ce pays fameux dans l'antiquité. Ils y avoient caché leurs femmes & leurs enfans , & ils comptoient de s'y refugier eux-mêmes en cas de mauvais succès. Chérès ayant vû cette disposition , ordonna aux deux aîles de son armée composée chacune de deux mille chevaux , de courir à toute bride dès qu'elles seroient arrivées sur la hauteur , pour aller gagner le derriere du bataillon des Sauvages par les deux espaces qu'ils avoient laissez fort imprudemment à leurs côtez ; pendant que lui-même leur feroit face avec les

1. Mem. de l'Acad. des Sci. ann. 1723. par M. de Jussieu.

deux mille hommes qui lui restoient. Les Barbares s'attendoient bien à voir ces chevaux que plusieurs d'entre-eux avoient apperçûs , mais qu'ils avoient dépeints à leurs camarades comme des animaux fort lents à la marche qu'ils leur avoient vû faire. Ainsi ils furent étrangement consternez lors qu'ayant à peine eu le temps de poser la flèche sur l'arc , ils virent leur bataillon enveloppé dans le premier moment ; leurs rangs ouverts dans le second ; la plûpart d'entre-eux renversez & foulez aux piés des chevaux dans le troisiéme. Ils n'évitoient une épée que pour rencontrer l'autre. Ils se sentirent vaincus au premier abord , & leur résistance fut à peine aussi longue que ma description. Ils tendirent les bras pour demander grace ; & le combat cessant aussi-tôt , ils furent conduits par milliers dans les Vaisseaux où on les mit aux fers. Cependant Cherès rencontrant l'estable où ils venoient

de massacrer les étrangers, separa les Chefs de ces Barbares & les fit tous mettre en croix le long du rivage de la Mer, pour intimider le reste de la Nation, & pour marquer aux voyageurs qu'il avoit assuré le passage du canal & l'abord même de la Côte.

Après cette execution il fit publier par les Ethiopiens une amnistie par laquelle il assûroit non-seulement la vie, mais un traitement favorable à tous les Sauvages du pays, s'ils renonçoient à leur ancienne barbarie & s'ils se reconnoissoient esclaves des Phoeniciens. Cette publication attirera les femmes & les enfans de ceux qui étoient déjà dans les chaînes. Il les fit mettre ensemble par familles, en leur promettant, en son nom & en celui des Phoeniciens leurs maîtres, de les joindre toujours ainsi dans les travaux qu'on leur imposeroit. Il n'excepta de cette regle que les jeunes hommes non encore

mariés, dont il fit des Rameurs à la place de ceux qu'il avoit amenez de la Taprobane ; en changeant ceux-ci en Soldats pour grossir ses troupes. Mais il promit aux uns & aux autres de ces nouveaux Captifs de les délier tous, quand on auroit des preuves suffisantes de leur fidelité. Ces traits de bonté de la part d'un vainqueur qui leur avoit paru si terrible, les consolerent un peu de leur défaite & de leur esclavage. Ceux qu'il laissa dans leur propre pays, se resolurent avec moins de regret à ces travaux mis au rang des peines des criminels ; mais ausquels bien d'autres hommes se soumettent volontairement dans le seul dessein de gagner leur vie. Jeparle des mines qu'on leur fit ouvrir dans le territoire de Sophir, où Cherès arriva sans aucune opposition, & en délivrant sur la route tous les Captifs des Antropophages.

Ces mines se trouverent d'une

richesse étonnante. Et quoique les Phœniciens fussent de grands maîtres en l'art de conduire ces sortes d'entreprises qui ne leur étoient pas nouvelles, les Prêtres Egyptiens que Cherès avoit avec lui leur communiquèrent le vrai secret de détacher l'or des fragmens de pierre qu'on apporte de la mine. On ne le retiroit auparavant que par des broyemens très penibles suivis de fontes réitérées. Les Prêtres Egyptiens leur apprirent que le mercure versé sur la pierre assez simplement pilée se chargeoit du métal précieux. Qu'il étoit aisé de séparer ensuite cet amalgame ou ce mélange, du sable ou du gravier qui l'embarraffoit encore; & qu'enfin il ne s'agissoit plus que de faire évaporer au feu le mercure qui laissoit l'or pur au fond du vaisseau¹.

1. Pero Fernandez de Velasco donna en 1571. ce secret aux Espagnols qui l'employèrent dans les mines du Potosi.

Mercure Indien. part. J. c. 4. & Rohaut a expliqué cet effet dans la Physique part. 3. chap. 6. art. 27.

Ils ajoûterent que cette propriété du mercure s'étendoit jusques sur l'argent, & demeuroit sans effet à l'égard des metaux inferieurs, aufquels il ne s'allioit point. Il ne s'agissoit que du premier aux mines de Sophir: Et l'on sçait que dans les siècles suivans elles ont fourni aux Peuples les plus celebres, non-seulement l'or dont ils ont revêtu les temples de leurs Dieux & les palais de leurs Rois, mais encore le nombre innombrable de pierres précieuses dont leurs femmes se sont parées. Sans alleguer celles dont les noms sont communs; c'est de là qu'on tiroit la pantarbe qui avoit, dit-on, la vertu de repousser l'action du feu, & le sideropœcile du genre des Siderites, aufquels on a attribué la propriété encore plus fabuleuse d'entretenir l'inimitié entre ceux qui en portoient ¹.

1. Heliod. c. 4. & 8. | *Navigazione Salomonis*, c. 6. p. 179. | mais voyez M. Huet de

Astarte ayant appris des nouvelles si avantageuses obtint du Roy même de Phœnicie , pour cette habitation déjà pourvûë d'Esclaves qui devoient la cultiver , une Colonie plus nombreuse que n'auroient pû la composer les Phœniciens de la Tapprobane. Ce Peuple accoûtumé à Tyr & à Sidon à toutes les délices de la vie n'y trouva dans ce nouveau séjour aucune diminution. On y bâtit des maisons de plusieurs sortes de bois veinés de toutes couleurs ; & plus susceptibles de poli & de sculpture que le marbre. Outre les alimens ou salutaires ou délicats qu'offroient en abondance la terre & la mer ; les campagnes y étoient pleines de Paons , de Perroquets , de Singes , & d'autres animaux dignes par la beauté de leurs figures ; ou par la singularité de leurs graces , d'être envoyez , comme ils l'ont été long - temps depuis , chez toutes les Nations assez aisées pour dépenser

en amusemens. Au reste , quoique Cherès n'eut pas eu dessein que les Insulaires de la Taprobane partageassent avec les Phœniciens la domination de Sophir ni la possession de ses mines ; ici comme dans toute la suite de sa course & en chaque lieu d'entrepôt , il assigna un quartier pour leur demeure , & leur donna un intérêt convenable dans le commerce Phœnicien. Les Rois même de la Taprobane lui avoient insinué que quoiqu'ils fussent ravis qu'il voulut bien exercer leurs sujets dans la navigation & dans le commerce ; ils ne se soucioient pas d'acquiescer des possessions extrêmement éloignées , qu'ils auroient peine à fournir de Colonies.

Les établissemens que Cherès venoit de procurer aux deux Nations qui lui avoient prêté leurs soldats , n'étoient point des établissemens pour lui. Son ame remplie de projets plus étendus pour l'utilité du

monde entier, & même du desir de rentrer dans sa patrie avec toute la gloire & toute l'autorité que donnent les grandes actions, se sentoit encore bien loin de son terme. Il avoit actuellement dans l'esprit la recherche de l'extrêmité de l'Afrique, objet véritablement nouveau qui devoit apporter au commerce une facilité dont on concevoit tout le prix, mais dont l'esperance étoit traitée de chimerique. Etant revenu de Sophir au promontoire, ce fut en ce dernier port qu'il s'embarqua pour cette nouvelle expedition. Il avoit grossi son Equipage de plusieurs des étrangers qu'il avoit délivrez. Ils avoient eux-mêmes demandé à le suivre, après qu'il eut accordé à tous une pleine liberté de retourner dans leur patrie chargez de l'or de Sophir. Comme il y avoit parmi ceux qui se donnerent à lui des Marchands de toutes les Nations, & même des Phoeniciens déjà établis dans

les ports les plus septentrionaux de la mer Atlantique , & qui avoient passé la Méditerranée pour venir s'embarquer sur la mer rouge ; il fut bien aisé d'avoir en eux des interprètes commodes pour les Côtes qu'il avoit à parcourir. Il jugea à propos d'emmener avec lui tous ses chevaux après le service qu'il en avoit tiré contre les Antropophages. Mais avant que de partir de Sophir , il avoit changé les bateaux plats qui les avoient apportés de l'Éthiopie , en des Vaisseaux plus profonds & plus propres à se défendre des tempêtes.

Fin du sixième Livre.



S E T H O S.

LIVRE SEPTIÈME.

Quoique je ne tire que de mes Auteurs anecdotes le tour de l'Afrique fait par Sethos ou Cherès ; les Monumens historiques font juger que toutes les Côtes de cette troisième partie de la terre ont été découvertes vers le temps où mon Héros se trouve placé ; c'est-à-dire dans les cent années qui ont précédé la guerre de Troye. Les premiers Peuples qui se sont senti les plus forts par le courage ou par le nombre , se sont étendus de proche en proche sur la terre ferme. C'étoit beaucoup pour eux de traverser les rivieres qui s'opposoient à leur passage ; & c'est ainsi que

que Ninus forma le grand Empire des Assyriens que son pere Belus n'avoit pas porté hors de la Babylonie. Mais dès qu'on eut essayé de la navigation ; les grands hommes de l'Égypte , tels que Cecrops , Cadmus , Danaüs , s'exposerent à la fortune de la mer , établirent des Colonies sur ses rivages , & furent par là les Peres du commerce , cet aimable lien de société entre les Nations éloignées. Les Héros de la Grece ; Hercule , Thésée , Pirithoüs , peu antérieurs à Sethos , succederent à cette émulation ; & non contents de faire connoître les Mers , ils inviterent leurs contemporains à les frequenter ; en exterminant les Pirates qui les croisoient , & les Tyrans qui en rendoient les bords inaccessibles. Comme chaque siècle a son esprit dominant , il ne s'agissoit alors entre les hommes qui tendoient à la haute réputation , que de trouver de nouveaux pays , d'y bâtir des Villes , &

de donner des loix à leurs Habitans. Mais cette pratique ayant été depuis suspendue, ou du moins très affoiblie; & ces Héros n'ayant eu d'ailleurs pour Historiens que des Poëtes, il ne faut pas s'étonner qu'il ne nous reste que de foibles traces de leurs routes. La Fable les faisant descendre aux enfers, au lieu de les conduire à différentes extrêmités de nôtre monde, a converti en merveilles inutiles des navigations dont le détail le plus simple seroit pour nous d'un très-grand prix. Cependant comme le desir du gain est pour le moins aussi ancien parmi les hommes que l'Heroïsme; les Phœniciens grands commercans, se trouvent mêlez selon les traditions historiques dans les premières expéditions de mer: Et les memoires anecdotes dont je me sers n'avancent rien que de vraisemblable, en rapportant à Sethos en particulier, ce que les Auteurs connus indiquent en general;

lors qu'ils disent que les Phœniciens instruits de la navigation par les Egyptiens, ont doublé la pointe de l'Afrique avant tous les autres Peuples & dès les temps Héroïques ¹.

Nos Historiens, dont les plus anciens n'ont commencé à paroître, selon Herodote, qu'à la descente de Xercès dans la Grece, nos Geographes, & nos Relateurs de voyages, encore plus récents que nos Historiens, rapportent ou forment eux-mêmes des autoritez qui vont toutes à établir le tour de l'Afrique fait plus d'une fois dans les siècles suivans. Il est vrai que quelques-uns d'entre-eux refutent ces autoritez en les alleguant. Mais ces refutations repetées en plusieurs endroits de leurs ouvrages prouvent du moins que la tradition continuée & quelquefois renouvelée présente toujours ce fait. Herodote ², par

1. M. Huet Hist. du Com. c. 7. & 8. aussi bien que la Martiniere-Dict. Geogr. au mot

Atlantique, établissent ou suivent cette opinion.

2. Liv. 4.

exemple , raconte que Nechus ce Roy d'Egypte qui fut déthroné & tué par l'Ethiopien Sabacon , quatre ou cinq cens ans après Sethos , ayant la curiosité de connoître la situation generale des mers & des terres , envoya des Phœniciens à cette découverte. Ceux-ci sortant par le détroit de la mer Rouge , passerent de la mer Orientale ou Ethiopique dans l'Hesperienne ou Atlantique , rentrerent par le détroit des Colomnes d'Hercule dans la Méditerranée , & revinrent par là en Egypte. Pour marquer que cette navigation les avoit portez au-delà des routes du Soleil ou de la Zone torride , ils disoient que cinglant à l'occident ils avoient eu le soleil à leur droite : circonstance , ajoûte Herodote , que je ne crois point , mais que d'autres pourront croire.

Hannon , celui-là même qui étoit Capitaine des Carthaginois avec Himilcon dans la guerre contre Aga-

tole, fut envoyé par le Sénat de sa Ville avec le même Himilcon à la découverte des Côtes de l'océan occidental; le premier du côté du Sud, & le second du côté du Nord¹. Quoique dans certains exemplaires de la relation d'Hannon il paroisse n'avoir côtoyé l'Afrique que depuis les Colonnes d'Hercule jusqu'à la corne Hesperienne *Cap des Palmes*², où l'Afrique se retrecit d'environ trente degrés de longitude; j'ai vû d'autres exemplaires, où Hannon fait le détail de sa navigation depuis Cadix jusqu'au Golphe Arabe. Pline a vû ces exemplaires aussi-bien que moi, puis qu'il les allegue sur ce fait même³. Enfin pour terminer les citations des Auteurs Grecs & Latins, qui seroient nombreuses; Strabon⁴ refute fort au long

1. V. les Differtations de Dodwel à la tête des petits Geographes. *De Hannon*. c. 19.

2. Selon Saumaïse

Plinian. exerc. p. 915.

3. L. 2. ch. 67. Il ne nous reste aujourd'hui que les premiers.

4. Liv. 2.

l'Histoire de cet Eudoxe de Cysique, qui ayant été envoyé aux Indes par la Reine Cleopatre veuve du second Evergetes, Ptolemée VII. ou Ptolemée Physcon, fut jetté sur les Côtes orientales de l'Afrique, où il vit des débris de Vaisseaux que l'on reconnut à leur forme venir de Cadix. Mais ailleurs le même Strabon soutient que la communication de la mer Orientale à l'Occidentale n'est interceptée par aucun Istme qui joigne l'Afrique aux terres Australes. Il ne pouvoit sçavoir cette position de la terre & des deux mers que par quelques relations semblables à celle d'Eudoxe. Il paroît donc ceder ici à la croyance generale qu'il combat en d'autres endroits.

En effet, il y a long-temps qu'on est revenu de l'ancien préjugé qui faisoit regarder les chaleurs de la Zone torride comme une barriere de separation entre les deux Hemispheres coupez par l'Equinoxial. Les

1. Livre 1. p. 5.

Navigateurs ont fourni à Ptolemée la connoissance du fleuve Raptus , (*Cuama*) qui est bien au-delà de la ligne dans la Barbarie , (*le Zanguebar.*) & celle du promontoire Prasou à l'extrémité de l'Agysimbe (*partie du Monoëmugi & de la Cafrerie.*) Or comment est - ce que de tant d'hommes qui ont eu le courage d'aller jusques-là , aucun n'eut eu la curiosité de suivre cette même Côte, dont le bout n'est au-delà du Tropicque de douze degrés ou de trois cens lieuës. D'ailleurs les vents écartent frequemment les Navires de leur route , & nous devons à leur violence la découverte de bien des terres que les voyageurs ne cherchoient pas. C'est ainsi que plusieurs , après avoir eu le malheur d'être jettez malgré eux jusques aux extrémités de l'Afrique, ont encore eu celui d'être suspects dans la relation qu'ils en ont faite à leur retour.

Cependant comme les traces de ces anciens voyageurs sont entièrement perduës, il faut s'attendre ici à ne trouver, pendant une assez longue route de mon Héros, que des noms de lieux étrangers à nôtre Géographie, & des noms de Peuples inconnus à nôtre Histoire. Nous avons encore aujourd'hui une légère notion des Côtes orientales de l'Afrique jusques sous le Tropique du Capricorne. Mais dans le retour par les Côtes occidentales, mes lecteurs ne se retrouveront en pays de connoissance qu'au-delà de l'Equateur, & à la corne Hesperienne¹.

LA Flote de Cherès partie du

1. Les noms de Provinces & de rivières placées dans cet intervalle seront tous ici tels que dans la Géographie moderne. Et là-dessus on peut penser en general que ces sortes de noms trouvez dans les

pays mêmes, & que les voyageurs n'y ont pas portez, sont à peu près tels aujourd'hui qu'ils étoient dans les premiers temps, & que mon Auteur les a trouvez dans ses Mémoires anecdotes.

promontoire Prafon , & ne perdant jamais la vûë des rivages , découvrit bien - tôt du haut de ses mâts un vaste bassin ou grande baye (*Manica* ,) où viennent se rendre quatre rivieres ¹. Cherès ordonna la descente en un lieu si remarquable : Tout son Equipage lui représenta que si l'on s'arrêtoit par - tout où l'on appercevroit quelque singularité, ils n'arriveroient jamais à leur but principal qui étoit de trouver l'extrémité de l'Afrique & un passage dans l'autre mer. Il fut ravi de cette impatience qui répondoit à la sienne propre , mais il leur dit : Que dans l'intention qu'ils avoient d'être utiles à leurs compatriotes , il ne falloit pas négliger la connoissance des terres : Que c'est par la détermination exacte qu'ils feroient de leur hauteur , & par le détail des autres circonstances des lieux , qu'ils rendroient leur décou-

1. Elles sont appel- | Laurent - Marquez ;
lées aujourd'hui Aroé , | Maunbé & Tenbé.

verte constante, & que l'on pourroit retrouver leur route. Il se réduisit néanmoins à ne descendre que dans les endroits où ils verroient des embouchures de rivières.

Ils rencontrèrent ici une autre espèce d'hommes (*les Hottentots*) semblables à ceux qu'ils avoient déjà vus, par l'effroi & par la disposition à la fuite. Mais ils étoient d'une figure si horrible qu'ils hésiterent d'abord à les prendre pour des hommes. Cherès fit monter à cheval une cinquantaine de soldats pour courir après eux & en amener quelques-uns, afin qu'on les pût voir de plus près. Ils paroissoient ne former aucun discours, mais on les entendoit repeter sans cesse en criant *Chainouquas*, & c'est le nom que Cherès leur imposa. D'ailleurs ils avoient les bras & les jambes environnez d'in-

r. Tout ceci est conforme à la Carte que le P. Tachard a donnée de la pointe de l'Afrique dans ses voyages.

restins d'animaux en forme de bracelets ou de jarretieres à plusieurs tours , ce qui les rendoit aussi hideux que puants. Ainsi on les lâcha bientôt ; & ils se mirent à fuir d'une maniere assez pesante , embarrassés qu'ils étoient de leurs ornemens detestables. Cherès demanda aux Phœniciens s'ils vouloient faire là quelque sorte d'établissement. Ils répondirent tout d'une voix que leur Nation seroit toujours à temps de s'emparer quand elle voudroit d'un terrain qui paroïssoit avoir si peu de défense , & qu'ainsi ils n'aspiroient qu'à continuer leur route. Ils se rembarquerent donc , & suivant la regle dont ils étoient convenus , ils mirent pié à terre sur le bord d'une riviere où les Habitans aussi vilains & aussi fuyards que les précédens avoient un assez grand nombre de barques & de filets d'ozier. C'est pour cela que nos Navigateurs la nommerent la riviere *de la pêche*. Une raison sem-

blable à celle qui avoit donné le nom aux Chainouquas, fit appeller ces seconds habitans *Gouriquas*. En avançant toujours au Sud ils trouverent encore une riviere qui surpasseoit beaucoup en largeur les deux précédentes, & quelques autres dont je ne parle point. Ainsi ils l'appellerent riviere *large*, & les habitans furent nommez *Gassiquas*.

Il ne s'étoit guères écoulé qu'un mois depuis leur départ du promontoire, lors qu'ils apperçurent devant eux la mer couverte au loin d'herbes épaisses comme un vaste champ^r. Cette vûë les effraya : ils crurent être arrivez à des bas-fonds. Ils commençoient à les regarder comme une barriere que la nature avoit mise aux navigations du côté du pole Austral; & ils disoient entre-eux qu'il ne falloit plus s'étonner qu'on n'eut jamais pû faire le tour de l'Afrique. Ce fut

1. Premier voyage du | du Cap de bonne Espe-
P. Tachard au passage | rance, p. 55. & 56.

peut-être ce même objet qui donna lieu à Satafpès ce Prince coupable que Xercès condamna depuis à cette même expédition qu'il entreprit du côté de l'occident, suivant le rapport ¹ d'Herodote, d'alleguer que son Vaisseau arrêté n'avoit pû voguer d'avantage. Cherès dans une vive esperance de dissiper bien-tôt la cause de ce découragement, déclara à son Equipage que se mettant dans une chaloupe il alloit lui-même reconnoître cet obstacle. Il ajoûta que s'il étoit réellement invincible, il n'avoit rien au-dessus de l'homme pour le surmonter. Mais qu'il ne se laisseroit pas abuser par son imagination, & que l'apparence ne lui tiendroit pas lieu de la vérité. En même-temps faisant attacher sa chaloupe par un cordage, à un gros Vaisseau qui devoit la remorquer au premier signal, il s'enfonça dans cette espece de marais. Les Ra-

1. Livre 4.

meurs n'éprouverent aucune résistance, si ce n'est que les rames fortoient de l'eau toutes chargées de ces herbes qui ne tenoient à rien. Il jugea que les vents ou les courans les ayant apportées des terres ou des Isles voisines, les avoient rassemblées en un goïsmon qui n'avoit fait peur à tout son monde que par son étendue prodigieuse. Et comme tous les corps en mouvement tendent aux lieux où ils trouvent le moins de résistance ; il conjectura que la terre ferme de l'Afrique finissoit vers cet endroit là, & qu'il trouveroit bien-tôt le passage qu'il cherchoit.

Toute la Flote s'étant donc avancée sans crainte à son exemple, on vit la Côte manquer tout d'un coup au Sud, & courir comme en droite ligne à l'Ouest. Ce furent alors des cris de joye, telles que les peines & les inquietudes fréquentes des voyageurs sur mer leur donnent sujet

d'en faire , quand ils s'en croient délivrez. Ils élevoient Cherès jusqu'aux Cieux , comme étant le premier Navigateur qui eut vaincu les difficultez qui avoient rebuté tous les autres. Cherès rejettant en grand homme toute admiration mal placée , leur fit remarquer lui-même qu'il avoit dans leur Flote un avantage que les autres Navigateurs n'avoient pas eu. Qu'il y avoit bien de la difference entre ce que peut tenter un seul Vaisseau , & ce qu'on peut risquer à la vûë & à la portée du secours. Que la posterité compareroit leurs actions avec leurs forces , & ne leur sçauroit gré que de ce qui seroit digne de leur nombre. Qu'enfin ils avoient encore à suivre la Côte qui regarde à peu près le Sud ; & que pour lui il ne seroit content que lors qu'ils seroient arrivez à l'autre pointe , & qu'ils pourroient porter au Nord.

En effet , quoique l'extrêmité de

l'Afrique puisse passer pour une pointe à la comparer à la largeur du reste de son continent ; il est pourtant vrai que c'est une Côte qui biaise un peu vers le Sud en allant à l'Ouest , & qui en ce sens n'a guères moins de cent soixante lieuës de longueur. Or comme ils la rangeoient de trop près , la sonde leur fit reconnoître un banc qui les avertit de prendre le large : Et ce qui fit à Cherès une inquietude qui dura plus que la précédente , ce banc s'avance à cinquante ou soixante lieuës dans la mer & regne presque d'une pointe à l'autre de la Côte. Ainsi ils voguerent pendant plus de quinze jours hors de la vûe de tout rivage & par des temps très orageux ¹. La mer leur paroissoit couverte toutes les nuits

1. C'est par cette raison que le Cap de bonne Esperance, avant que de porter ce dernier nom que lui donna Jean H. Roy de Portugal ,

fut appelé le Cap des Tourmentes par Barthelemi Dias Portugais, qui le doubla en 1493. Bergeron.

de brillans ou passagers ou permanens. Les gouttes d'eau qui réjailloient des vagues brisées se changeoient en autant d'étincelles, & le sillage de chaque Vaisseau devenoit un fleuve de lumiere ¹. La connoissance que Cherès avoit prise à Thebes de ce ciel étranger, le ramenoit pourtant toujours vers le Nord, & il se reconnut enfin à trente-deux degréz de latitude Australe : c'est-à-dire plus près de l'Equateur de trois degréz que l'extrêmité même de l'Afrique. Il ne s'agissoit plus que de sçavoir s'ils l'avoient passée ; c'est-à-dire, s'ils avoient l'Afrique à leur droite ou à leur gauche : En un mot c'étoit une question de longitude que la vûe des terres pouvoit seule décider. Cependant comme il avoit déjà observé que dans ces mers les vents portent toujours à l'Oüest, il ne douta pas qu'il ne fut dans l'Océan occidental. C'est pourquoi il

1. Le P. Tachard.

guida à l'Est pour retrouver l'Afrique qu'il eut bien-tôt la satisfaction de découvrir. Ensuite retournant au Sud pour s'affûrer de son extrémité, ils virent enfin le Cap qui la terminoit.

Une montagne extrêmement haute coupée au-dessus en forme de table, & qui paroît de loin au bord de la mer, quoi qu'elle en soit à près d'une lieüe, fait comme le fond d'une baye ou d'un bassin propre à recevoir les plus grandes Flotes. Celle de Cherès y entra comme en triomphe, parce qu'en effet elle remportoit une espee de victoire ou sur la distance des lieux ou sur l'ignorance des hommes. Mais pour dire la verité, ce triomphe n'avoit pas là ses vrais spectateurs. La communication des deux mers trouvée étoit un service rendu ou à des Nations absentes ou à des hommes futurs : Et aujourd'hui même nous en avons laissé perdre l'usage & presque

l'idée. Trop heureux, si ce que j'en rappelle dans cette Histoire sert à réveiller la curiosité des Navigateurs, & sur tout l'attention de nos Princes.

Dès que Chérès eut mis pied à terre en cet endroit qu'il appella le Cap du passage, (*c'est le Cap de Bonne Esperance,*) il dit aux Phœniciens : Que quand il n'y auroit aucun commerce à faire dans ce lieu particulier, il ne falloit pas manquer d'y élever une forteresse qui fut un monument de leur découverte, & qui fournit un hospice & des rafraichissemens à tous ceux qui dans la suite entreprendroient le voyage des deux mers. Il songea d'abord à employer à ce travail les habitans, même espece d'hommes que ceux qu'il avoit trouvez sur toute la Côte Orientale, endecha du tropique. Mais la crainte avoit écarté ceux-ci encore plus loin au premier aspect de sa Flote. Ainsi, pour en rassembler le nombre à peu

près dont il avoit besoin, il se résolut de faire avec mille chevaux une battué & une enceinte comme en une chasse de bêtes fauves. Cet expédient lui réussit pour en amener en une seule fois deux ou trois cens. Il les fit dépouïller, hommes & femmes, par les Rameurs, des boyaux qui leur servoient d'ornemens & presque de vêtemens. Pendant cette operation forcée, ils faisoient des cris qui les firent nommer *Sousiquas*. Ce spectacle n'étoit que bisarre; mais ce fut autre chose quand il voulut les contraindre à quelque ouvrage. Car il n'y eut ni démonstration de douceur, ni châtimens actuels, ni appareil du dernier supplice qui pût les reduire à faire aucun emploi de leurs mains, pour le service de leurs vainqueurs. Diodore¹ parle de certains Peuples d'Afrique voisins de la Mer rouge qui ne s'ébranlent point des coups qu'on leur donne,

1. Livre 3.

& qui voyent égorger leurs femmes & leurs enfans fans tristesse & fans colere. Cherès ne mit pas ceux-ci à cette dernière épreuve, mais il leur en fit toute la peur inutilement. Il conclut de là, qu'il y a des hommes comme des animaux dont la propriété est d'être inutiles, & qui ne sont capables ni de société ni d'esclavage. Ainsi il envoya demander à la Colonie de Sophir des ouvriers accompagnez d'une garnison; & par un autre Vaisseau il voulut faire sçavoir à Astarte l'importante découverte qu'il venoit de faire. Il ajouta que comme il alloit s'éloigner de plus en plus en achevant le tour de l'Afrique, il n'enverroit peut-être plus la relation de ses progrès directement jusqu'à lui; & qu'il tireroit de proche en proche des dernières Colonies qu'il auroit établies les secours dont il auroit besoin pour en établir de nouvelles. Mais que comme la Phœnicie en devoit être

la première source, il l'invitoit de presser le Roy de Tyr de multiplier ses embarquemens pendant toute la durée de leur navigation.

En attendant au Cap du passage le retour des Vaisseaux envoyez à la Colonie de Sophir, il s'avança assez dans les terres pour en reconnoître la nature. Quoiqu'elles ne fussent point cultivées elles lui parurent très fertiles par elles-mêmes; & il trouva un grand nombre d'arbres dont un seul auroit fourni de l'ombre à cent hommes à la fois¹. C'est ce qui porta dans la suite les Phœniciens à former là un jardin, dans lequel ils rassemblerent toutes les plantes des trois parties du monde connu².

Dès que les ouvriers furent arrivez, Cherès fit commencer la forteresse; & comme il voulut la voir achevée, il eut le temps de recevoir

1. Dapper p. 383.

2. Les Hollandois ont entrepris depuis de faire la même chose au Cap, en y ajoutant les plantes de l'Amérique.

la réponse & les remerciemens d'Astarte; après quoi il se remit en mer & commença à cotoyer les rivages en cinglant au Nord. Suivant la methode qu'ils avoient observée de l'autre côté, ils s'arrêterent d'abord à la riviere *des Monts*, & ensuite à celle *des Elephans*, dénominations tirées des circonstances des lieux. Les habitans jusqu'au tropique se trouverent à peu près semblables à ceux de la Côte orientale correspondante. Il nomma les plus proches du Cap *Grigriquas* & les plus proches du Tropicque *Namaquas*. Et dans route cette étendue les Phoeniciens ne daignerent fonder ni habitation ni commerce.

En continuant leur route ils virent un peu au-dessus du Tropicque meridional un très-grand fleuve (*le Bravagha*.) Cherès ne les obligea point à faire là une descente, parce que ce fleuve étoit environné de deserts affreux à droite & à gauche,

aussi loin que la vûë pouvoit s'étendre. Cependant comme il avoit déjà parcouru une assez longue Côte dans cette partie occidentale de l'Afrique, sans avoir fixé aucun entrepôt pour le commerce des Phoeniciens, & pour la commodité des Navigateurs à venir; il avoit dessein de faire un établissement au premier endroit dont le terroir lui paroîtroit favorable. Mais il étoit bien aise aussi que cet endroit fut un peu plus avancé vers l'Equateur que le Tropicque; d'autant que de tous les pays enfermés dans la Zone torride, ceux qui sont les plus voisins des Tropicques sont les plus exposez aux ardeurs du soleil perpendiculaire, par le long séjour que cet astre fait, tant dans ces cercles, que dans ceux qui les précèdent immédiatement. Cette observation a déjà été faite par l'Astronome Geminus ¹ dès le temps d'Auguste, & citant même Polybe

1. Elem. Astron. c. 13.

qui

vivoit du temps de Scipion. Ils rencontrèrent enfin trois bras de riviere réunis , dont l'embouchure formoit une baye très large & très arrondie. C'est dequoi Cherès étoit le plus curieux , parce qu'ayant une assez grande Flote , il regardoit comme le principal avantage d'un lieu d'établissement d'avoir un bon port. Celui-ci se trouva excellent ¹. L'eau de ces trois bras de riviere est salée , & la Colonie Phœnicienne en tira dans la suite tout le sel dont elle eut besoin : Mais un peu au - dessus vers l'Equateur est une riviere d'eau douce. Cherès fit prendre les alignemens d'une Forteresse & d'une Ville dans l'espace intermediaire situé vers le douzième degré de latitude meridionale.

Ce lieu commençoit à être très champêtre. La plaine qui n'étoit interrompuë que par quelques coteaux

1. Dapper le nomme | yaume de Benguela ,
Catonbelle dans le Ro- | page 375.

verds paroïſſoit extrêmement fertile. Elle étoit couverte d'arbres fruitiers, les uns tels qu'on en trouve par tout, & d'autres dont on ignoroit les noms mêmes dans l'Egypte & dans la Phœnicie. Mais on ne voyoit encore aucun habitant. Cherès jugeant qu'il y en avoit dans les environs, & ne ſaçant point quelles ſeroient leurs diſpoſitions à l'égard des étrangers, fit comprendre à ſon Equipage qu'il étoit important d'avoir là une place d'armes, un lieu de déſenſe, & un rendés-vous; au cas qu'il en fallut venir à quelque expédition militaire. Ainſi il commença les travaux avec le ſecours des ſeuls hommes qu'il avoit amenez. Ils montoient alors à plus de vingt mille qui entre-eux tous ſçavoient tous les arts. Ce Héros mettoit lui-même la main à l'œuvre; & il avoit formé de toute ſa Flote une communauté d'ouvriers dont le Chef conduiſoit par ſon ordre & par ſon exemple.

tous les exercices. Leurs chevaux, qui ne leur étoient pas nécessaires là pour des expéditions de guerre, leur furent très utiles pour les transports & pour les charrois. Le desert voisin leur fournit plus de pierres & plus de sable qu'ils n'en auroient pû tirer des carrieres les plus abondantes; & leur unique peine fut de reconnoître les lieux qui enfermoient des mines de fer, bien plus avantageuses pour les usages de la vie, & bien plus rares en ces climats que les mines d'or.

L'ouvrage avançoit déjà beaucoup; & ils commençoient à avoir une place & une enceinte de ville incomparablement plus forte que toutes les habitations des Sauvages, qui ne consistoient qu'en des hameaux plus ou moins grands fermés de clayes. Cherès avoit déjà donné le nom de nouvelle Tyr à la Ville, & celui de nouvelle Phœnicie à la campagne dans laquelle il vouloit

Gij

aussi s'étendre ; lors qu'ils apperçurent sur les hauteurs quelques Noirs qui les regardoient travailler. Il ordonna que sans se détourner de leurs occupations ordinaires, on les laissât venir jusqu'à eux, s'ils le jugeoient à propos. En effet ils s'approchoient tous les jours un peu d'avantage. Enfin ils détachèrent trois de leurs hommes les plus apparens tenant à la main des branches d'olivier, dont une convention tacite semble avoir fait un signe de paix chez tous les Peuples. Ces hommes étant arrivez jusqu'à la garde la plus avancée, donnerent à entendre qu'ils souhai-toient de parler au Commandant. Cherès fit appeller aussi-tôt outre ses Ethiopiens, ceux qui lui avoient paru avoir le plus de génie parmi les Rameurs. Une de ses vûes en les choisissant entre les captifs de Sophir, avoit été de trouver en eux des interpretes ; parce qu'il présu-moit avec quelque fondement que

le pays de l'Agyfimbé qu'occupoient les Antropophages s'étendant du rivage oriental à l'occidental correspondant de l'Afrique, il n'y auroit pas une extrême différence de langage de l'un à l'autre. Lui-même en accoûtumant ces Rameurs à la langue Phœnicienne, s'étoit instruit de la leur autant qu'il avoit pû. Ainsi en s'aidant les uns les autres, ils comprirent que le plus agé des trois Negres qui adressa la parole à Cherès, lui tint à peu près le discours suivant :

Seigneur : Quoique le petit nombre d'hommes & de femmes que vous avez pû appercevoir sur ces côteaux, & qui nous ont députez vers vous, soient encore étrangers dans ces campagnes, où nous ne sommes entrez que depuis très-peu de temps; il paroît par la couleur dont vous êtes, par la forme de vos habillemens, & par la grandeur de vos ouvrages, que vous sortez d'une

Nation plus éloignée & plus heureuse que la nôtre. Nous étions habitans du Congo, vaste pays qui s'étend depuis le fleuve Coanfa jusqu'au fleuve Gabon sous la ligne *Equinoxiale*. Nous fuyons la persécution sanglante que nous fait un Roy dont nous n'avons eu longtemps aucun sujet de nous plaindre. Mais il s'est livré depuis un an aux conseils d'un Ministre inhumain qui le porte à exercer sur ses sujets des cruautés fantasques, sous le seul prétexte de leur prouver l'autorité qu'il a sur eux. Ces maux ne seroient peut-être que passagers. Mais nous sommes exposés à un autre qui est permanent, & qui vient même d'augmenter. Le temple principal de nos Moquisies ou de nos Idoles est à Sogno, demeure du Roy. Il est desservi par des Sacrificateurs barbares qui leur offrent des victimes humaines qu'ils envoient chercher successivement dans toutes les

parties du Royaume ¹. Ces cruelles immolations ne se faisoient autrefois qu'au commencement de l'année : Mais sous l'apparence d'une plus grande piété, ils ont obtenu le pouvoir de les réitérer en chaque lune, en partageant sous main avec le Ministre les présens que leur font les riches pour éloigner d'eux un funeste choix. Ainsi voyant que le tour de nos familles qui sont pauvres alloit bien-tôt arriver, nous traversâmes il y a quelques jours le Coansa, ou dans nos canots, ou à la nage, comptant de trouver un asyle dans ce pays inhabité. Dès que nous apperçumes vôtre camp formidable, nous crûmes être tombez d'un peril dans un autre. Cependant ayant observé d'abord de loin & ensuite de plus près, la conduite de ce Peuple nombreux qui vous

1. Il est parlé de ces | jet du Royaume d'An-
fortes de sacrifices dans | gola qui appartient au
Dapper, p. 369. au su- | Congo.

obéit ; nous avons espéré que des hommes si reglez & si doux entre-eux , traiteroient favorablement des infortunez qui ne cherchent que la sûreté de leur vie.

Cherès interrompit là le député pour lui dire de ce ton qui portoit la confiance jusques dans le fond des ames , que toute sa Nation trouveroit un pere en lui & des freres dans ceux qui l'environnoient. Vous profiterez vous-mêmes , ajouta-t'il ; de tous vos travaux. Mais ce qui est encore plus important , il ne tiendra qu'à vous de prendre avec nous les mœurs & les coûtumes des Nations policées , auxquelles vous paroissez déjà plus conformes qu'aucun des Peuples que nous ayons rencontrés jusqu'ici dans nôtre route. A ces mots les trois Negres se prosternerent devant Cherès ; & s'étant relevez aussi-tôt , ils lui dirent que ceux qui les avoient envoyez vers lui les avoient chargez sur la

premiere réponse favorable qu'ils recevroient de lui, de le supplier d'être leur Roy. Cherès leur répondit: Je ne puis pas être vôtre Roy. Je suis Egyptien d'origine, & du Royaume de Memphis. L'évenement d'une guerre que le Roy de Memphis a eüe contre un autre Roy de l'Egypte m'a fait passer entre les mains des Phœniciens, un des deux Peuples qui composent l'armée que vous voyez. Ayant été favorablement reçu d'eux, je me suis devoüé pour un temps à leur service. Mais en me chargeant de la conduite de leur Flote, j'ai déclaré qu'après avoir tâché d'établir leur commerce sur toutes les Côtes de l'Afrique; je rentrerois moi-même dans ma patrie, qui sera le terme de ma course. Aucun de ceux que je conduis ne peut non plus être vôtre Roy, parce qu'ils ont eux-mêmes les leurs. Comme leurs Rois ne leur fournissent les moyens de venir dans ces mers éloi-

gnées que pour contribuer à la félicité de leurs Peuples ; toutes les entreprises de ces Peuples se rapportent au service de leurs Rois. Mais je ne quitterai point ce rivage , dont nous sommes les premiers saisis , que je n'y aye fondé & affermi la domination des Phœniciens. J'y laisserai , par le pouvoir que j'en ai reçu , un Gouverneur qui commandera pour le Roy de Phœnicie , aux conditions qu'on m'a donné droit de prescrire , & qu'on fera serment de tenir. Je choisirai même entre les Phœniciens qui m'accompagnent , celui que je croirai le mieux entrer dans dans mon esprit & dans mes vûës ; qui font de rendre heureux les Peuples mêmes que nous avons vaincus , & à plus forte raison ceux qui comme vous se feront rendus à nous de leur plein gré.

Il ordonna aussi-tôt à ces députez de faire venir toutes les familles qui les suivoient. Il les distribua dans

les champs autour de la Ville, pour y cultiver les terres dont il leur donna la propriété ; afin de les animer au travail & au commerce par les échanges de leurs denrées, & du produit de leurs chasses ou de leurs pesches, avec toutes les especes de marchandises utiles ou curieuses que sa Flote avoit apportées. Il eut même la complaisance ou, pour mieux dire, l'adresse de faire recevoir par toute sa Flote les coquilles dont ces Sauvages s'étoient chargez, & qui leur servoient de monnoye ¹. Ces attentions n'eurent tout leur effet qu'à la longue. Mais dès les premiers jours les Noirs refugiez se trouverent si-bien du Gouvernement sous lequel ils étoient tombez, qu'ils envoyerent à Cherès le même Deputé qu'il avoit nommé pour être toujours leur agent auprès de lui.

1. Cet usage re- | per sur l'Afrique & le
gne encore sur les | P Liffiteau des mœurs
Côtes de l'Afrique & | des Sauvages de l'Ame-
de l'Amerique. V. Dap- | rique.

Ce Deputé dit à Cherès , que ses compatriotes , voyant qu'il y avoit dans la campagne plus de bonnes terres qu'ils n'en pouvoient cultiver; ils s'offroient d'envoyer un à un & fourdement quelques-uns des leurs dans leur ancienne patrie , pour attirer d'autres familles qui seroient charmées d'accepter le parti dont ils étoient eux-mêmes si satisfaits. Cherès répondit à cette proposition, qu'il recevroit avec la même bienveillance tous ceux qui viendroient de leur propre mouvement dans leur nouvelle habitation. Mais que son dessein n'étoit pas que l'on fit aucune demarche pour debaucher les sujets d'un Roy voisin, avec lequel il vouloit essayer d'entrer en quelque commerce. Qu'il songeoit même à lui envoyer une ambassade , avant qu'il scût leur évasion , ou du moins le lieu de leur retraite. Qu'ainsi il seroit bien aise d'apprendre de lui-même qui lui parloit, la maniere

dont leur Roy recevoit les étrangers, & quelles étoient les productions de leur pays.

Le Negre lui répondit qu'il n'avoit guères vû venir dans le Congo d'autres étrangers que leurs voisins qui occupoient de l'autre côté de la ligne un país appelé le Royaume de *Guinée*. Notre Roy, ajoûta-t'il, les a toujourns reçus favorablement, & on leur laisse beaucoup de liberté dans nos ports où ils sont amenez par des barques un peu plus grandes que les nôtres. Ils y viennent chercher des pierres précieuses, des dents d'Elephans qui sont si grosses que celles d'un seul Elephant pesent deux quintaux, mais sur-tout des Besoars qu'on trouve dans la tête de ces animaux, & qu'on croit être un grand remede ¹. Ils sont curieux aussi des peaux de nos Bufles, de nos Tigres, & sur-tout de nos Bievres ² qui sont

1. Dapper, p. 345. & 346.

2. Espece de Castor.

si rares que personne n'en porte dans le Congo sans la permission du Roy. Enfin ils achettent des Esclaves que nôtre Roy fait faire chez des Peuples vagabonds dans le milieu des terres à l'orient de son Royaume.

Après cet éclaircissement Chérés renvoya le Negre, & disposa incessamment l'ambassade qu'il meditoit afin de ne pas effaroucher le Roy par l'aspect imprévu d'une Flote entiere. Cependant comme il vouloit être instruit à fond du caractère de ce Prince & de ses sujets, par rapport à la sûreté du commerce qu'on pourroit faire avec eux; il imagina d'être lui-même un de ses Ambassadeurs, caché sous un autre nom que celui qu'il s'étoit donné.

Mais avant que de partir il envoya un Vaisseau pour demander un détachement de la Colonie de Sophir encore plus grand que celui qu'on avoit établi au Cap du passage; d'autant que la nouvelle Tyr

étoit une Ville en forme. Il marqua néanmoins qu'il ne falloit mettre qu'un Lieutenant à la tête de cette Colonie ; parce qu'il avoit jetté les yeux sur un des Officiers Phoeniciens qu'il avoit avec lui , pour gouverner en chef la Ville & les nouveaux habitans qui lui étoient survenus du Congo , & qu'il avoit déjà répandus dans la campagne pour la cultiver. Il écrivit la même chose & plus au long à Astarte par un autre Vaisseau. Il lui nommoit cet Officier auquel Cherès laissoit encore ignorer la place qu'il lui destinoit ; parce qu'il vouloit que l'ambassade au Roy de Congo ne prit son autorité que du Commandant de la Flotte. Il ajoûtoit enfin qu'il donneroit le nom de Viceroi à ce nouveau Gouverneur ; non-seulement parce que la possession réelle du territoire, & la domination sur des Peuples qui s'étoient donnez librement & volontairement aux Phoeniciens paroissoit

demander ce titre ; mais encore pour attirer à leur Chef une plus grande considération de la part du Roy de Congo & des autres Peuples voisins.

Voulant donc placer son ambassade dans l'intervalle de ses lettres & des réponses qu'il en attendoit ; il fit équiper deux Vaisseaux de moyenne grandeur , d'une maniere fort leste , & sans aucune apparence d'être armez en guerre. Lui-même , deux autres Ambassadeurs, dont l'un étoit Phœnicien , & l'autre de la Taprobane , s'habillerent très proprement , aussi-bien que tout le reste de leur Equipage , sans avoir d'autres armes ni offensives ni défensives qu'une épée à leur côté. Les deux Vaisseaux étoient chargez de toutes sortes de meubles commodes par eux-mêmes , & curieux par les façons & les ornemens. Des coffres & des cabinets très-beaux en dehors enfermoient des étoffes d'or & de

foye de toutes couleurs ; & ce qui n'étoit pas moins précieux, des Draps de Tyr à double teinture de pourpre. C'étoit les présens qu'il destinoit au Roy & à ses Officiers. Les deux Vaisseaux portoient encore un grand nombre d'autres effets de moindre prix , mais tous d'usage , & dont la nouveauté devoit surprendre les yeux des Sauvages. Tout son monde avoit ordre de les distribuer aux particuliers auxquels ils auroient affaire dans l'établissement de leur commerce.

Avec ces préparatifs , les deux Vaisseaux ornés de banderolles qui du haut des mâts auroient trempé dans l'eau sans le vent qui les soutenoit , se présentèrent devant Sogno , Ville où residoit le Roy à l'embouchure du Zaire. C'est un grand fleuve qui conserve la douceur de ses eaux jusqu'à soixante milles dans la mer ¹. Il coule à une distance à

1. Barros. Decad. 1. c. 3.

peu près égale du Coansa du côté du Tropique & du Gabon sous l'Equateur , & il separe l'Angola vers le midy du Loango vers le Nord , deux grandes Provinces qui composoient le Royaume de Congo. Quand ils furent devant le port , au point où les objets se pouvoient facilement distinguer ; Chérès fit monter sur les deux proies des trompetes & des tymbales qui jouèrent pendant une heure les airs les plus vifs & les plus gais qu'on eut composez dans la Phœnicie. Ce spectacle attira sur le rivage tout ce qu'il y avoit d'habitans dans la Ville. Le Roy même , dont le Palais qui n'étoit qu'une maison de bois un peu plus haute que les autres , regardoit la mer , étoit charmé de voir des étrangers si magnifiques & si gracieux ; & il se promettoit de les recevoir avec de grands témoignages d'estime & d'amitié. Aussi-tôt Chérès appercevant de loin le succès

qu'avoit eu sa seule présentation, envoya une chaloupe toute peinte & toute dorée jusqu'aux rames, pour prier les premiers Officiers qu'on trouveroit en abordant, d'avertir le Roy: Que les deux Vaisseaux amenoient trois Ambassadeurs de la part de Cherès Egyptien, représentant la personne du Roy de Phoenicie & des Rois de la Taprobane, & commandant de leur part une Flote composée de ces deux Peuples. Il fit déclarer par avance que les Ambassadeurs ne venoient que dans un esprit de paix, pour demander alliance avec le Roy & liaison de commerce avec ses sujets. Le Roy suivant son inclination naturelle, répondit que les Ambassadeurs seroient les très-bien venus, & qu'il les invitoit d'entrer incessamment dans le port.

Pendant que l'on portoit cette réponse; le Ministre du Roy toujours méchant, soit par reflexion soit par habitude, & qui ne sçavoit pas mieux

se conduire avec des étrangers qui devoient lui paroître respectables , qu'avec des Peuples soumis jusqu'à l'esclavage , s'aveugla en cette occasion d'un orgueil très-mal entendu pour son maître. Il lui persuada qu'il étoit important pour lui de faire sentir sa propre grandeur aux Ambassadeurs de tant de Rois , dont on faisoit valoir les noms , & de les effrayer par quelque spectacle bien différent de celui qu'ils avoient étalé. Il lui conseilla d'abord d'exiger d'eux à la première audience des prosternemens qu'il n'exigeoit pas des Ambassadeurs des Rois ses voisins , & de leur faire voir ensuite jusqu'où alloit l'obéissance de ses sujets. Par là , dit-il , vous leur ferés comprendre , combien il seroit dangereux de vous offenser ; & vous les détournerés des entreprises que cette Flote dont on nous parle pourroit faire sur vos Etats.

Cette nouvelle forme de saluta-

tion fut signifiée aux Ambassadeurs dès qu'ils eurent mis pied à terre. Les deux seconds parlant pur Phœnicien pour n'être entendus qu'entre eux trois, disoient à Cherès qu'il étoit impossible d'accepter cette condition. Ils lui représentoient : Qu'outre l'honneur de l'Egypte, dont le monde entier respectoit le nom, ils avoient à soutenir la dignité de leurs Rois, & celle de leurs personnes mêmes qu'ils croyoient fort au-dessus de toutes les especes d'animaux qu'ils rencontroient en Afrique. Cherès leur repliqua avec douceur : Que ces Sauvages meritoient de la consideration en qualité d'hommes, & que les Nations actuellement les plus policées avoient commencé par l'état où celle-ci étoit encore. Je vous avoüe, continua-t'il ; que je me sens porté d'inclination pour ces Peuples à proportion du besoin qu'ils ont de nous. Mais à ne considerer que nous-mêmes, le

véritable honneur d'une Ambassade consiste à réussir dans son objet ; & il ne faut jamais que des disputes de Ceremonial fassent manquer une entreprise réellement avantageuse. En un mot , il ne s'agit pour le présent que de vous établir dans le Congo , & je prévois de loin que le retour de cette affaire sera à vôtre avantage.

Les trois Ambassadeurs entrèrent donc & même de bonne grace , dans une espece de grande cabane ornée de nattes de différentes couleurs. Le Roy étoit assis sur un trône de bois rouge , posé sur cinq marches. Il avoit autour de lui un grand nombre d'Officiers entre lesquels son Ministre debout , tenoit le premier rang. Cherès pour montrer l'exemple à ses deux compagnons se mit d'abord à genoux à platte terre ; & ce Prince issu du sang le plus noble qu'il y eut dans le monde , ne feignit point de toucher de son front

la dernière marche d'un trône où étoit assis un Sauvage noir plus qu'à demi nud, n'ayant sur son corps que quelques peaux herminées, & sur sa tête qu'une toque chargée de plumes & de pendans d'ivoire & de corail. Se levant ensuite il expliqua sa commission de la manière dont il l'avoit déjà fait annoncer. Il demanda au Roy son amitié de la part de Chers Egyptien actuellement campé dans un pays inhabité au-delà du Coansa, tenant en mer la place du Roy de Phœnicie, & des Rois de la Taprobane; & assurant en leur nom le Roy de Congo, qu'ils ne souhaitoient autre chose que de faire dans son Royaume un commerce, qui seroit avantageux à ses Peuples mêmes. Le Roy Sauvage qui ne levoit pas les yeux de dessus cet Ambassadeur dont la physionomie paroissoit avoir quelque chose de supérieur aux autres hommes, étoit confus de plus en plus de la faute qu'on

lui avoit fait faire. Pour la réparer en quelque sorte , dès que Cherès eut fini son discours , il descendit de dessus son trône pour lui serrer la main , & pour l'assurer que celui qui l'envoyoit & les Rois qu'il avoit nommés trouveroient toujours en lui un ami sincere , & un allié fidele. Il donna un plein pouvoir à lui & aux siens de lier avec ses sujets tout le commerce qui conviendrait réciproquement aux uns & aux autres. Là - dessus Cherès supplia le Roy de venir voir au-dehors les présents qu'on lui offroit , & qui n'auroient pas pû tenir dans la salle d'audience quand il n'y auroit eu personne. Pendant que le Roy admiroit leur magnificence ; le Ministre l'interrompit desagrablement , pour lui montrer sur le plancher découvert d'une haute tour de bois , trois Nègres qui n'attendoient que son ordre pour se jeter du haut en bas , en présence de tout le monde. Aussi-
tôt

tôt Cherès avec un mouvement de douleur qu'il ne pût contenir , dit au Roy : Seigneur , un pareil spectacle est si contraire à nos mœurs , que je ne sçaurois vous dissimuler que nous nous en tiendrions offensés , ce que je ne crois pas être de vôtre intention. Le Roy sur le champ donna ordre à son Ministre de monter lui-même au haut de la tour , pour aller dire à ces trois hommes que les étrangers leur sauoient la vie.

Cependant ces nouveaux hôtes se répandirent dans Sogno , & portoient partout une joye inconnuë à ces pauvres Peuples. Ils leur donnoient des idées de commerce qu'ils n'avoient point encore ; ils achetoient d'eux un grand nombre de choses dont ils n'avoient que faire , pour leur donner le goût des échanges ; en leur indiquant néanmoins les productions de leur pays , dont les étrangers seroient le plus curieux,

afin qu'ils en fissent des provisions. Les Prêtres Egyptiens les traitoient avec une douceur extrême, & avec un succès merveilleux, de leurs maladies & de leurs blessures ; qui les expofoient de la part de leurs Medecins ordinaires à des operations plus cruelles & plus dangereuses que leurs maux mêmes.

D'un autre côté Cherès qui sentoit que le Roy avoit de la consideration pour lui, en profitoit pour l'aborder le plus souvent qu'il lui étoit possible. Il lui infinuoit des maximes d'équité par rapport au Gouvernement. Il lui racontoit la maniere dont les Rois des Nations policées en ufoient avec leurs sujets ; & embellissant quelques-fois le tableau, il lui disoit que leur puissance ne confiftoit point dans une autorité tyrannique ; mais qu'elle avoit son principe dans le cœur & dans l'affection de leurs Peuples. Il ajoûtoit que pour entrer véritablement en commerce

avec les Nations les plus celebres de la terre, comme il paroïssoit en avoir envie, il falloit prendre quelque chose de leurs mœurs. Que l'on ne viendroit point avec plaisir dans un pays où l'on verroit faire des massacres sans forme ni ombre de justice. Que les étrangers ne croiroient pas même qu'il y eut assez de frein contre le crime, ni par conséquent assez de sûreté pour leurs personnes, dans un Royaume où les supplices, qui devoient être reservez pour les voleurs & les assassins, étoient ordonnez suivant la seule fantaisie du Prince, contre des innocens. Qu'enfin il ne concevoit pas comment lui-même pouvoit être à l'abri des attaques les plus ouvertes, n'ayant pas d'autres menaces à faire à ceux qui entreprendroient contre sa vie, que celles qu'il exécutoit tous les jours contre ceux mêmes qui étoient disposez à la défendre.

Le Roy frappé de ce discours dit

Hij

à Cherès : Que quoiqu'il sentit bien l'infériorité de ses lumières à celles des Nations policées, il avoit toujours eu une répugnance secrète pour les cruautés qu'on lui faisoit exercer. Mais, ajoûta-t'il, nous sommes ici guidez par des Sacrificateurs & par des Devins qui sçavent tous les secrets de nos Moquistes ; & qui me menacent moi & mes Peuples des malheurs les plus terribles pour peu que nous résistions à leurs conseils. Nos Idoles qui leur ont demandé de tout temps des victimes humaines, & qui se contentoient auparavant qu'on leur en offrit une fois l'année, exigent maintenant ce sacrifice en chaque lune. Mon Ministre, que les Sacrificateurs m'ont donné eux-mêmes, m'a fait concevoir que pour entretenir mes sujets dans une disposition continuelle de livrer leur vie au premier ordre des Moquistes, je devois les accoutumer moi-même à la donner au pre-

mier signal de leur Roy. Cherès repliqua sur le champ : Seigneur, Quel plus grand malheur les Dieux peuvent-ils faire tomber sur vous & sur vos Peuples , que de vous permettre ainsi d'autoriser vos Sacrificateurs qui sont leurs meurtriers, en vous rendant vous-même le meurtrier de vos sujets? Vous les contraindrez par là à deserter un à un & peut-être en foule vôtre Royaume , & à vous livrer vous-même au premier ennemi qui voudra s'emparer de vos Etats. Croyez , Seigneur , que toute Religion qui représente les Dieux comme méchans, & toute politique qui rend les Rois méchans, est une religion & une politique inventée par de méchans hommes.

Ces dernieres paroles étoient un peu trop fortes pour un Sauvage en-séveli dans une superstition dont les raisonnemens étoient incapables de le tirer. Aussi laissa-t'il là Cherès sans lui répondre. Il y avoit plus ici. Le

Roy lui-même n'auroit pas été en sûreté de sa vie, s'il avoit marqué de l'indifference pour quelque signe de la volonté des Idoles annoncé par les Sacrificateurs. Diodore raconte que les Prêtres de Meroé dans l'Ethiopie dépêchoient quand il leur plaisoit un Courier au Roy pour lui ordonner de mourir. Ils lui faisoient dire que les Dieux l'avoient ainsi réglé, & que ce seroit un crime que de violer un ordre qui venoit de leur part. Ils ajoûtoient plusieurs autres raisons qui surprennoient aisément des esprits simples ; & les premiers Rois s'étoient soumis à ces ordonnances injustes. Ergamenès qui regnoit à Meroé vers le temps où les Ptolémées regnoient en Egypte, & qui étoit instruit de la Philosophie des Grecs, fut le premier qui osa s'élever contre cette superstition. Ayant pris, dit cet Historien, une résolution vraiment digne d'un Roy, il

s'en vint avec son armée attaquer la forteresse où étoit autrefois le temple d'or des Ethiopiens. Il y fit égorger tous les Prêtres & institua un culte nouveau plus conforme à l'idée que les hommes doivent avoir des Dieux. Cherès vouloit bien dans sa tête quelque chose de semblable ; mais ne voulant rien faire qui blessât tant soit peu le droit des gens , il attendoit tout du temps & des conjonctures.

Son espérance ne fut pas vaine ; & il acquit bien-tôt le droit de délivrer de l'oppression ce malheureux Peuple & son Roy même, en vangeant une injure faite à son Ambassade & aux deux Nations qu'il commandoit. Comme il y avoit plus d'un mois qu'il étoit à Sogno ; les Sacrificateurs , avertis d'ailleurs par le Ministre , avoient eu le temps de s'appercevoir des entretiens fréquens que le principal Ambassadeur avoit avec le Roy ; & ils se don-

Hiiiij

toient assez qu'il n'étoit pas favorable à leurs pratiques. Il n'auroit tenu qu'à eux de s'en éclaircir avec lui-même. Cherès avoit tenté plus d'une fois de les aborder : mais il n'avoit trouvé en eux que des hommes farouches , qui affectoient même de regarder ces étrangers comme des profanes , & de se détourner à leur rencontre. Ils firent donc au Roy une députation en forme , par laquelle ils lui annonçoient de la part de leurs Moquifies , la perte prochaine de son Empire ; s'il ne chassoit incessamment ces étrangers , qui ne tendoient qu'à abolir leur culte & à changer leur religion. Le Roy effrayé , & soutenu dans son effroi par le Ministre , n'hésita pas un moment à envoyer ordre aux Ambassadeurs de vuidier , avec tout leur monde, la Ville & le port dès le jour même. Cherès fut ravi d'obéir en cette occasion qui le mettoit en état d'aller prendre un autre titre que celui

d'Ambassadeur & d'hôte. Il laissa en partant un regret universel dans le cœur de ces Peuples , qui se voyoient abandonnez sans consolation à la barbarie de leurs Sacrificateurs. Il se fit pourtant la violence de ne leur donner aucun espoir qui pût manifester son dessein. Cela suffisoit pour le tenir dans un secret profond. Car le Roy se confiant entièrement aux révélations secretes dont se vantoient les Devins , négligeoit toute précaution humaine , & s'en rapportoit à eux de ce qui concernoit la sûreté de sa personne & de son Royaume.

Cependant l'expulsion des Ambassadeurs donna lieu à un grand nombre d'autres familles du Congo de se jeter à l'exemple & sur la trace des premières , du côté de la nouvelle Phoenicie. Ainsi Cherès revenant par mer amena par terre , sans le sçavoir, dequoi composer une Nation entiere. Il avoit donné ordre

H v

au Capitaine Phœnicien qu'il avoit laissé à sa place en allant à son Ambassade , de former aux exercices militaires les Sauvages qu'il avoit déjà reçus ; afin qu'ils pussent se défendre & défendre même les Phœnciens dans leur nouvel établissement. Il prit le même soin à l'égard des derniers venus. Mais il les borna tellement à cet esprit de défense , qu'il refusa leur secours lors qu'ils s'offrirent de l'accompagner à son second départ pour le Congo. Il leur dit qu'un Chef de Nations policées n'étoit pas venu leur apprendre à porter les armes contre leur ancienne Patrie. Il ajouta que lui-même n'alloit point faire la guerre aux habitans du Congo , qui ne lui avoient donné aucun sujet de plainte , & qu'il avoit pris en affection. Qu'il n'en vouloit pas même à leur Roy , dans lequel il avoit reconnu un très-bon caractère & un amour réel pour ses sujets. Qu'il alloit seulement le

guérir de sa foiblesse à l'égard de ses Devins, en exterminant ces auteurs uniques de ses cruantez involontaires. Mais que pour parer le soupçon d'avoir voulu engager des sujets à la révolte contre leur Roy, il ne vouloit employer à cette expédition que ses anciennes troupes.

Cherès partit donc du port de la nouvelle Tyr avec une magnificence beaucoup plus grande, mais d'un autre genre que celle de son Ambassade. A dire le vrai, c'étoit plutôt pour imprimer le respect & la crainte dans l'ame de ces Peuples Sauvages, & pour leur donner une idée de la puissance des Nations policées, que par le besoin qu'il eut de beaucoup de forces, qu'il menoit contre-eux une armée Navale. Les habitans de ces Côtes ne connoissoient guères entre-eux d'autres attaques que les incursions & les surprises, ni d'autres défenses que des attroupeemens subits. où ils faisoient voir

H vj

plus de courage que de regle. Aussi Cherès disoit-il souvent à ses Officiers, que leurs victoires sur de pareils ennemis, ne pouvoient avoir de recommandable que l'usage qu'ils en sçauroient faire. Son dessein n'étoit pourtant pas ici de montrer d'abord sa Flote entiere à la rade de Sogno. Mais ayant observé pendant son séjour en cette Ville que le temple des Sacrificateurs étoit placé du côté meridional hors de son enceinte, & ne voulant pas leur laisser le temps de s'échapper; il prit les devants avec les six plus grands de ses Vaisseaux, pour aborder la nuit en cet endroit. En effet dès la pointe du jour le temple se trouva environné sans aucun obstacle de quatre mille hommes armez de pied en cap. Le reste de la Flote, composé encore de plus de trente Vaisseaux de toute grandeur & de toute forme, entra en même-temps dans le port en criant de tous côtez qu'on

n'en vouloit point au Peuple ; mais en faisant main basse sur tous ceux qui se mettoient en défense. Les Chefs n'ayant eu à combattre que des Sauvages qui ne se défioient de rien , prirent le Roy & le Ministre vivans, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu. Non-seulement ils épargnerent toutes les femmes & tous les enfans ; mais envoyant de tous côtes ceux qui connoissoient déjà la Ville & la plûpart des habitans par le premier voyage qu'ils y avoient fait ; ils calmerent eux-mêmes en moins de trois heures le tumulte qu'ils y avoient excité.

Alors Cherès qui gardoit toujours le temple avec ses quatre mille hommes , fit amener le Roy & son Ministre pour être témoins de l'exécution qu'il alloit faire. Là en présence des principaux de la Ville , & d'un grand Peuple qu'on ne laissoit avancer qu'avec beaucoup d'ordre ; Cherès adressa la parole au Roy ,

qui fut véritablement consterné, de trouver au Commandant de cette Flote victorieuse le visage de son Ambassadeur. Aveugle Roy, lui dit-il, qui vous êtes laissé conduire à votre chute par les voyes sangui- naires que vos abominables Devins vous prescrivoient pour vous en ga- rantir, vous allez voir tomber sur eux - mêmes l'accomplissement de leurs fausses & ignorantes prédic- tions. Et toi scélerat, ajouta-t'il, en se tournant vers le Ministre ; toi qui t'entendois avec les voleurs & les assassins enfermez dans cette caver- ne, attens - toi de partager le châti- ment de ceux dont tu partageois les richesses. Le Ministre à ce repro- che ouvroit la bouche pour se justi- fier. Mais il fut accablé par les té- moignages des habitans les plus con- siderables, qui lui alleguerent en face les présens qu'il avoit reçus d'eux pour n'être pas du nombre des victi- mes : Nouveau surcroit de confusion

pour le Roy , qui apprenoit d'un étranger ce qui se passoit à son insçu dans le cœur de ses Etats.

Aussi-tôt Cherès fit crier à son de trompe tout à l'entour du temple & de la maison des Sacrificateurs qui l'environnoit , qu'ils pouvoient faire sortir leurs femmes & leurs enfans , auxquels on ne feroit aucun mal. On ne reçut d'abord aucune réponse à cette publication. Mais un moment après on vit ce bâtiment en feu dans toute son étendue. Ces furieux qui avoient observé avec attention du dedans de leur maison tout ce qui s'étoit fait , & tout ce qui s'étoit dit au dehors , aimèrent mieux ensevelir leur honte sous leurs propres cendres , que de s'exposer aux interrogations d'un Juge instruit , aux imprécations d'un Peuple irrité , & aux rigueurs d'un supplice dont le vainqueur ne declaroit point la nature. Le feu qui se soulenoit également par-tout , & qui parut long-

temps attisé avec foin , consuma en deux heures cet édifice extrêmement vaste , mais qui n'étoit bâti que de bois & de roseaux secs.

Quand la flâme eut cessé faite d'alimens , à peine distingua-t'on dans le débris effroyable de l'incendie un reste de forme dans quelques corps. Cherès se tournant vers l'assistance dit : Peuples du Congo , c'est un effet visible de la faveur des Dieux à vôtre égard , que l'Arrêt porté par ces malheureux contre eux-mêmes , ait détruit jusqu'aux dernières semences de la superstition barbare , qu'un mouvement de compassion m'auroit peut-être fait conserver dans leurs femmes & dans leurs enfans. Mais il ne suffit pas d'avoir aboli un culte faux & criminel ; il en faut élever sur ses ruines un qui soit raisonnable & digne de la Divinité à laquelle il sera offert. Mon dessein n'est pas de vous faire recevoir par force les Dieux particuliers

de l'Égypte, de la Phœnicie ou des Indes. Mais tous les Peuples du monde s'accordent dans l'idée générale d'un premier Être, auteur & conservateur de la nature. Si les Dieux de chaque Nation ne sont autre chose que les divers symboles sous lesquels elles se représentent les différentes perfections ou les différens dons de cet Être unique & souverain, le nombre des Dieux ne sera que le nombre de ses attributs ou de ses bienfaits. Vous avez dans votre délivrance un grand sujet de célébrer ses bontez : c'est pourquoi je vous aiderai moi-même à jeter ici les fondemens d'un temple consacré aux Dieux bien-faisans ¹. J'amène avec moi des Prêtres Égyptiens, qui passent pour les plus sçavans de tous les hommes dans le culte Divin. Ils vous instruiront de tout ce qui regarde cet article le plus impor-

1. Cicéron, *de Nat. Deor.* 3. 34. parle de l'inscription *bonorum Deorum*, mise sur d'anciens temples des Grecs.

tant de tous pour un Etat & pour chacun des particuliers qui le composent. Ce sont eux qui vous disent: Que quoique la bonté, l'amour pour les hommes, la volonté de les rendre heureux, soit le premier aspect sous lequel il faille se représenter la Divinité, sur tout par opposition à l'idée affreuse & impie que vos Devins en vouloient donner: cependant cette même Divinité si bienfaisante devient terrible contre toute sorte de crimes & d'injustices, contre les Rois ennemis & persecuteurs de leurs Peuples, contre les Peuples rebelles & infidèles à leurs Rois. Cherès termina ce discours en leur disant que la journée ayant été suffisamment remplie par les premières mesures qu'il venoit de prendre à l'égard de la Religion, il travailleroit dès le lendemain à ce qui concernoit le Gouvernement politique; & qu'ils apprendroient dans peu de de jours la destinée de leur Roy &

de son Ministre dont il se chargeoit; Qu'ainsi chacun d'eux s'en retour-
nât paisiblement chez soi, & se con-
duisit comme s'il n'étoit arrivé au-
cune espece de changement dans le
Royaume.

Dès que la foule fut écoulée, il fit
conduire le Roy sans lui parler dans
la maison qui lui tenoit lieu de Pa-
lais. Il l'y fit enfermer sous une très-
sûre garde, en lui laissant à son choix
une demi douzaine de personnes,
ou de sa famille, ou de ses domesti-
ques, qui n'auroient aucune com-
munication au-dehors jusqu'à nou-
vel ordre. Mais pour le Ministre, il
le fit mettre seul & enchaîné dans
une prison basse où il ne pouvoit at-
tendre que sa condamnation.

Cherès employa les deux jours
suivans à sonder par lui-même &
par les plus sages d'entre les Phœ-
niciens, les sentimens des princi-
paux habitans de Sogno au sujet de
leur Roy. On les trouva favorables

pour lui ; & ces Peuples ; quoique Sauvages , avoient eu assez d'équité pour démêler sa bonté naturelle à travers les cruautéz forcées que les Devins & son Ministre avoient exigées de lui. Ce n'est pas que Chérès ne fut déjà persuadé de cette disposition des esprits par les discours qu'il avoit ouïs en differens temps. Mais comme il avoit dessein de remettre le Roy sur son thrône , il étoit bien aise de tirer des Peuples ce témoignage formel ; afin que le Roy eut plus d'affection pour des sujets auxquels il devoit en partie son rétablissement , & que les sujets fussent plus attachez à un Roy qu'ils auroient en quelque forte choisi eux-mêmes. Ainsi dès le matin du troisième jour , il fit élever dans la place publique , d'un côté une estrade , sur laquelle étoit posé un thrône à cinq marches , & de l'autre côté , mais un peu plus bas , un échaffaut. Toutes les troupes de la Flote étant

disposées dans les quartiers de la Ville, ou rangées en haye dans la place, le Roy & le Ministre furent amenez. On fit d'abord mettre le Ministre à genoux sur l'échaffaut, le visage tourné vers le Peuple, & ayant derriere lui un Executeur qui le tenoit lié. Cherès suivi de l'Officier Phœnicien qui avoit été le second Ambassadeur monta de l'autre côté sur l'estrade, & y fit monter ensuite le Roy accompagné de quatre hommes qui le gardoient sans le toucher. Là les uns & les autres étant debout au pié du thrône, Cherès ayant préparé son discours dans la langue du pays pour être entendu de tout le monde parla ainsi : Mani, c'étoit le nom propre du Roy, vos Etats appartiennent aux Phœnciens par une conquête d'autant plus juste que leur première intention n'étoit pas de vous les enlever. Cette Nation qui se vante d'être la fille aînée de l'Egypte, ancienne

patrie de tous les Dieux, première origine de tous les Peuples, n'avoit pas dédaigné d'envoyer une Ambassade à un Roy Sauvage comme vous. Cette Flote déjà victorieuse de toutes les Côtes de l'Afrique qu'elle a parcouruës ; au lieu de commencer avec vous par la guerre, & de vous reduire à l'esclavage comme vos voisins, vous a prévenu par des recherches d'amitié ; & par des propositions d'alliance. Pour vous éclairer & vous conduire dans la manière dont vous deviez les recevoir, son Ambassade a paru avec éclat devant vos ports. Les Phœniciens avoient transformé leur puissance formidable en magnificence polie, & leurs invincibles forces en riches présens. Il vous a plu de ne rien comprendre à des signes si marquez. Vous avez insulté des Ambassadeurs de Nations policées, auxquelles vous deviez du respect. Vous avez fait prosterner devant vous des hommes dont

la société vous faisoit honneur. Non content de cet outrage, vous avez chassé de votre capitale ces Ambassadeurs dans le temps qu'ils la combloient de biens, & lors qu'ils tâchoient d'adoucir par des conseils adressez à vous-même, & par des consolations à l'égard de vos Peuples, la cruauté superstitieuse de votre Gouvernement. Cependant la Phœnicie, quoiqu'offensée & toute puissante, transforme aujourd'hui sa vengeance en bienfaits. Elle vous rétablit sur votre trône, & vous remet en possession de votre Royaume. Sa protection & le commerce libre & volontaire de part & d'autre qu'elle veut bien avoir avec vos Peuples, va rendre cette possession plus sûre qu'elle ne l'étoit, lorsque votre négligence & votre ignorance sur tout ce qui se passoit au-dedans & au-dehors de vos Etats, vous livroit à l'invasion de tout autre Peuple qui n'auroit eu ni l'équité des

Egyptiens ni la sagesse des Phœnciens. Mais en qualité de Roy vaincu vous allez rendre à la Phœnciel l'hommage que vous lui devez. Le Capitaine Phœnicien que vous voyez à côté de moi, & qui étoit mon second Ambassadeur, est celui que je nomme par l'autorité de la commission generale que j'ai reçûë, Viceroi de la nouvelle Phœnicie que nous avons fondée & établie au-delà du fleuve Coansa. C'est à lui comme représentant ici le Roy de Phœnicie que vous allez adresser vôtre hommage.

Aussi-tôt Cherès fit monter cet Officier sur le thrône ; & faisant mettre le Roy à genoux sur les planches de l'estrade, il lui ordonna de toucher de son front la dernière marche du thrône. Il l'avertit ensuite qu'on alloit lire à côté de lui la formule de son hommage qu'il repeteroit à haute voix, phrase à phrase, en demeurant toujours à genoux.

Cette

Cette formule étoit conçûë en ces termes. Moi rétabli Roy de Congo par Cherès Egyptien , commandant la Flote du Roy de Phœnicie & des Rois de la Taprobane , qui m'a-voit vaincu & fait prisonnier : Je fais une réparation publique & solennelle des injures qu'un Conseil insensé m'a fait faire aux magnifiques Ambassadeurs qui portoient les noms de l'Egypte , de la Phœnicie , & de la Taprobane , Nations policées que je devois respecter. Je reconnois le Roy de Phœnicie pour mon Seigneur Souverain , auquel je vouë sur le nom des Dieux , soumission, fidelité & service. Je reconnois aussi Aseryme Phœnicien , séant actuellement sur mon Thrône , pour Viceroy de la nouvelle Phœnicie , fondée à côté de mes Etats. Je promets de recevoir & de suivre les avis & les instructions qu'il me donnera pour entretenir dans mon Royaume un commerce qui soit agréa-

ble au Roy de Phœnicie , dont je me declare vassal en mon nom & en celui de mes successeurs ¹.

Alors Cherès fit lever le Roy , & lui ayant dit de monter sur le Thrône d'où le Capitaine Phœnicien venoit de descendre , il lui parla ainsi : Roy de Congo , la Phœnicie oublie pour jamais les injures que vous lui avez faites ; parce qu'elle sçait que vous n'en avez pas été le premier Auteur , & qu'elles n'ont eu pour cause que les suggestions de vôtre Ministre , & les menaces de vos Devins. C'est par la même raison qu'elle vous rend la puissance souveraine sur vos Peuples. Soigneusement interrogez pendant ces deux jours , ils ont rendu témoignage à vôtre équité , & à vôtre bonté naturelle que je connoissois aussi par moi-même. Si les cruautés que vous avez exer-

1. L'an 1660. un Roy de Congo rétabli par les Portugais , s'est rendu vassal de Dom Sebastien , Roy de Portugal. V. Dapper p. 358.

cées sur eux avoient eu leur principe dans vôtre cœur , nous leur aurions donné un autre Roy : Mais ils vous ont redemandé eux-mêmes. S'ils vous ont rendu justice dans le temps où les effets extérieurs parloient contre vous ; s'ils vous ont été fidelles lorsque vous les abandonniez à la barbarie de vos Sacrificateurs ; quelle affection & quel zele ne devez-vous pas attendre d'eux , lorsque desabusé d'une superstition confonduë & punie par nos soins , vous exercerez sur eux une autorité douce & raisonnable ? Comme on ne peut avoir de commerce agréable & avantageux qu'avec des Peuples contents & tranquilles ; la Phœnicie , qui a intérêt que vous gouverniez les vôtres avec bonté , n'en a pas moins de les maintenir dans l'obéissance qu'ils vous doivent.

A peine Cherès eut-il cessé de parler que le Roy frappé lui-même de la sagesse qui avoit paru dans

toute la conduite & dans tous les discours de son vainqueur, descendit au bas de son thrône, & lui dit avec plus d'esprit qu'on n'en avoit attendu d'un Sauvage : Seigneur, la Phœnicie doit être contente des témoignages de respect & de dépendance que vous m'avez fait prononcer à son égard : Mais je ne le suis pas moi-même par rapport à vous. Souffrez que de mon propre mouvement je vienne reconnoître en vous un homme supérieur à elle aussi-bien qu'à moi. Quel Dieu favorable vous a mis à la tête de sa Flote pour apporter le salut & la félicité chez les Nations mêmes qui s'opposent à vos bienfaits ? Votre victoire pouvoit seule me délivrer de l'oppression cruelle de nos Sacrificateurs & de nos Devins. Il est impossible que mes Peuples se sentent plus foulagez que moi de l'extinction de leur culte & de leur race : Rien ne m'empêchera désormais de regarder mes su-

jets comme mes enfans. Le Roy fut interrompu là par des acclamations qui marquoient l'amour qu'on avoit pour lui , & combien on le croyoit sincere dans sa promesse. Cherès leur laissa pendant quelque temps un libre cours ; après quoi demandant silence au peuple avec un signe de la main , il dit au Roy : Seigneur , remontez sur vôtre thrône ; vous sentez bien que le spectacle de cette journée n'est pas encore fini.

En même-temps se tournant vers le Ministre qui attendoit sa Sentence toujourns à genoux sur son échafaut : Et toi , malheureux , lui dit-il , qui dois être la victime & le sceau de la joye publique ; tu sçais que si l'on vouloit proportionner ton supplice au nombre de tes compatriotes que tes intelligences avec les Devins ont fait égorger , toutes les parties de ton corps ne suffiroient pas aux tourmens qu'il faudroit te

faire souffrir. Mais je n'ai garde d'exciter ou de nourrir dans le Peuple le goût de la vengeance. C'est la justice & non la passion qui doit ordonner des peines des criminels. Je ne veux pas même autoriser ici dans les Rois la licence des supplices arbitraires, qui est un des plus sinistres symboles de la Tyrannie. Il ne doit y avoir dans un Etat bien réglé qu'un nombre fixe de supplices, dont les degrés répondent à peu près à l'énormité des crimes qu'on doit punir; & dont la rigueur serve à effrayer les méchants, & non à satisfaire la cruauté du Prince ou des Peuples. Dans cette supposition même ton châtement seroit encore terrible. Mais entrant en considération de l'attente où tu es de la mort depuis trois jours, aussi-bien que des humiliations que tu as essuyées pendant cet intervalle; ou plutôt parce que la miséricorde cherche moins de raisons que la justice; je t'ai réservé le

plus doux & le plus court de tous les supplices, qui est d'avoir la tête tranchée. J'aurois voulu même te sauver la vie ; mais toutes les circonstances rendent ton pardon impossible. Ta patrie ne peut être parfaitement en sûreté que par ta mort ; & elle auroit toujours sujet d'apprehender que la complaisance de ton Roy ne te laissât rentrer dans ses bonnes graces. Là-dessus le Ministre prit la parole & dit : Ne crois pas que j'acceptasse la vie quand tu voudrois me la donner. Je reconnois aussi-bien que le Roy & tout ce Peuple, l'équité, l'humanité même qui preside à tes projets, & qui conduit tes démarches. J'ai mérité la mort, & elle peut seule appaiser les reproches que je me fais à moi-même. J'ose seulement te recommander une jeune femme & un enfant de cinq ans que je laisse après moi. Tu n'as pas lieu de craindre que mes crimes renaissent en eux ; ma jeune

femme les a perpetuellement desapprouvez , & elle élèvera mon fils dans des maximes toutes contraires à celles que j'ai malheureusement suivies. Cherès lui répondit sur le champ : Les criminels qui se reconnoissent à la mort sont dignes de quelque faveur. Ta demande t'est accordée de ma part ; & le Roy qui m'écoute ne m'en refusera pas l'accomplissement. Aussi-tôt Cherès se détourna , & l'Executeur auquel il avoit donné ce signal , fit voler d'un coup de sabre la tête du criminel , qui fit trois bonds sur l'échaffaut.

Alors Cherès dit au Roy : Seigneur, la circonspection que j'ai employée dans la mort d'un très-grand coupable , fait voir de quel prix est chez les Nations policées la vie des innocens. Je vous ai épargné en condamnant vôtre Ministre , le chagrin de le condamner vous même. Mais de plus il ne convient point à un Roy de prononcer de sa propre

bouche un Arrêt de mort. Il doit commettre le jugement des criminels à des Tribunaux de Justice, & ne se réserver que l'adoucissement des peines, ou même la grace absolue des condamnés, lors qu'il en croit l'exemple plus utile que celui de leur punition. Roy de Congo, & vous ses sujets, je me demets en ce moment de l'autorité que j'ai exercée pendant ces trois jours en qualité de vainqueur, parce que je crois qu'elle ne vous est plus nécessaire. Je reprends la condition d'étranger & d'hôte; & dans le peu de temps qui me reste à demeurer parmi vous, je n'agirai avec votre Roy que par voye de conseil. Je vous rends à l'obéissance que vous lui devez, & je l'inviterai à en faire un usage qui ne sçauroit être avantageux pour vous qu'il ne le soit pour lui-même; d'autant que les vrais intérêts d'un Roy & de ses Peuples sont inséparables.

I V

Cherès tint exactement la parole qu'il avoit donnée. Il cedoit partout le pas au Roy, quoi qu'il voulut que lui-même le cedat par honneur dans ses Etats au Viceroy de la Phœnicie; à condition que le Viceroy le lui cederait par la même raison, si le Roy l'alloit voir dans le nouvel établissement des Phœniciens. S'occupant ensuite de matieres plus importantes, il fit agréer au Roy le plan du temple des Dieux bien-faisans, tel que les Prêtres Egyptiens l'avoient tracé. Il consentit de laisser deux d'entre-eux dans le Congo pour l'institution du nouveau culte & pour l'instruction des Peuples: Et ces deux Prêtres se proposerent d'attirer dans la suite quelques autres de leurs collegues de Memphis, pour partager leurs soins & pour les étendre. On leur assigna dès-lors tous les biens des Sacrificateurs.

Cherès forma de concert avec le Roy divers reglemens qui pou-

voient convenir à des Sauvages qui étoient d'ailleurs très dociles. Ces reglemens étoient assez simples pour être retenus sans le secours de l'écriture que ces Peuples n'avoient pas. Il est vrai qu'ils y suppleoient par certaines marques taillées ou gravées, dont l'invention & l'interprétation supposoit en eux beaucoup d'esprit. Mais c'est là précisément ce qui fait l'infériorité des Peuples Sauvages, Barbares, ou moins instruits que d'autres. Ils sont réduits à employer tant d'efforts & tant de temps à la connoissance des signes, qu'ils n'en ont presque plus à donner à la connoissance des choses¹. Cherès souhaitoit que les habitans du Congo fussent fidèles dans le commerce, & heureux à leur manière; mais il vouloit plutôt les policer

1. C'est le cas des méthodes difficiles, auxquelles seules il faut mettre plus de temps que n'en demanderoient les sciences même auxquelles on seroit conduit par des méthodes aisées.

que les polir. Il croyoit qu'il étoit de l'interêt du genre humain pris en general, qu'il y eut des Sauvages, c'est-à-dire, des hommes qui ne connoissent ni les ornemens de l'esprit, ni les aifances de la vie. Les fatigues & les risques de leurs chasses aux bêtes farouches qui nous fournissent des peaux rares & des pelleteries précieuses; les courses ou plutôt les voyages immenses qu'ils font dans le milieu de leurs terres, à travers des fleuves impraticables & par-dessus des montagnes inaccessibles; pour apporter des plantes ou des substances medecinales & plusieurs autres productions de la nature, sont des travaux dont la moindre idée d'une plus douce occupation ne manqueroit pas de les dégoûter. Il avoit néanmoins des projets un peu plus avantageux pour les refugiez de la nouvelle Phœnicie où il se hâta de revenir. Il ne laissa même à Sogno qu'un bureau de commer-

ce qui devoit se rapporter comme à son centre à celui qu'il alloit fonder à la nouvelle Tyr.

Comme Cherès avoit employé près d'un an à ses deux voyages au Congo, il trouva à la nouvelle Tyr la Colonie qu'il attendoit, & même la réponse d'Astarte. Celui-ci lui marquoit qu'il approuvoit extrêmement le choix qu'il avoit fait d'Aseryme pour Viceroy : Et quoi qu'ils connussent l'un & l'autre le desintéressement d'Astarte & son zele pour le bien du service ; il les surprit beaucoup en leur mandant que dès le lendemain du jour qu'il avoit reçu cette nouvelle, il avoit envoyé proposer à la Cour de Phœnicie de donner à ce dernier l'Intendance du commerce de l'occident. Il est inutile de rapporter ici la réponse pleine d'honnêteté & de déférence qu'Aseryme lui fit sur ce sujet. Mais le seul exposé d'un établissement aussi favorable que celui de la nouvelle

Phœnicie , avoit engagé la plûpart de ceux qui compofoient la Colonie nouvellement arrivée , d'apporter toute forte de marchandises , comme en une Ville d'un commerce ouvert pour toutes les Côtes occidentales de l'Afrique. Ils en trouverent en effet l'employ dans la suite , & fans attendre même bien long - temps.

D'abord après l'instalation du Viceroy , Cherès songea à donner une forme convenable à ce nouvel Etat. Il n'avoit rien à innover à l'égard des habitans de la Ville , qui étoient des Phœniciens , des Insulaires de la Taprobane , & même aussi des Ethiopiens. Les uns & les autres par rapport à la Religion , avoient leurs Prêtres ; & par rapport au Gouvernement civil , ils étoient tous obligez de se conformer aux Loix Phœniciennes. Il ne s'agissoit que des habitans de la campagne originaires du Congo , & qu'on ne devoit pas traiter en esclaves comme

à Sophir , ni même en Serfs comme à Menuthias.

Il avoit eu soin d'abord de les faire instruire en son absence par des Prêtres Egyptiens qu'il avoit laissez auprès d'eux. Ils s'étoient prêtez avec beaucoup de zèle & de bonté à ce Ministère , & y avoient déjà très-bien réüffi. Une Religion qui tend beaucoup à la morale , comme étoit celle des Prêtres de Memphis , est capable toute seule d'adoucir les mœurs les plus feroces , & ne manque point de purger une Nation des vices les plus contraires à la société. A plus forte raison est-elle propre à perfectionner ceux en qui elle trouve des dispositions plus favorables.

Il les fit renoncer ensuite aux courses éloignées aussi-bien qu'aux chasses violentes. Il pensoit que des hommes long-temps séparés les uns des autres par des voyages de plusieurs centaines de lieuës , tels que les Sauvages en font frequemment , n'ac-

quierent jamais la douceur & l'humanité que procurent les habitations rassemblées : Et ç'a été là le premier motif des anciens fondateurs des Villes. C'est par une raison semblable qu'il leur défendit la poursuite des bêtes feroces. Mais outre cette raison qui regardoit l'intérêt particulier de ce Peuple , il avoit deux autres vûës non moins importantes & plus generales.

La premiere étoit que les habitans demeurez dans le Congo ne faisant commerce que de ce qu'ils apportent de ces longues courses & de ces grandes chasses, il ne falloit point leur enlever ce moyen de subsistance ou ce profit. C'est une mauvaise politique pour de grands Commerçans , que de chercher à appauvrir leurs voisins ; d'autant qu'ils perdent par là le débit de leurs propres marchandises que leurs voisins ne sont plus en état d'acheter. Le commerce ne consiste que dans un mouve-

ment de matieres différentes qui se fasse pour ainsi dire avec des puissances égales. Sa seconde vûë étoit d'engager ces refugiez à se livrer tout entiers à la culture des terres, très-négligée sur toutes les Côtes qu'il avoit suivies, & presque inconnuë aux Sauvages. Extrêmement vifs pour des travaux extraordinaires, ils sont incapables d'un travail assidu, & paroissent à la fois très-labourieux & très-fainéans. Cherès remedia néanmoins à ce défaut en les empêchant d'une part de s'écarter, & de l'autre en donnant un droit réciproque aux uns & aux autres sur les parties de leurs terres qu'ils laisseroient en friche. Mais pour prévenir les querelles qui pourroient naître de ces sortes d'intromissions, elles ne se devoient faire que par une Sentence des Prêtres qu'il leur donnoit pour Juges dans tous les différens qu'ils auroient entre-eux. Le besoin de subsister soutenu de cette

émulation, & jointe à la défense rigoureuse de mendier, engagea bientôt ces nouveaux habitans à porter toute la campagne à un très-haut point de fertilité. C'est le plus grand de tous les avantages pour un Royaume que de trouver dans son propre sein, toutes les nécessitez de la vie, de pouvoir même les fournir aux étrangers, & de n'emprunter d'eux que les commodités ou les ornemens.

Il étoit permis aux Noirs de se loger à la campagne, comme ils le jugeroient à propos ; en tâchant néanmoins de se réunir dans le centre de plusieurs possessions pour y former des Villages, ce que les habitans de tout pays font assez d'eux mêmes, attirez aussi par la commodité des rivières & des grandes routes. Mais il leur étoit défendu de s'établir jamais dans la Ville en y achetant des maisons, dont l'élégance ne convenoit pas à la première

Éducation qu'ils avoient eüe ; ou en s'y faisant Ouvriers & gens de métier , la Colonie Phœnicienne en ayant suffisamment de sa propre Nation ; ou enfin en se donnant aux blancs pour serviteurs volontaires , ce qui les mettroit dans un avilissement dont ils devoient s'éloigner eux-mêmes. Les blancs pouvoient acheter pour leur usage des esclaves de la Colonie de Sophir , ou même des habitans du Congo qui se mêloient aussi de ce commerce. Mais il étoit défendu aux Noirs d'avoir des esclaves. Il vouloit les engager par là à travailler toujours de leurs propres mains , ou à se procurer pour serviteurs des enfans & des petits-enfans par des mariages prompts. Mais indépendamment de ce secours , il ne leur défendit pas les serviteurs volontaires de leur Nation.

Il n'en étoit pas du service du Roy comme de celui des particuliers. Outre la levée des gens de guerre

dont le Prince a toujourns le droit dans le besoin, il étoit permis aux Noirs de se présenter d'eux-mêmes pour le service de terre ou de mer. Mais comme on faisoit faire l'exercice aux gens de la campagne une fois chaque semaine, même en temps de paix ; il vouloit que les soldats de la garnison, blancs ou noirs, travaillassent dans la Ville hors des temps de leurs fonctions. Ils ne pouvoient pas être maîtres d'ateliers ou entrepreneurs d'ouvrages, de peur qu'ils ne s'attachassent trop à leur demeure ; mais ils avoient des facilités pour les places de compagnons ou d'aides : Et de plus, il invitoit le Viceroy à les employer à des travaux publics avec moderation, & en les payant non-seulement comme soldats, mais comme ouvriers. Il entretenoit par là en eux l'occupation, & par conséquent la probité, seule source du vrai courage.

Il permit aux blancs d'acheter des

maisons de campagne pour leur divertissement, d'y planter des allées d'arbres steriles, & d'y avoir des parterres de fleurs. Mais suivant toujours le dessein de maintenir la difference des professions & des especes de negoce, il leur défendit expressément de posseder un pouce de terre portant des bleds ou des fruits; tout cela devant leur venir de la main des Noirs. Les Prêtres Egyptiens même, quoique résidans à la campagne étoient sujets à cette loy. Ils n'y pouvoient avoir qu'un terrain d'habitation, & leur revenu n'y devoit pas être en fonds de terre. Mais on leur permettoit d'avoir un hospice dans la Ville, tel qu'il leur plairoit de le bâtir; à condition encore de n'y paroître qu'en habits de marchands, comme ils le pratiquoient dans toutes les Colonies Phoeniciennes; pour faire voir qu'ils n'avoient aucun droit d'inspection sur elles; l'autorité en matiere de Religion

étant toute confiée aux Prêtres Phœniciens.

D'un autre côté , pour procurer aux blancs qui étoient tous négocians le débit de leurs marchandises, & sur tout de leurs étoffes dans le pays même ; il invitoit les Noirs dans ses loix de se vêtir à la campagne , en leur insinuant qu'ils conserveroient mieux leurs personnes , & sur tout celles de leurs femmes & de leurs filles avec des habits , qu'en s'exposant découverts aux ardeurs du soleil. Mais il leur étoit absolument défendu d'entrer jamais dans la Ville pour la vente de leurs denrées , qu'étant vêtus d'une maniere aussi complete que les citoyens. Comme cette espece de payfans & de payfanes furent bien-tôt à leur aise ; ils changerent dans peu les vêtemens en parures , & formerent par là un spectacle très-amusant dans les fêtes , ou dans les foires de la Ville ou de la campagne. On recommandoit

aux citoyens d'avoir beaucoup d'égard pour eux , & de les traiter partout comme des compatriotes de fondation.

Les revenus du Roy ou du Viceroy , qui étoient ici la même chose , consistoient dans toutes les carrières & dans toutes les mines du pays. Il donnoit l'avis de ne point chercher celles d'or , & de se contenter de l'or de Sophir , conformément au principe general , de laisser à chaque lieu son avantage : Mais il contribua lui-même à faire fouïller celles d'argent. Il avoit établi d'abord un bureau de change pour recevoir les coquilles des Sauvages étrangers qui viendroient négocier dans la nouvelle Phœnicie , & pour leur en donner la valeur d'estimation , en or & en argent. Mais avant la fin des deux années qu'il demeura dans le pays , toutes les Côtes de l'Afrique voulant participer au commerce des Phœniciens , s'étoient déjà accou-

mées à la monnoye de métal, commune à tous les Peuples de la terre qui veulent avoir entre-eux quelque relation.

Non content de ce premier fond pour le Roy, il établit le dixième sur tous les revenus de la campagne. C'est une espece d'impôt, qui étant levé équitablement & tenant lieu de tous les autres, n'augmente jamais qu'à la satisfaction du contribuable, suivant la reflexion de l'Avocat des Siciliens contre Verres; parce que c'est une marque qu'il est devenu plus riche. Mais de plus, il fait connoître à un sage Prince les véritables forces de son Etat. D'ailleurs enfin il jugeoit que des impositions modérées animent le travail du Laboureur, qui sans cet aiguillon, tomberoit bien-tôt dans la paresse, & par conséquent dans la pauvreté. Il ne voulut rien prescrire à l'égard des droits sur les marchandises. C'est un point sur lequel les

Colonies

Colonies Phœniciennes avoient déjà leur usage. Il avertit seulement le Viceroy en particulier de ne pas gêner un commerce qui ne faisoit que de naître, & de ne pas mettre obstacle à une abondance future & prochaine pour un gain présent peu considérable.

Enfin Cherès crut devoir songer aussi à l'interêt des Prêtres Egyptiens. Il faisoit voir que chez tous les Peuples qui ont quelque idée de Religion, les Prêtres exempts de toute contribution forcée, prélevoient eux-mêmes des droits différemment reglez suivant les lieux, mais qui alloient au moins au dixième. Il appelloit en témoignage les Prêtres Phœniciens, ceux de la Taprobane, & même ceux de l'Ethiopie, qui ayant été pris par les Antropophages avec les marchands Ethiopiens, & ayant été délivrez comme eux, les avoient suivis dans sa Flote. Il concluoit de là, que les

Prêtres Egyptiens s'étant chargez de la Religion à l'égard des Sauvages, & ayant subi genereusement les premiers travaux de leur instruction, il falloit assigner pour eux, & pour leurs Collegues qu'ils feroient venir incessamment de Memphis, la dixième partie du restant après la levée du dixième Royal. Il faisoit valoir la modicité de cette portion qui n'alloit qu'aux neuf centièmes des revenus de la campagne, en comparaison du tiers de tous les biens qu'ils possedoient en Egypte; & il annonçoit l'usage que leur magnificence ordinaire leur feroit faire encore du peu qu'on leur attribuoit, par des temples & d'autres édifices qui embelliroient la nouvelle Phœnicie.

Il établit dans la Ville des Ecoles où l'on ne devoit pas porter les sciences aussi loin que dans l'Egypte: Et l'on n'y devoit enseigner que celles qui peuvent convenir à des Négocians Navigateurs. Il en confia

le soin aux Prêtres Phoeniciens. Mais il n'en voulut établir aucune à la campagne. Suivant la maxime constante des Egyptiens qui demeuroient de pere en fils dans la même profession , il croyoit que les mêmes occupations de l'esprit qui tirent les enfans de famille de l'oïveté , y jettent les enfans des Laboureurs , & même des Ouvriers. Toute étude selon lui étoit ennemie du travail des mains , & débauchoit l'esprit de ceux que leur naissance a destinez aux arts mécaniques. Rectifiant néanmoins ce qu'il y avoit de trop general dans cette exclusion , il permit aux Prêtres d'instruire dans leur maison ceux en qui ils appercevoient un talent marqué pour quelque chose de supérieur à la culture de la terre.

C'est ainsi que Cherès après avoir été le vainqueur & le bienfaïcteur des Sauvages du Congo , fut encore leur Legislatteur. Quand il fut sur le point

de partir , il fit jurer solennellement au Viceroy qu'on observeroit ces loix écrites au long avec leurs motifs , & publiées dans toute l'étendue de la Viceroyauté ; ou qu'on ne les changeroit selon les besoins & avec le temps , que dans l'esprit même de leur institution. Il lui recommandoit particulièrement , dans les tables qu'il en fit faire , les habitans venus du Congo ; & il exigeoit que la faveur fut toujours pour eux , dans toutes les affaires douteuses & équivoques qu'ils pourroient avoir avec les Phœniciens ou leurs autres associez ; par la raison même de l'infériorité de leurs lumieres & de leurs connoissances. Il y a beaucoup d'apparence que les Vicerois successeurs d'Aseryme , se prévalant , comme il arrive d'ordinaire , de l'éloignement où ils se sentoient du Roy leur maître , violerent bien-tôt le serment de leur prédecesseur ; & qu'ayant usé tyranniquement de leur autorité , ils

se firent chasser peu d'années après par les Sauvages : puisque la mémoire d'un si bel établissement ne s'est conservée que dans mes Auteurs anecdotes, & qu'on ne trouve partout ailleurs que des traces confuses du grand nombre de Colonies que les Phœniciens avoient sur les Côtes de toutes les mers.

Cherès étoit prêt de mettre à la voile pour continuer sa route, lors qu'il reçut un paquet d'Astarte. Celui-ci lui envoyoit l'original d'une lettre du Roy dans laquelle le Roy lui marquoit son admiration & sa reconnoissance à l'égard de cet homme extraordinaire, qui avoit déjà fait arriver jusques dans la Phœnicie les fruits de ses établissemens, & dont les bienfaits avoient apporté la réputation. Le Roy ajoûtoit qu'il n'adressoit pas ses remercîmens à Cherès, pour suivre le canal que cet illustre inconnu avoit choisi en ne s'adressant lui-même qu'à Astarte, & pour ne point

écarter le voile sous lequel il paroif-
soit vouloir se cacher. Mais qu'il
ratifioit avec joye toutes les dispo-
sitions, toutes les institutions & tou-
tes les nominations qu'il avoit faites,
& qu'il pourroit faire dans le cours
de ses découvertes. Il confirmoit en
particulier Aferyme dans la Vice-
royauté de la nouvelle Phœnicie ,
& lui donnoit par le conseil & sur
les instances d'Astarte, l'Intendance
du commerce d'Occident. Cherès
répondit à Astarte que n'ayant pas
l'honneur d'être connu personnelle-
ment du Roy, il n'avoit pas cru de-
voir l'importuner d'une lettre souf-
crite d'un nom aussi indifferant que
le sien. Il ajoûtoit qu'il n'y avoit
aucune entreprise qui ne fut aisée
avec des Officiers & des soldats aussi
sages, aussi courageux & aussi enten-
dus que l'étoient ceux qui compo-
soient la Flote Phœnicienne. Il finit
en disant qu'il regardoit cette lettre
comme la dernière qu'il écrivoit à

Astarte avant que de rentrer dans l'Égypte; & qu'ainsi le Roy de Phœnicie sçauroit nécessairement avant lui la conclusion de leur voyage.

Il est à propos de dire ici que la réputation de Cherès commençant en effet à se répandre dans la Phœnicie, & par conséquent dans les pays circonvoisins; Azarès, l'ancien Esclave de Sethos, jugea qu'il étoit temps de faire courir un bruit sourd que ce Prince étoit caché dans l'Arabie. Intimement persuadé de l'avoir vû mort, il ne craignoit pas de le voir revivre. Mais il avoit peur que Cherès dont il entendoit parler, se prévalant de la gloire qu'il auroit acquise dans son expédition, ne voulut se faire passer un jour pour ce Prince; & il vouloit le prévenir. Il s'étoit nommé Sethos au Roy de Meriaba dès le premier jour qu'il lui fut présenté, & lui avoit demandé le secret sous prétexte d'attendre l'occasion favorable de rentrer dans

Royaume de Memphis, & de faire rendre aux Arabes les Provinces que les Egyptiens avoient conquises sur eux. Mais sa véritable intention dans ce délai étoit de laisser changer son visage, qui devant perdre la fleur de la jeunesse par un petit nombre d'années depuis l'âge de seize ans, deviendroit méconnoissable à tous ceux qui ne l'auroient pas vû dans cet intervalle. C'étoit aussi la pensée de Cherès en prolongeant son absence, & ils songeoient l'un & l'autre à surprendre la Cour de Memphis, le premier par l'imposture, & le second par la verité. Mais Cherès n'aura les premières nouvelles de ce Competiteur que sur les Côtes de la Méditerranée.

La Flote de Cherès sortit donc enfin du port de la nouvelle Tyr. Ce n'étoit plus à la verité pour parcourir comme auparavant des Côtes absolument inconnuës, toujours incertains de ce qui s'alloit offrir à eux.

Ils faisoient route de propos délibéré au Royaume de Guinée. Ainsi ils alloient reconnoître en passant les Côtes du Congo. Mais de plus , Cherès sçavoit déjà la carte de la Guinée même. Outre ce qu'il en avoit entendu dire aux habitans du Congo , il étoit venu déjà plus d'une fois à la nouvelle Tyr des Marchands de cet autre Royaume ; & il les avoit interrogez sur le gouvernement & les coûtumes de leur pays. Il avoit appris d'eux qu'ils avoient un commerce réglé avec les Colonies Phœniciennes déjà fondées sur les Côtes de la mer Atlantique les plus avancées vers l'occident. Il comprit par là qu'il se rapprochoit insensiblement des terres connuës. Pour s'éclaircir encore d'avantage de ces circonstances , il avoit engagé quelques-uns de ces Marchands de la Guinée , quoique d'ailleurs assez sauvages , à s'embarquer avec lui dans sa Flote. L'embouchure du fleuve Gabon.

qu'ils rencontrèrent, leur donna occasion de faire entre-eux des ablutions extraordinaires. Ils en alleguerent pour raison qu'ils passoient actuellement sous le milieu de la route du soleil. Cherès trouva l'observation assez importante pour la faire sur le rivage même; & tous les Pilotes marquerent en grand caractère sur leur journal la datte du jour & l'aspect du lieu de leur passage sous l'Equateur.

En avançant un peu, Cherès s'affûra par lui-même de ce que ces Marchands lui avoient déjà dit, sçavoir que l'Afrique au lieu de courir au Nord jusqu'à son extrémité septentrionale, présentoit à cinq ou six degrés au-dessus de l'Equateur une longue côte opposée directement au midi. C'est là qu'étoit la Guinée & sa capitale Acara, qui seront les derniers noms barbares que j'aurai besoin d'emprunter de mes Auteurs anecdotes dans la course de mon

Héros. Cherès s'attachant toujours dans la route à côtoyer les rivages d'aussi près qu'il étoit possible ; les Marchands de la Guinée lui conseil-
loient de cingler un peu plus en droite ligne vers Acara , se faisant fort de l'y conduire en toute sûreté & en très-peu de temps. Il leur répondit que son dessein étoit de reconnoître l'aspect de toutes les terres : Qu'il vouloit même aborder dans les endroits les plus remarquables , & sur tout s'assurer du fond de ce Golphe , où commençoit le détour de l'Afrique. Ces Marchands lui repliquerent qu'il trouveroit peu de curiositez sur cette partie des Côtes : Que les Peuples en étoient extrêmement sauvages ; & que s'ils avoient quelques Villes , il faudroit s'avancer beaucoup dans les terres pour les trouver. Cherès apperçut à la vivacité avec laquelle ils lui alleguoient ces raisons , que ces Marchands étoient inquiets de ce que sa

Flote alloit prendre connoissance d'un pays où ils faisoient un très-grand commerce qu'ils craignoient qu'on ne leur enlevât. Il leur dit a ce sujet qu'ils avoient pû remarquer par la conduite qu'il avoit tenuë à la nouvelle Tyr, & par les loix qu'il avoit laissées à la Colonie, combien il étoit attentif à conserver à chaque Nation son commerce propre. Qu'il n'avoit en son particulier aucune envie de s'engager dans les terres, ni d'interrompre par des excursions impraticables à un seul homme l'entreprise du tour de l'Afrique qu'il se voyoit prêt d'achever : Enfin que les Phoeniciens eux-mêmes étoient des Négocians maritimes, qui ne s'établissoient en differens ports que pour recevoir en échange des marchandises qu'ils y débarquoient, ce que les naturels du pays leur apportoient du fond de leurs Provinces les plus reculées.

Les Marchands Negres rassurez.

par ce discours , virent sans chagrin les Phoeniciens mettre pied à terre successivement à l'embouchure de la riviere d'Angre , à celle de Barba , & à celle des Camarones. Ils leur servoient même de Pilotes dans ces rades , dont plusieurs sont dangereuses , & d'interprètes auprès des Peuples qu'ils rencontroient sur le rivage. Ceux-ci , après le premier effroi causé par le nombre & par les habillemens de ces hommes nouveaux pour eux , leur faisoient toute sorte d'accueils , & portoient eux-mêmes dans leurs Vaisseaux des rafraîchissemens que Cherès leur faisoit toujours payer au-delà de leur prix. On lui dit là que tout ce canton appartenoit au Royaume de Benin. Ils trouverent ensuite la riviere appelée *du Roy* , dont l'embouchure est précisément dans l'angle du détour. Quelques inégalités de rivages aboutissent à un enfoncement de la mer dans les terres qui

y fait une pointe d'environ trois degrés de profondeur. Elle est terminée par une Isle qui du côté du levant n'est séparée de la terre ferme que par la largeur de l'embouchure de la riviere de Benin. C'est sur cette riviere, mais à plus de soixante lieuës dans les terres qu'est bâtie le grand Benin, capitale du Royaume.

Cherès fut étonné de voir dans toutes les Villes maritimes de la Guinée, la quantité & la nature des marchandises que les Negres de ce Royaume tiroient des Phoeniciens déjà établis sur les Côtes les plus orientales de l'Afrique, pour les transporter dans le Royaume de Benin. Car ces marchandises n'étoient point différentes de celles qu'on porte chez les Peuples les plus polis & les plus somptueux. C'étoient toutes sortes d'étoffes d'or & de soye, des damas des Indes, des tafetas d'Italie, des velours brodez d'or & d'argent, des habits de coton,

de la vaisselle même sculptée , des coraux blancs & rouges , & une es-
pece de corail bleu nommé Acori ;
en un mot tout ce qui peut servir
pour la commodité & pour l'orne-
ment ¹. Ces particularitez semblent
dignes de remarque dans des Sau-
vages du milieu des terres , que l'on
croiroit encore plus grossiers & plus
négligez que ceux qui voyent passer
d'autres hommes le long de leurs
Côtes. Les Negres ² ne recevoient
d'eux en échange que des Esclaves,
des pelletteries , de l'yvoire , ou des
dens d'Hippopotames que l'on don-
ne souvent pour de l'yvoire , & d'au-
tres marchandises à peu près sem-
blables à celles que nous avons vû
qu'ils alloient prendre au Congo.
Mais les habitans de la Guinée n'a-
voient peu l'usage que les habitans
du Benin faisoient des marchandises
qu'on leur portoit. Ces derniers ne

1. V. les listes de Dapper, p. 300. 306. & 310.

2 Habitans propres de la Nigritie & de la Guinée.

souffroient pas que les premiers entrassent dans leurs Villes de terre ; comme les Negres de la Guinée n'avoient pas souffert jusqu'alors que les Phœniciens passassent le Cap des trois pointes , situé entre la corne hesperienne , (*Cap des Palmes* ,) où ceux-ci avoient une grande Colonie , & Acara capitale maritime de la Guinée. C'est ce triple Cap auquel sa figure avoit fait donner le nom de trois pointes , que les uns & les autres avoient choisi pour un lieu mitoyen , où ils venoient deux fois l'année faire leurs échanges. Les Phœniciens étoient principalement curieux de l'or que les Negres tiroient abondamment de la Côte d'or & du rivage de la Mine. Le dessein de Cherès étoit d'inspirer aux habitans de la Guinée un peu plus d'ouverture & de confiance dans le commerce , & de les engager à recevoir plus librement chez eux les autres Nations. Comme ils sçavoient déjà

négociers ils n'avoient plus que ce pas à faire pour cesser d'être Sauvages. Car ce défaut consiste à ignorer l'existence, ou à fuir la fréquentation des autres Peuples ; comme la simple barbarie consiste à n'avoir point de lettres. Les Sauvages n'ont aucune liaison dans le monde présent ; & les Barbares capables d'ailleurs de traités & même de société avec les étrangers, demeurent privés de la communication que la lecture donne aux Nations polies avec les hommes de tous les temps. Mais Cherès ne vouloit rien entamer sur cet article que dans la capitale, qui donne toujours la loi, ou qui sert toujours de modèle au reste d'un Etat. Il remettoit là son entreprise, d'autant plus volontiers qu'il entendoit dire que le Roy de Guinée, quoique jeune encore, travailloit à former l'esprit & les mœurs de ses sujets. Il arriva donc enfin à Acara avec toute sa

Flote conduite en quelque sorte par les principaux des Negres qu'il avoit embarquez avec lui.

Si Cherès connoissoit déjà la réputation de cette Ville & de son Roy ; la sienne qui étoit encore plus brillante l'y fit recevoir avec de grands témoignages de respect & d'admiration. Tous les citoyens vinrent au - devant de lui sur le rivage en dansant & en chantant, accompagnés d'instrumens qui ne tenoient de la musique qu'un bruit mesuré. Le Roy lui marqua qu'il l'attendoit avec impatience pour l'aider dans la réformation qu'il avoit commencée. Ce Peuple étoit déjà hors de la situation malheureuse où plusieurs Rois barbares retiennent encore aujourd'hui leurs sujets, qu'ils regardent comme des victimes dévouées à leurs cruautés extravagantes. Le Roy regnant avoit même aboli l'usage des victimes humaines établi ayant lui sur cette Côte¹. Les Prê-

1. Dapper, p. 277.

res de leur Idole Fetisi, qu'ils nommoient pour cette raison des Fetiseros¹, y avoient consenti par l'adresse que le Roy avoit eüe de leur faire mieux trouver leur compte dans les victimes d'animaux qu'on leur présentoit. Cependant comme si les hommes étoient faits pour se procurer eux-mêmes les maux qui ne leur viennent pas d'ailleurs; ces Peuples, & sur tout les femmes s'étoient imposé des loix cruelles, dont l'honneur qu'on y avoit attaché rendoit l'observation indispensable. Aux funeraïlles d'un mari, par exemple, toutes ses femmes étoient obligées de se faire brûler avec lui dans le bucher, où l'on jettoit aussi une partie de ses esclaves, & sur tout ceux qu'il avoit le plus aimez². A l'égard

1. *Id.* p. 313.

2. Dapper, p. 307. dit seulement qu'on étrangle les femmes & les Esclaves à Curamo qui appartient à la Guinée. Et p. 262. qu'on

les enterre avec le mort. Mais la pratique de se brûler est commune aux femmes en plusieurs endroits. V. Bernier sur le Mogol.

des Esclaves, le Roy avoit déjà remedié à cet abus; en declarant qu'après qu'on auroit présenté devant le bucher du mort pour lui faire honneur, les Esclaves que les parens destinoient à le suivre, on les donneroit aux Fetiseros comme des Esclaves consacrez au service des Idoles. Cette destination étoit fort bien imaginée, parce qu'elle engageoit les Fetiseros par leur interêt à la soutenir. Mais il n'en étoit pas de même des femmes. Comme la vie & la mort étoient au fond à leur choix, & qu'il n'y avoit point d'autre peine imposée au refus de ce sacrifice qu'une honte irréparable, elles n'auroient pas crû s'en garantir par un azile que le Roy même leur auroit marqué. Le Roy ayant proposé à Cherès cette difficulté, Cherès lui répondit d'abord qu'il admiroit la pénétration avec laquelle il avoit senti qu'à peine les Rois sont-ils maîtres d'un faux point d'honneur qui

s'est malheureusement emparé de l'esprit de leurs sujets. Qu'ainsi il s'agissoit de tourner autrement ce point d'honneur , ou de donner à son ancien objet une face honteuse. Après avoir cherché ce moyen pendant quelque temps , ils conclurent ensemble que le Roy publieroit une Ordonnance , par laquelle la punition des femmes convaincues d'adultere , qui étoit auparavant d'être vendues comme des Esclaves¹ par leurs maris , seroit changée en une prison dans laquelle elles seroient mises sur une Sentence du Juge. Qu'elles y demeureroient toutes ensemble jusqu'à la mort de leurs maris , à moins qu'ils ne les redemandassent eux-mêmes de leur vivant. Mais que celles qui à la mort d'un mari se trouveroient dans la prison seroient conduites au bucher funebre pour y être jettées les premières. Il sembloit qu'il ne restoit rien à

1. Dapper , p. 299.

faire pour la guérison absoluë de cette prévention funeste ; après avoir changé ainsi le dévoüement des femmes fidèles en supplices d'adulteres. Cependant quelques zélées passoient encore par-dessus cette consideration, en disant que l'immolation volontaire & l'immolation forcée mettoient pour les assistans une difference assez marquée entre l'innocence & le crime. C'est pourquoy Cherès conseilla au Roy de publier une seconde Déclaration, par laquelle la premiere subsistant dans toute sa force ; il ajoûtoit que toutes les femmes qui se jetteroient dans le feu seroient censées faire par cette action l'aveu d'adulteres secrets dont elles se sentoient coupables ; & que leur effigie seroit placée dans le registre criminel après les signes ou les figures de celles qui auroient

1. Voyez dans le P. Laffiteau l'explication de ces signes ou de ces figures qui tiennent lieu de nom ou de signature chez les Sauvages. *Mœurs des Sauvages, tome 2.*

été condamnées publiquement. Aucune d'elles ne tint à la menace de cette diffamation, & la pratique fut entièrement abolie.

A cette même occasion Cherès fit comprendre au Roy, qui s'en apercevoit déjà, combien la multiplicité des femmes causoit de dissensions domestiques; & sur tout combien elle donnoit à une Nation l'air de desordre & de cette promiscuité contraire non-seulement à la bonne éducation des enfans, mais encore à la nature de l'homme, qui ayant une ame est capable de choix & d'attachement; puisque cette multiplicité le met au-dessous d'un grand nombre d'animaux qui s'apparient. Le Roy s'offrit aussi-tôt de la défendre. Cherès lui représenta que cette défense, quelque sage qu'elle fut; jetteroit d'abord la consternation parmi ces femmes qui étant exclues de la maison de leurs maris ne sçau-roient quel parti prendre; Qu'ainsi

il croyoit qu'il falloit disposer l'appareil avant que de faire l'incision. Qu'à son avis cet appareil étoit d'ordonner à tout homme qui auroit atteint l'age de vingt ans de se marier. Cette Ordonnance embarrassa d'abord plusieurs jeunes hommes qui ne trouvoient pas de femmes. Mais ils furent soulagez par l'Ordonnance qui suivit bien-tôt après, par laquelle il étoit défendu à tout homme marié de garder chez lui plus d'une femme : Et parmi ces Peuples où l'on ne faisoit pas difficulté d'épouser des filles qu'on sçavoit avoir perdu leur virginité par libertinage, on aimoit encore mieux celles qui avoient vécu à l'ombre d'un mari.

Mais nous n'avons garde d'omettre une autre source de tourmens volontaires qui n'alloit pas à la mort des patients, mais qui étoit d'une conséquence fatale aux mœurs & au repos de la société. Ce ne fut pas
sans

sans une extrême surprise que Cherès trouva là une image de l'initiation Egyptienne ; mais si défigurée & si hideuse qu'elle étoit capable de faire honte à son original. Les Fetiseros avoient persuadé à tout ce Peuple qu'il y avoit dans la Guinée une multitude innombrable d'esprits qu'ils appelloient *Jannanes*, & qui habitoient certains bocages d'où il n'étoit permis à aucun profane d'approcher. Que ces esprits vouloient avoir un grand nombre de serviteurs de l'un & de l'autre sexe qui se fissent initiateur à leur culte ; faute de quoi ils se jetteroient sur toutes les campagnes & y causeroient une desolation universelle. Cette menace étoit soutenue par des feux qui paroissoient assez souvent à travers les arbres d'un de ces bocages le plus voisin d'Acara ; & sur tout par des Spectres, qui sous la forme d'Ægipans & de Satyres, venoient quelquefois faire entendre des sons de flute auprès de

la Ville, comme Pline le rapporte de la partie intérieure de l'Afrique, vers ces cantons¹; & d'autrefois faisoient rouler dans les champs ces torrens enflammés dont parle Hannon au sujet des mêmes lieux. Ces prodiges causoient tant de frayeur aux habitans qu'il n'y avoit presque personne qui s'exemptât de l'initiation, quelques rudes qu'en fussent les préliminaires pour les aspirans, & quelque dure que fut pour leur famille une absence de deux ou trois ans qu'on exigeoit d'eux. On les conduisoit dans ce bocage où on leur fillonoit tout le corps avec des pierres tranchantes, ou avec des fouets de corde qui faisoient ruisseler le sang de toutes parts, & laissoient des cicatrices ineffaçables. Il falloit soutenir ensuite des jeûnes terribles dont les premiers étoient de trois jours entiers sans mettre dans la bouche aucune sorte de nourriture ni de boisson. **Le reste du**

1. Liv. 6. c. 30.

temps se passoit dans les superstitions; dans la crapule & dans une fainéantise parfaite. Les femmes des Prêtres en faisoient de leur côté subir presque autant aux filles. Mais au lieu que les garçons devoient souffrir toutes leurs épreuves avec un visage ferme & toujours égal, les grimaces & les contorsions étoient permises aux filles pourvu qu'il ne leur échapât aucun cri. Le moindre manquement aux conditions prescrites auroit fait chasser avec ignominie les uns ou les autres. Le prix de leur patience étoit qu'au sortir de là ils se voyoient respectés dans toutes les assemblées, à cause de l'association dans laquelle on croyoit qu'ils étoient entrez avec les esprits. Ils regardoient avec dedain, & menaçoient même souvent de leur pouvoir secret ceux qui à un certain age se trouvoient encore profanes. Ils s'ingéroient devant, les Juges nommez par le Roy pour chaque

Lij

crime, de discerner les innocens des coupables par des épreuves de feu ou de breuvages, indépendamment des preuves judiciaires tirées des témoins & des circonstances des faits. Ils alloient chez les malades imputer leurs maux à des Sortileges jettez sur eux par leurs ennemis ou leurs envieux, qu'ils designoient sur des indices de fantaisie qu'ils donnoient pour sûrs. En un mot les fruits les plus communs de cette initiation sanguinaire étoient les inimitiez, les vengeances & les homicides. Au reste les Fetiferos ne l'ouvroient que de vingt en vingt ans, parce qu'elle se faisoit en commun, hors la séparation des deux sexes dont il faut tenir compte à ces Sauvages, vû la debauche dont cette pratique même étoit d'ailleurs accompagnée¹.

1. Le fond de tout ceci ne s'accorde malheureusement que trop avec ce que le P. Laffiteau rapporte des ini-

ciations actuelles des Sauvages de l'Amérique, tome 1. & Dapper des mysteres de Belli-parao dans la Guir

On commençoit alors l'année dont la fin alloit ramener cette abomination infensée. Le Roy qui passoit vingt-cinq ans, ne vouloit pas differer lui-même d'entrer dans les mysteres des Jannanes, dont il estimoit que la connoissance étoit essentielle à son autorité & à ses desseins. Mais comme il se fioit peu aux Fetiferos, il disputoit vivement avec eux pour le lieu, pour la durée & pour d'autres circonstances de sa préparation; & quelques égards qu'ils eussent pour lui par la crainte où les tenoit l'idée de son esprit & de sa fermeté, ils n'étoient point encore d'accord sur tous ces articles. Cherès jugea l'occasion favorable pour proposer au Roy de substituer à ces mysteres également fâcheux & impies quelque imitation legere de l'initiation Egyptienne. Celle-ci n'étoit point absolument inconnuë

née, p. 268. ou des con- | fies, p. 333. & aupa-
secrations des Moqui- | ravant p. 326. & 327.

L iij

à la Guinée. Non - seulement le commerce Phœnicien en avoit apporté la réputation jusqu'à eux ; mais ils sçavoient par les traditions de leurs voisins que l'Hercule Egyptien , un des premiers Initiez , étoit venu jusqu'au détroit des deux mers. Le Roy goûta beaucoup cette proposition , & l'ayant communiquée à quelqu'uns de ses serviteurs les plus fidèles , & les plus intelligens ; ils lui firent tous espérer que ses Peuples recevroient avec joye une institution empruntée de la Nation la plus célèbre de la terre , apportée dans leur pays par des Egyptiens mêmes , & qui d'ailleurs les délivreroit des longueurs , des souffrances , & sur tout des suites funestes de l'initiation des Jannanes. Le Roy conclut donc avec Cherès & avec les Prêtres ses compagnons qu'ils offriroient incessamment aux habitans de la Guinée une initiation participée de celle de l'Egypte. Mais pour parer s'il étoit

possible par les seules voyes de la prudence & de la douceur, les obstacles qui pourroient leur venir de la part des Fetiseros ; il fut décidé que le Roy assembleroit en particulier les principaux d'entre-eux, & les préviendroit lui-même sur la résolution qu'il avoit prise.

Cette conference leur ayant été indiquée au moment précis où il falloit s'y rendre ; le Roy bien préparé leur dit : Qu'ils ne pouvoient ignorer eux-mêmes à quel point la plûpart de leurs Initiez abusoient de leur credit sur l'esprit des Peuples. Qu'ils sembloient ne revenir de leur consécration, que pour être impunement des mal-faïcteurs secrets & publics. Que cependant selon une verité tirée des simples lumieres de la nature, & qui sortoit quelquefois de la bouche même des Fetiseros, les Dieux sont essentiellement justes & bons. Qu'ainsi sans porter le raisonnement plus loin, il regardoit comme de mauvais es-

prits les Jannanes, dont on n'employoit le nom que pour faire du mal, & comme de très-grands criminels ceux de ses Sujets qui entrent de desormais avec eux en quelque commerce. Qu'il avoit appris que chez les Nations policées ce crime s'appelloit Magie ; & qu'en qualité de Roy préposé au repos & au bonheur de ses Peuples, il prétendoit l'exterminer de ses Etats. Mais que comme il sçavoit que les maladies d'imagination & d'opinion ne se guérissent que par des instructions réitérées & avec le temps : il avoit dessein de profiter du passage des Prêtres Egyptiens par Acara, pour mettre à la place des pernicieux mystères des Jannanes, quelque image du moins ou quelque ombre d'une initiation aussi éclairée dans ses principes, aussi liée à la pratique de toutes les vertus, aussi favorable au bien public que l'étoit l'initiation Egyptienne. Qu'à la ve-

rité les Fetiferos ne pouvoient y avoir aucune part, d'autant qu'une de ses premieres conditions étoit qu'on n'eut sur le corps aucune cicatrice reçûë au nom & pour le culte des mauvais esprits. Mais qu'on y admettoit avant tous les autres leurs enfans non encore initiez aux Jannanes. Qu'on tâcheroit de leur donner des lumieres suffisantes afin qu'ils pussent ensuite presider eux-mêmes à cette importante ceremonie : parce que les Prêtres Egyptiens ne voulant point priver des fonctions Sacerdotales les naturels du país qui seroient en état de les exercer, ne prétendoient employer leur ministere qu'à fixer toutes les loix de cette initiation, & à former des disciples capables de les maintenir après eux. Le Roy ajoûta sans s'interrompre : Que l'initiation nouvelle devant influer beaucoup dans la Religion dont elle alloit être l'Ecole ou l'apprentissage, il étoit impossible

L v

que les Fetiseros en fussent les chefs & en exerçassent les fonctions. Mais que si demeurant satisfaits que leurs enfans instruits prissent leur place, les peres à qui il parloit se prêtoient de bonne grace à ses intentions; non-seulement il leur laisseroit leurs biens & leur domicile; mais encore il leur renverroit la plûpart des causes particulieres à juger, il leur confieroit l'adminiftration de plusieurs affaires concernant le bon ordre de l'état, & appelleroit même fréquemment les uns ou les autres dans ses conseils. Le Roy leur dit en les quittant qu'il leur donnoit tout le temps qu'ils voudroient pour leur réponse, & qu'il les dispensoit même de lui en rendre aucune autre que la conformité de leur conduite à ses desseins. Les Fetiseros ayant reconnu au ton & aux regards du Roy qu'il vouloit être obéi, se tinrent longtemps au parti du silence qui étoit le plus sûr pour eux. Ils suspendi-

rent même tout exercice public de leur Religion, & laisserent au Roy, à Cherès & aux Prêtres Egyptiens un repos d'environ six mois, que ceux-ci employerent de la maniere que nous allons rapporter en abrégé.

Ces Prêtres n'étoient entrez dans Acara qu'au nombre de six. Mais ayant déjà eu du temps devant eux pour prévoir qu'ils auroient besoin de secours dans l'exécution de leur entreprise; ils avoient aisément obtenu du Roy la liberté de faire venir quinze ou seize de leurs confreres mêlez suivant leur coûtume dans la Colonie Phœnicienne établie au Cap de Palmes, qui appartient à la Guinée. Ainsi ils se trouverent plus de vingt à l'entrée de leurs travaux. Ils étoient tous convenus avec Cherès, qui étoit Sethos pour eux, qu'il falloit présenter aux habitans de la Guinée une initiation moins mystérieuse, moins héroïque même, &

L vj

plus generale que celle de l'Egypte : d'autant que celle - ci étant instituée dans une Nation qui avoit d'ailleurs tous les secours nécessaires pour la vertu commune, son prix consistoit à n'être accessible qu'à des hommes extraordinaires ; au lieu qu'une initiation présentée à un Peuple encore Sauvage , & qui avoit besoin de toute sorte d'instruction , ne seroit utile qu'en y admettant au moins toute la jeunesse qui n'étoit pas encore voüée aux mauvais génies. Qu'ainsi la préparation, les exercices & les obligations mêmes en devoient être praticables à tout sexe , à toute condition , & en quelque sorte à tout caractère d'esprit.

On fit donc construire d'abord dans un grand espace pris au milieu de la Ville pour la commodité des citoyens , deux longues galeries ou Chapelles soutenues sur des piliers d'yvoire dont on se sert dans la

Guinée au lieu de poutres¹, couvertes à la manière du pays & environnées d'ais de tous côtez. Elles étoient placées de part & d'autre d'un vaste terrain qui traversoit toute la Ville. Tout le Peuple fut averti qu'elles n'étoient dressées que pour fournir un lieu où l'on pût donner les premières instructions que l'on ne vouloit pas différer. Mais que ces Chapelles ne subsisteroient que jusqu'à ce qu'on eut achevé un Temple & une Maison sacerdotale que le Roy vouloit faire bâtir dans le terrain du milieu. Que les Prêtres Egyptiens consacreroient ce Temple à la Déesse des Vertus, à laquelle on invitoit tous les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe qui auroient atteint l'âge de quinze ans de venir d'avance se faire initier.

Le nom seul de la Déesse charma tous ceux qui l'entendirent prononcer. Les hommes & les femmes, qui voyoient sur leurs corps les mal-

1. M. Huet de *Navig. Salam.* c. 7. p. 18.

heureuses cicatrices des Jannanes , se désoloient de ne pouvoir participer à cette nouvelle initiation. Pour appaiser ces plaintes dont on fut agréablement surpris , les Prêtres Egyptiens alloient dans toutes les maisons assurer les peres & les meres, qu'en offrant de bon cœur leurs enfans comme ils le faisoient , à la Déesse des Vertus , & en renonçant eux-mêmes aux mauvais esprits ; ils auroient part à toutes ses graces. Ils ajoûterent que dans tout le cours de l'initiation qui seroit de six semaines, on les admectroit, aussi-bien que les enfans au-dessous de quinze ans , à toutes les instructions , & à toutes les ceremonies , excepté à celles de chaque huitième jour.

Celui qu'on avoit marqué pour l'ouverture étant arrivé , on rangea en chacune des deux Chapelles les enfans des Fetiseros dans une espee de Sanctuaire aux deux côtez d'un autel où l'on avoit posé une figure

de bois legerement ébauchée, & qui ne devoit servir qu'à rappeler l'idée de la Déesse des Vertus. Immédiatement après le balustre qui fermoit le sanctuaire, étoient placés en plusieurs rangs sur la droite les aspirans, & sur la gauche les aspirantes; après quoi une barriere de fer laissoit les simples assistans dans le bas de la Chapelle.

Le Roy qui voulut d'abord se faire initier, pour donner un exemple qu'il ne faisoit maintenant que suivre, avoit la premiere place du côté du sanctuaire sur le banc le plus proche des ais de cloture, & plus élevé que tous les autres qui alloient un peu en échaffaut. Les exercices ne devoient être que de deux heures: Et pour éviter la confusion, on les repetoit quatre fois par jour dans chacune des deux Chapelles. L'heure du Roy fut toujours la premiere de la journée. La Reine son épouse encore plus jeune que lui prit la pre-

miere de la soirée ; & pour partager les honneurs que l'on vouloit faire aux Initiez , elle s'attacha à la Chapelle où le Roy n'alloit point. Elle y fut placée comme le Roy dans la sienne. Elle faisoit mettre tout de suite à côté d'elle les filles ou les femmes de sa Cour capables encore d'initiation ; comme le Roy le pratiquoit aussi à l'égard de ses Officiers qui se trouvoient dans le même cas. Mais de plus la Reine étoit accompagnée de toutes les filles des Fetiſeros qui avoient accepté la nouvelle initiation , & qu'elle logeoit dans les appartemens de son palais comme le Roy logeoit leurs freres dans le sien. On jugeoit même à propos de ne rendre les uns & les autres à leurs parens que lorsque le nouveau culte seroit parfaitement établi , & que les fils , qui en seroient les Prêtres , se trouveroient plus en état de retirer leurs peres de leurs superstitions, que de s'y laisser replonger par eux.

Le premier exercice du premier jour fut un discours dans lequel le plus ancien des Prêtres destinez à chaque assemblée, dit à son auditoire : Que la Déesse des Vertus à laquelle on vouloit les initier, n'étoit autre que l'Isis Egyptienne sous le nom de laquelle il falloit entendre la sagesse éternelle & souveraine, premier exemplaire de la nature. Qu'elle vouloit être imitée des hommes à proportion de leur état, & qu'on ne pouvoit lui ressembler que par les vertus. Mais que selon l'ordre de toute discipline qui tend à la réformation des mœurs, l'extirpation de chaque vice devoit nécessairement précéder l'acquisition de la vertu qui lui étoit opposée. Que dans cette vûë les exercices des quarante-cinq jours commenceroient tous par un discours de trois quarts d'heure qui seroit fait par un des leurs, contre un vice particulier. Que ce discours seroit suivi du sacrifice d'un

bouc immolé à la Déesse comme un symbole de ce vice ; & que pendant le sacrifice on la supplioit d'en délivrer & d'en garantir toute l'assistance. Qu'ensuite un autre des leurs feroit un second discours où il expliqueroit les conditions & les avantages de la vertu contraire. Qu'après ce discours on offriroit à la Déesse une colombe , image de l'innocence des mœurs ; en la priant de mettre cette vertu dans l'ame de tous les auditeurs & particulièrement des Initiez : après quoi on laisseroit aller cette colombe vers le Ciel par une ouverture qui étoit au fond & près du toit de la Chapelle.

Ce projet fut exécuté fidèlement ; & quoiqu'il n'enfermât rien que de très-simple , les seules instructions produisirent un effet merveilleux dans l'esprit de tout ce Peuple. Comme les seize discours de la journée se faisoient dans les deux Chapelles sur les mêmes sujets par seize Prê-

tres differens , & que chacun des auditeurs n'en avoit entendu que deux ; on les voyoit s'assembler par petites troupes dans les ruës mêmes , pour se demander les uns aux autres ce qu'ils avoient oüi , & pour en faire des comparaisons. Les peres de famille , qui ne pouvoient être pour la plûpart que simples assistans , avoüoient entre-eux que rien ne les éloignoit plus des anciennes superstitions , que le soin que l'on prenoit de recommander aux aspirans la subordination aux puissances , l'obéissance aux parens , la condescendance à l'égard de tout le monde. Qu'ils avoient d'abord craint que leurs enfans ne tirassent de la nouvelle initiation un prétexte de les mépriser : Mais qu'ils étoient pleinement rassûrez contre cette crainte. Car au lieu que les Initiez des Jannanes étoient fiers , insolens , touÿours menaçans , & très - souvent mal-faisans ; on ne pouvoit attendre de ceux-ci

que de la modestie , de la douceur ,
& de bons Offices.

A l'égard de chaque huitième jout
auquel l'entrée des Chapelles étoit
interdite aux profanes ; cette excep-
tion avoit pour motif principal de
conserver quelque apparence du se-
cret de l'initiation Égyptienne , &
de donner quelque émulation aux
Initiez. Car d'ailleurs le secret ne
tomboit ici sur aucune curiosité ex-
terieure , & on ne le dirigeoit qu'à
l'utilité morale des aspirans. On leur
apprenoit que les sacrifices d'ani-
maux , ne contentoient point la Di-
vinité par eux-mêmes. Qu'elle haïs-
soit en particulier les incisions faites
sur son propre corps , & que l'on
croyoit si agréables aux mauvais es-
prits. Que c'étoient les vices dont
il falloit couper la racine , les pas-
sions du cœur qu'il falloit amortir
en soi. Que le jeûne moderé qu'on
avoit prescrit à tout le monde pour
le temps de la préparation , étoit

un signe de ce retranchement , un moyen d'y parvenir , & une satisfaction dûë pour les desordres où l'on étoit tombé avant que de l'avoir fait. On leur parloit ensuite des vertus portées à leur plus haute perfection. Le plus grand des crimes , par exemple , est de ne reconnoître ou de n'adorer aucun Dieu , ou bien d'adresser son culte à des esprits impurs & malfaisans , comme les Jananes. La vertu opposée à ce crime est la Religion , telle que vous la faites voir à l'égard de la Déesse des Vertus par votre assiduité à ses cérémonies & à ses instructions. Mais la perfection de cette vertu est l'initiation de cœur & d'esprit , une régularité de mœurs qui soit soutenue par la persuasion intime des récompenses ou des châtimens de cette vie future dont l'idée se trouve imprimée dans tous les esprits aussi avant que celle d'une Divinité aussi juste que puissante. Un second

crime est l'amour déréglé de soi même. De là naissoit votre insensibilité pour les maux d'autrui , l'injustice de vos prétentions , la vengeance des chagrins qu'on n'avoit quelquefois pas voulu vous faire. La vertu opposée à ce crime est l'amour de vos freres & de vos semblables. C'est par là que vous deviendrez misericordieux à l'égard des indigens , que vous aimerez mieux relacher de vos droits que d'arracher à vôtre concitoyen quelque chose qui lui appartient , que vous pacifierez plutôt vos querelles par des avances d'amitié que vous ne les échaufferez par vos préventions. Mais la perfection de cette vertu est l'amour general des hommes , en y comprenant même vos ennemis.

Nous sçavons qu'un des prétextes qu'alleguoient les Fetiferos ; pour faire souffrir tant de maux à leurs Initiez , étoit de les accoûtumer aux tourmens auxquels vous êtes expo-

tez de la part de vos ennemis, lorsque le malheur veut que vous soyez pris en guerre. Mais renoncez dès aujourd'hui à leur rendre la pareille & vous verrez qu'ils s'adouciront bien-tôt. Par qui voulez-vous que commence la cessation d'une pratique si condamnable, ou par des Peuples Sauvages qui n'ont encore aucune lumière ni de raison ni de religion, ou par vous que la Déesse des Vertus est venue si heureusement éclairer ? Combattez vos ennemis à la guerre où votre Prince vous conduit ou vous envoie. Mais traitez humainement & favorablement les prisonniers qui tomberont entre vos mains : Et de plus accoutumez-vous en pardonnant à vos ennemis particuliers & compatriotes à pardonner à vos ennemis étrangers. Au reste, chers aspirans, si nous vous donnons ces maximes à portes fermées ; ce n'est pas absolument afin que vous en fassiez un secret pour

vous seuls, & que vous en priviez vos concitoyens. La vertu n'a rien de caché & elle ne cherche qu'à se répandre. Mais c'est afin que vous ne la présentiez pas brusquement à des hommes encore foibles ou indociles. Il ne faut leur proposer qu'avec prudence ce haut degré de perfection, dont vous ne leur montrerez jamais mieux la route qu'en y marchant les premiers.

Le zèle des Prêtres Egyptiens ne se bornoit pas au service des Chapelles. Tout le reste de la journée étoit employé à l'éducation continuë & particuliere des fils des Fétiferos destinez à être un jour les Prêtres de la Déesse des Vertus. On réduisoit leurs obligations propres au bon exemple & à la doctrine. On leur faisoit sentir à quel point ils devoient porter ce bon exemple pour se rendre propre une obligation qu'on imposoit déjà aux Initiez. On se loüoit néanmoins de celui qu'ils

qu'ils donnoient actuellement. Mais on ne leur dissimuloit pas qu'ils étoient bien éloignez de la doctrine nécessaire pour remplir les fonctions qu'ils devoient néanmoins exercer dans très-peu d'années. Qu'ainsi ils se voyoient obligez de faire & dans la vertu & dans l'étude des pas de Géants. On leur dit dès le premier jour qu'il falloit commencer par apprendre l'art de la lecture & de l'écriture qu'on alloit leur enseigner ; & qu'afin de leur faire faire, s'il se pouvoit, deux progresz à la fois, on leur donneroit les élemens de cet art dans des livres de Religion & de Morale, composez selon les principes de l'Egypte, & mis en langue Phœnicienne. Que cette langue, dont le commerce Phœnicien leur avoit déjà donné quelque notion, mais qui n'étoit pas vulgaire pour eux, devoit être celle des livres faits pour instruire les Prêtres, celle même des Rites du Temple futur, pour

leur conserver plus de dignité. Mais que les explications de ces Rites , aussi-bien que les instructions de toute espece devoient toujourns être données au Peuple en langue vulgaire. Pour animer encore d'avantage ces nouveaux disciples au travail qui se présentoit à eux ; leurs instituteurs leur declarerent qu'ils ne vouloient exercer dans la Guinée les fonctions & de Prêtres & de Maîtres que pendant cinq ans , & jusqu'à l'initiation prochaine que l'on placeroit à cet intervalle par une regle qui subsisteroit toujourns. Que ce seroit pour lors à eux à presider à cette initiation , à en porter les fruits avec le temps dans tout le Royaume , & enfin à former eux-mêmes leurs propres successeurs.

On ne s'en tint pas à l'éducation des fils des Fetiseros. Les Prêtres Phoeniciens , qui étoient en assez grand nombre dans la Flote , s'offrirent , par une communication

du zèle des Prêtres Egyptiens , de tenir aussi pendant cinq ans & jusqu'à ce que les fils des Fetiferos fussent en état de prendre leurs places , des écoles où ils recevroient non seulement les aspirans , mais encore tous les enfans de famille qui seroient trop jeunes pour participer à l'initiation. Mais comme c'étoit dans la langue de la Guinée qu'ils vouloient principalement leur apprendre à lire & à écrire , ils fournirent à toutes les prononciations de cette langue les caracteres de la Phœnicie ; comme les Phœniciens en avoient déjà fourni aux Grecs mêmes & à d'autres Peuples chez lesquels leur abord avoit porté quelque politesse. Cependant pour se conformer aussi à la vûe d'une double utilité ; les instructions des Prêtres Egyptiens données les jours ordinaires des Chapelles & copiées en langue vulgaire comme elles avoient été prononcées , furent les livres de

lecture, ou les modèles d'écriture sur lesquels les Prêtres Phœniciens montrèrent à ces enfans l'un & l'autre art. Il servit ensuite infiniment à ceux-ci pour leur négoce & pour toutes leurs autres affaires. Car ce qui est bon pour un objet raisonnable l'est ordinairement pour beaucoup d'autres.

Tous ces exercices avoient continué pendant quarante jours avec une ferveur admirable; lorsqu'on entendit une nuit des bruits sourds, & des hurlemens interrompus qui sembloient venir de fort loin du côté du bocage. Les habitans de tout ce canton vinrent aussi-tôt, suivant leur coutume en de semblables occasions, se réfugier dans la Ville; parce qu'une triste expérience leur avoit appris que les Jannanes une fois répandus dans la campagne n'épargnoient aucun de ceux qui tomboient sous leur main. Les Prêtres entrant à l'heure ordinaire dans les

Chapelles n'y trouverent que la moitié des assistans, & même des aspirans. Il est vrai que le Roy & ses Officiers n'y manquerent point; Mais toutes les places de la maison de la Reine à commencer par la sienne, se trouverent vuides après-midi. Ceux qui s'étoient chargez des discours, au lieu de prendre le sujet courant, firent tous leurs efforts pour rassûrer le reste de leur auditoire contre la terreur qui paroissoit sur le visage de ceux mêmes qui n'étoient venus là que pour essayer de la surmonter. Ils leur disoient que les mauvais génies étoient nécessairement soûmis à la Déesse des Vertus; & que leurs attaques, quand elles ne seroient pas illusoires, ne devoient avoir d'autre effet que de redoubler la confiance de ses serviteurs en elle. Ils étoient tombez d'accord dès le matin avec Cherès de ne pas s'expliquer d'avantage; Et lui-même avoit obtenu du Roy, au-

quel il avoit parlé très - secretement, une permission complete d'apporter à cet obstacle imprévû le remede qu'il jugeroit le plus convenable & le plus prompt.

Les esprits qui étoient venus à bout d'une grande partie de leur dessein par leur voix seule , ne doutèrent pas qu'en paroissant dès la nuit suivante avec leur attirail le plus effrayant dans la plaine qui se trouvoit entre le bocage & la Ville , ils n'achevassent absolument leur ouvrage & ne dissipassent sans retour la nouvelle initiation. Cherès ne s'étoit pas endormi de son côté ; & devinant leur projet , il avoit designé aux Officiers de sa Flote les endroits de la campagne les plus creux ou les plus couverts , où ils iroient poster en silence dès le commencement de la nuit un certain nombre de leurs troupes. Il avertit ces Officiers que leurs hommes devoient être legerement armez pour le be-

soin. Que cependant son intention étoit que l'on ne tuât personne s'il étoit possible; mais que laissant venir les phantômes le plus avant qu'il se pourroit dans la campagne, & les prenant sur tout par derrière pour empêcher leur retour dans le bocage, on les chassât du côté de la Ville, au-dehors de laquelle il se trouveroit pour les recevoir.

Dès l'entrée de la nuit suivante on entendit les Jannanes mugir & hurler dans leur bocage d'une manière beaucoup plus forte que la première fois, & en poussant des sons aigus ou graves au-delà de toute faculté d'organe humain. Après ce prélude qui dura plus d'une heure, on vit de loin sortir de cette retraite des Spectres d'une taille gigantesque, dans lesquels on n'appercevoit aucune autre forme que des yeux étincelans & une gueule enflâmée; ou bien des monstres de toute figure, dont tout le corps étoit lumi-

M i i i j

neux. Plus loin étoient des torrens de feu qui traversoient des champs plantez ou semez, où ils faisoient un ravage accompagné d'un bruit épouvantable. Les Officiers Phœniciens communiquant à leurs troupes cette assurance d'esprit que Cherès leur avoit inspirée, envelopperent par derriere & par les côtez cette mascarade infernale, & la poufferent sur Cherès qui avec une troupe d'élite l'attendoit de front. Alors les uns & les autres ne se servant de leurs épées que pour desarmer les Jannes des poignards avec lesquels ils essayoient de se défendre, ou pour leur faire tomber des mains les torches allumées qu'ils vouloient porter au visage de ceux qui les alloient si cruellement dévoiler; on les lia au nombre d'environ deux cens qu'ils se trouverent. Et comme Cherès s'étoit douté qu'ils se coucheroient par terre, & qu'ils préféreroient de se faire assommer en cet état à l'igno-

minie qu'on alloit leur faire subir, on les attacha derriere une centaine de chevaux qu'il avoit fait conduire là. Ainsi les soldats n'étoient occupez qu'à faire tenir de bout malgré eux ces prisonniers de nouvelle forme.

Ce fut au point du jour que ce monstrueux équipage entra avec un grand fracas dans la Ville. On l'amena entre les deux Chapelles, pour en faire hommage, comme le disoit Cherès, à la Déesse des Vertus. Les exercices de cette journée furent changez en la contemplation d'un triomphe si singulier. Tous les habitans d'Acara, plusieurs des Villages voisins, le Roy lui-même & la Reine bien-tôt après se rendirent dans cette grande place, pour être témoins de la confusion des Jannes qui ne montroient pourtant point encore leur visage. On les laissa quelque-temps ensevelis sous leur attirail que le délabrement où il étoit,

M v

sa proximité defavantageuse, & la lumiere du jour rendoit aussi ridicule qu'il avoit parû terrible par l'arrangement de leur jeu, par la distance des objets, & par les ombres de la nuit. On voyoit renversées auprès d'eux des perches où tenoient encore de grosses têtes de carton, par les trous desquelles on appercevoit des lampions éteints. Il y avoit par terre des corps de même matiere & garnis de même, qui soutenus par deux hommes formoient des ressemblances d'animaux à quatre piez. C'étoient en un mot des inventions à peu près semblables à celles dont on fait usage sur nos théâtres pour des représentations surnaturelles. Cependant la plûpart d'entre-eux étoient couverts simplement d'un sac noir depuis le sommet de la tête jusqu'au-dessous du genou; & ce sont ceux qui avec des torches dont ils faisoient joindre les flâmes, imitoient les torrens de feu. Mais ils

portoient aussi à leur ceinture ou des siflets prodigieusement aigus, ou des vessies d'une espece de cheval sauvage nommé Janaca qui leur servoient à enfler leurs sons¹.

Enfin quand l'heure fut venuë où l'on voulut voir ces captifs en face : Les Prêtres Egyptiens auxquels Cherès avoit donné le mot, conduisirent dans le palais les fils & les filles des Fetiseros ; comme ne devant pas assister à l'immolation sanglante que le Roy avoit déjà dit qu'il falloit faire de ces victimes qu'on voyoit bien n'être que des hommes. Un moment après on leur arracha à tous en même-temps les voiles qui les couvroient : Et toute l'affistance, excepté Cherès qui s'y attendoit beaucoup, demeura bien étonnée de voir les visages très-connus des Fetiseros. Le Roy encore plus

1. Dapper rapporte le même fait des Devins ou faiseurs de pres- tiges dans la Guinée. page 255. & 256.

irrité contre - eux qu'il ne l'auroit été contre d'autres à cause de leur desobéissance formelle à ses derniers ordres , prononça leur Arrêt de mort sur le champ. Il en différa seulement l'exécution jusqu'après la fin de l'initiation ; afin qu'on pût rappeler en general dans cet espace de temps la quantité des ravages , & le nombre de méurtres qu'ils avoient faits , pour regler à peu près sur cette mesure la grandeur de leur supplice. Ce n'étoit pas là l'intention de Chérès , & il comptoit fort de faire adoucir la Sentence. Mais il voulut leur en laisser essuyer toute la frayeur qu'ils ne meritoient que trop. Cependant on les conduisit dans les prisons Royales à la satisfaction de tout le peuple.

Les enfans des Fetiferos apprenant cette nouvelle dans le palais , tomberent dans une consternation d'autant plus grande , qu'avant leur initiation aux Jannanes , leurs peres

ne les rendoient jamais participans du secret de leurs impostures. Chers qui voulut accompagner le Roy jusques dans son palais, profita du spectacle touchant de cette jeunesse éplorée pour l'émouvoir à compassion. Il lui représenta que de jeunes hommes destinez au sacerdoce de la Déesse des Vertus avoient besoin d'une réputation sans reproche. Qu'il y avoit lieu d'esperer de leur zèle pour le service du public & de la pureté de leur Religion, qu'ils répareroient les forfaits & les superstitions des Fétiferos ; mais que rien n'effaceroit aux yeux d'une populace grossiere la tache du supplice de leurs peres. Les punitions des parens, ajoûta-t'il, des-honorent plus auprès du commun des hommes les familles les plus innocentes, que les fautes les plus grièves ne deshonnorent les coupables mêmes lors qu'elles demeurent impunies. Le Roy répondit aussi-tôt que n'ayant voulu

sacrifier les Fetiseros qu'à la vengeance de la Déesse des Vertus, il se desistoit de ce sacrifice, dès qu'il ne lui étoit pas agréable. Qu'ainsi il remettoit à Cherès le soin de trouver l'expédient le plus propre pour empêcher du moins que ces malheureux ne pûssent jamais troubler ni le culte de la Déesse, ni le repos de ses sujets. Tous les enfans & les filles même des Fetiseros se prosternerent devant le Roy pour le remercier de sa clemence, dont ils sentoient bien qu'ils avoient l'obligation à Cherès. Celui-ci en sortant avec le Roy lui dit en particulier qu'à l'égard des superstitions dont il y avoit encore de grands restes dans son Royaume, & qu'on ne pourroit pas toutes anéantir par des convictions de fait comme celle des Jannanes; il croyoit qu'elles seroient toujours mieux punies par le mépris & par la risée, que par des châtimens qui leur donnent souvent du poids.

Il restoit encore trois jours des exercices de l'initiation. On dispensa les enfans des Fetiseros des deux premiers pour leur épargner les regards du public jusqu'à la décision du sort de leurs peres qu'on n'avertissoit encore de rien. Cherès s'absenta lui-même pendant ces deux jours qu'il employa à la visite du bocage, accompagné de deux Prêtres Egyptiens, & de quelques-uns des principaux Officiers de la Guinée. On découvrit derriere trois ou quatre rangs d'arbres qui bordoient ce bocage du côté de la plaine, un terrain à perte de vûe garni au loin de cabanes où devoient loger les aspirans que les Fetiseros attendoient à la fin de l'année; & sur la droite on apperçut une allée environnée de hayes très-épaisses & très-hautes qui les conduisoit à leur maison située aussi-bien que leur Temple hors de la Ville.

Cependant ce n'est pas là ce qu'on

trouva de plus remarquable dans le bocage. On prit bien-tôt garde qu'il s'élevoit de temps à autre & d'espace en espace comme des jets de fumée en differens endroits du terrain vuide. Cherès & les Prêtres Egyptiens conclurent d'abord qu'il y avoit là une souffriere ; & ils dirent aux Officiers qui les accompagnoient , que ces jets de fumée se changeoient dans les tenebres de la nuit en jets de flâme. Ils leur expliquerent cet effet des exhalaisons terrestres qui trouvent une plus libre issue en certains lieux qu'en d'autres. Ils leur rapporterent que dans l'Italie , dont les marchandises venoient jusqu'à eux , il y avoit un canton auquel un semblable phénomène , qui y est perpetuel , avoit fait donner le nom de place de Vulcain , ou de champs Phlegréens ¹.

1. *Forum Vulcani.*
Campi Phlegrei. C'est
aujourd'hui Solfatara
dans le Royaume de

Naples. Voyez en la
description & l'estampe
dans le Théâtre d'Italie
de M. Blaeu. *vol. 3.*

Qu'il y avoit apparence que les premiers Fetiferos s'étoient prévalus de cette disposition de la terre en ces climats chauds, pour en grossir l'idée dans l'esprit des peuples, & pour leur faire accroire que ces exhalaisons étoient des Etres vivans qui se répandoient à leur gré dans les campagnes. Cependant pour laisser quelques signes de destruction dans un lieu qui avoit servi si long-temps de retraite à des malfaiteurs impies ; il regla du consentement du Roy qu'on abatroit tous les arbres qui séparoient ce terrain de la plaine ; & sur tout l'allée qui conduisoit du bocage à la maison des Fetiferos.

La veille du dernier jour de l'initiation on publia qu'on recevroit au milieu de la matinée tous les citoyens dans la place qui séparoit les deux Chapelles. On avoit mis une grande pierre quarrée dans le lieu même où devoit être posé l'autel du temple futur , & sur son milieu une Statuë

de marbre que Cherès avoit fait faire secretelement à des Sculpteurs Phœniciens. C'étoit une figure de hauteur mediocre , mais très-bien proportionnée , vêtue à l'Egyptienne , ayant une main sur la tête d'une brebis , tenant une houlette de l'autre , & levant les yeux au Ciel. Là les rangs étant d'ailleurs reglez à peu près comme dans les Chapelles, les Prêtres Egyptiens amenerent les enfans des Fetiseros , & dirent à toute l'assistance : Que le Roy actuellement présent avoit bien voulu accorder la vie aux criminels en consideration de la regularité exemplaire de leurs fils , du progrès très-considerable que ceux-ci avoient déjà fait dans les sciences qu'on leur enseignoit , & du zèle dont ils donnoient déjà de très-grandes marques pour le service de la Déesse , & pour l'utilité des peuples. C'est ainsi que l'on tourna à l'honneur des enfans la honte des peres. Le Roy ayant

confirmé cette déclaration par son aveu , on fit paroître au milieu de l'assistance cinq ou six des plus anciens Fetiferos bien gardez pour représenter tous les autres. On fut frappé d'étonnement de voir deux d'entre-eux de Negres qu'ils étoient auparavant, devenus plus blancs que des Européens dans les trois jours de leur prison. Il est vrai que l'on connoissoit déjà ces monstres de couleur parmi les naturels de la Guinée. On regardoit même leur état comme une lepre habituelle , d'autant plus que leur blanc étoit de près extrêmement pâle. Mais on croyoit ne les avoir vûs tels que de naissance ; & peu de gens sçavoient que la révolution des humeurs dans un chagrin ou dans une crainte vive , est capable de produire cet effet en certains hommes , qui ont un corps plus susceptible que d'autres des impressions de l'esprit. C'est par une cause à peu près semblable que

des cheveux noirs sont devenus blancs dans une nuit !.

Après que le Roy lui-même eut donné quelque temps à cette considération, son Ministre qui étoit assis à ses piez se leva & dit : Que le Roy non-seulement accorderoit la vie aux Fetiseros, mais qu'il leur assignoit pour prison leur maison même dont on ne raseroit que le Temple. Qu'à la verité il entendoit qu'ils y demeuraissent enfermez pour le reste de leurs jours, & qu'ils n'eussent de leur vie aucune espece de commerce avec aucune personne du dehors, sous quelque prétexte que ce pût être. Qu'il vouloit de plus que l'administration de leurs

1. Pontis rapporte ce dernier fait dans ses memoires comme arrivé à lui-même, & il est connu par d'autres exemples. Mais Voyez Dapper, page 332. citant Vossius, de origine Nili, sur cette couleur accidentelle aux Negres,

& qui a fait nommer Albinos par les Portugais ceux en qui elle se rencontre. Cet Auteur ajoute même que cet inconvenient arriveroit à la plûpart d'entre-eux, s'ils n'entretenoient la beauté de leur noir par de fréquentes onctions,

biens & toute l'autorité de leur maison fut remise dès le jour même à ceux de leurs fils initiez à la Déesse des Vertus qui auroient atteint l'âge de vingt-cinq ans. Mais que ceux-ci partageroient dans la suite cette administration & cette autorité avec leurs freres initiez aussi , à mesure qu'ils atteindroient le même âge. Que l'intention du Roy étoit pourtant toujours que les enfans des Fetiseros , garçons & filles qui se trouvoient actuellement dans le palais , y demeuraissent jusqu'à ce que la maison Sacerdotale du nouveau Temple fut bâtie , & qu'ils y pussent former une Communauté à laquelle les Prêtres Egyptiens donneroient des reglemens convenables. Mais qu'il permettoit & ordonnoit à leurs fils parvenus à l'âge marqué de choisir dès le jour même ceux d'entre-eux qu'ils jugeroient les plus propres pour resider dans la maison des Fetiseros ; afin d'y pourvoir à

l'entretien de leurs peres, & sur tout de leurs meres que l'on ne vouloit pas croire complices des crimes de leurs maris. Que néanmoins par rapport à leur conduite elles demeureroient dans la même dépendance qu'eux , quoique non condamnées pour leurs personnes à la même captivité. L'on conduisit en effet tous ces prisonniers dans leur maison sous une sûre garde, dont le Roy y entretint toujours une partie pour y faire observer ses ordres : & dès le soir six des plus sages d'entre leurs fils y allerent prendre possession au nom de tous les autres du gouvernement qu'on leur avoit confié. Mais ils se reserverent eux-mêmes le droit de venir assister tous les jours & tour à tour aux instructions que les Prêtres Egyptiens donnoient à leurs freres dans le palais.

Cette interruption étant finie les Prêtres Egyptiens reprirent & acheverent la matiere de l'initiation. On

dit à toute l'assistance : Que pour entretenir dans leur memoire & dans leur cœur les leçons de la Déesse qu'ils avoient reçûës avec tant de soumission ; on continueroit tous les huit jours dans les Chapelles les pratiques de chaque jour de la préparation , jusqu'à ce que dans le Temple futur on pût leur donner des ceremonies plus augustes & plus conformes aux différentes fêtes de l'année : Que les Initiez n'auroient de particulier qu'un jour de chaque mois , auquel on les recevroit seuls dans les Chapelles. On termina ce qui s'adressoit à toute l'assistance par le sacrifice d'une brebis , victime offerte au nom de ce grand troupeau qui entroit dans le bercail de la sagesse , qui de son côté se monroit à eux comme un pasteur.

Enfin les aspirans seuls s'étant assemblez l'après-midi dans les Chapelles , on leur présenta d'abord un écrit fort court divisé en deux par-

ties. La premiere contenoit les obligations particulieres de leur état , & la seconde , les fautes principales qu'ils devoient éviter dans le commerce de la vie ; le tout conforme aux instructions plus étenduës qu'on leur avoit données dans le cours de la préparation. On leur dit que ceux d'entre-eux qui se rendroient assez forts dans l'art d'écrire que les Prêtres Phoeniciens vouloient bien leur enseigner , devoient copier cet écrit de leur propre main , & le porter toujours sur eux. On leur fit aussitôt la lecture de la premiere partie : & sur la promesse qu'ils firent tous ensemble d'observer les choses qui y étoient prescrites ; on leur mit à tous sans distinction de sexe , une écharpe blanche en commençant par la famille Royale , & en finissant par Cherès qui voulut la recevoir lui-même. Après cette ceremonie , on en vint à la seconde partie de l'écrit qui contenoit les fautes dont

dont on les avertissoit de se préserver. Quoique les plus grièves ne fussent point encore du nombre de celles dont le Roy faisoit informer par ses Juges ; on leur declara que ces fautes étant connues & prouvées , feroient perdre l'écharpe aux coupables sur une Sentence des Prêtres , qui seroit rendue en présence de tous les Initiez ; & que les exclus ne pourroient être rétablis qu'au renouvellement d'une initiation dont ils subiroient toute la longueur , & à laquelle même ils ne seroient admis que suivant les dispositions que les Prêtres trouveroient en eux. On alleguoit pour raison de cette peine : Qu'outre l'intérêt particulier & personnel qu'ils avoient tous à se maintenir dans la vertu , ils avoient encore à soutenir l'honneur de l'association qu'ils alloient former entre-eux. Qu'ainsi il n'étoit pas juste que les prévaricateurs , si le malheur vouloit qu'il y

en eut , demeurassent confondus avec les personnes vertueuses ; ou qu'ils pûssent reprendre la marque extérieure de la vertu , avant que d'avoir donné des signes suffisans de leur repentir. Mais on avoit eu soin d'ajouter que l'on ne prétendoit point que cette exclusion influât en aucune sorte sur les fonctions publiques ou domestiques des particuliers , ou diminuât en rien le respect ou l'obéissance qu'on leur devoit : parce que la Religion bien entendue servoit plutôt à affermir qu'à détruire l'ordre & les loix de la nature , & de la société civile.

Voilà sans doute l'établissement le plus considérable que Cherès fit dans la Guinée. Il s'y étoit occupé pendant près d'un an , & il y en demeura encore un autre pour l'affermir ; pour voir avancer le Temple qui n'étant pas de pierre ne demandoit point autant de temps qu'un édifice Egyptien ; pour don-

ner au Roy les conseils qu'il paroïssoit desirer lui-même sur les autres parties du Gouvernement ; & enfin pour établir dans Acara le commerce des Phœniciens. Le Roy qui s'étoit fait raconter plus d'une fois les merveilleuses actions de Cherès , admirant en particulier l'ouvrage de l'initiation conduit jusqu'à sa fin avec tant de prudence , de courage & de douceur ; remarquant enfin la déference qu'avoient pour lui les plus vénérables Prêtres de sa Nation dans les choses mêmes qui regardoient leur ministere , s'étoit bien-tôt douté qu'il étoit lui-même Initié Egyptien. C'est pourquoi lui parlant un jour à cœur ouvert ; il lui avoua qu'il se sentoît porté d'un desir ardent d'aller puiser les qualitez héroïques qu'on voyoit en lui , dans l'initiation Egyptienne qu'il jugeoit bien en être la source. Il l'invitoit à l'aider dans ce projet qui paroïssoit très-convenable à un Roy

N ij

qui, sortant comme lui d'une éducation très-grossière & très-vicieuse, avoit osé former le dessein de donner des mœurs & de la politesse à un Peuple barbare & presque sauvage. Cherès lui répondit tout d'un coup : Qu'il seroit toujours demeuré dans le Royaume de Memphis, s'il s'étoit crû aussi utile & aussi nécessaire à ce Royaume que le Roy l'étoit à la Guinée : Qu'il exerçoit actuellement à l'égard de ses Peuples tout l'heroïsme qu'il pourroit rapporter de l'Égypte : Que cet Heroïsme même, dans un Roy tel que lui, consistoit à renoncer en faveur de ses sujets à l'éclat d'un titre dont il n'avoit eu aucun besoin pour s'animer dans une entreprise qu'il avoit déjà si heureusement avancée : Que sa présence étoit plus importante que jamais pour assurer & pour étendre le fruit de la nouvelle institution que l'on venoit de faire, Cherès ne disoit que trop vrai, car

elle fut abolie quelques années après la mort de ce même Roy. Cependant pour lui ôter la pensée qu'il parlât en homme qui veut consoler les autres de n'avoir pas une prérogative dont il est flaté lui-même ; ce Héros, par un genereux sacrifice de l'opinion , quoique juste , que l'on avoit de lui , dit au Roy , en lui cachant la verité sans prononcer de mensonge ; qu'il n'y avoit point de Cherès dans la liste des Initiez Egyptiens , & qu'il se croyoit trop honoré de porter comme lui l'écharpe de la Guinée. Il lui recommanda ensuite de cultiver sur tout l'éducation de la jeunesse de son Royaume. Il lui fit remarquer que c'étoit là le principal avantage de la nouvelle initiation , dans la forme qu'on lui avoit donnée ; en ce que les jeunes gens y ayant eu la plus grande part , lui présentoient une generation nouvelle , sur laquelle il y avoit beaucoup plus à compter que sur des hommes

pleins d'anciens préjugés & endurcis dans de vieilles habitudes: Qu'il pouvoit trouver quelque chose de plus satisfaisant à publier des ordonnances qu'un prompt effet devoit suivre: Mais que cet effet, quelque avantageux qu'il fut, étoit ordinairement forcé, & ne constituoit point, à proprement parler, les mœurs d'une Nation, jusqu'à ce que les enfans à naître le trouvassent plus ancien qu'eux: Qu'il ne désapprouvoit pas en bien des rencontres que l'on forçât les hommes d'être heureux, ou qu'on hâtât leur bonheur en dépit de leurs préventions: Mais qu'en general il en étoit d'un bon Roy comme d'un bon pere de famille, qui ne dédaigne pas de planter des arbres qu'il ne verra de long-temps, ou qu'il n'espere point de voir lui-même dans toute leur beauté.

A l'égard du commerce Phœnicien qui étoit l'objet general de

Cherès, il n'eut pas de peine à l'établir dans Acara. La fréquentation que les habitans de cette Ville avoient eüe avec les Phœniciens de la Flote, leur avoit appris que cette Nation, bien loin de nuire à leur commerce, étoit très - propre à le faire valoir; non - seulement par ses grandes relations, mais encore par son intelligence & par ses conseils. Ainsi avant la fin de la seconde année tous les ports d'Acara étoient ouverts aux Phœniciens du Cap des Palmes; & le Cap des trois pointes n'étoit plus une barriere entre les deux Peuples. Les Prêtres Egyptiens s'étoient aussi multipliez à cette occasion dans la Guinée. Et Cherès, n'oubliant pas le secours dont avoient besoin ceux qu'il avoit laissez dans le Congo & dans la nouvelle Phœnicie, leur envoya de ceux-là, sans qu'on eut la peine d'en aller chercher à Memphis. C'est aussi ce qui lui donna moyen

Niiij

quand le jour de son départ fut arrivé, d'emmener avec lui, sans faire tort au service de la Guinée, les six Prêtres qui lui restoient des dix qu'il avoit embarquez dans sa Flote en partant de la Taprobane. Comme ils ne l'avoient point perdu de vûe depuis le jour qu'ils le reconnurent à Galiba, & qu'ainsi son visage n'avoit changé qu'insensiblement pour eux; ils étoient à son égard des témoins préteux pour le temps auquel il jugeroit à propos de se découvrir.

Je ne raconterai point ici les regrets qu'il laissa dans Acara le jour qu'il mit à la voile pour continuer sa route. Il en auroit été attendri lui-même; si de bonne heure il ne s'étoit armé de la pensée, qu'il n'étoit qu'un voyageur qui ne devoit s'attacher à rien sur son passage, & à qui il n'étoit pas permis de goûter en des terres étrangères la douceur de ses propres bienfaits.

On l'avertit au Cap des trois pointes que pour aller au Cap des Palmes , & même pour visiter la Côte jusqu'au détroit d'Hercule ; il falloit prendre d'espace en espace des Pilotes qui sçussent les fonds , les écueils , & sur tout les entrées des ports qui avoient presque tous leurs difficultez particulieres. En effet , on lui fit tenir la haute mer jusqu'à la pointe occidentale du Cap des Palmes , où il vit sur une élévation un petit bocage de palmiers ¹ , qui avoit fait donner ce nom au Cap par les Negres. Je trouve pourtant dans un autre de mes Auteurs , que ce nom venoit aussi des cabanes suspenduës à des palmiers à vingt & trente piez au-dessus de terre , où les Negres se mettoient à l'abri de l'humidité du terrain, de la persecution des insectes, & des attaques des coureurs ². Les Phoeniciens & ensuite les Grecs ,

1. Dapper , p. 275. | ge d'Issini qui est dans
2. Le P. Loyer. Voya. | ce même canton.

comme nous l'avons dit par avance ,
ont nommé ce Cap , Corne ou pointe
Hesperienne , *Hesperum cornu*.

Ce fut là , pour ainsi dire , un premier terme des voyages ou du moins des projets de Chérès. Car comme il trouva dans ce lieu une grande Colonie Phœnicienne établie avec l'agrément du Roy de Guinée ; il étoit parvenu à joindre les deux bouts du commerce Phœnicien depuis la Taprobane jusques-là ; & il venoit de frayer une route continuë & auparavant ignorée entre deux extrêmités connues. C'est pourquoi aussi il résolut de mettre fin à ses établissemens ; croyant que sa destination , & disant que sa commission ne regardoit point des pays ou des rivages déjà découverts. Il se contenta d'inviter les Négotians Phœniciens du Cap des Palmes de s'unir incessamment à ceux de la nouvelle Phœnicie. Ils y étoient déjà portez d'eux-mêmes ; & ils lui dirent qu'ils

avoient reçu depuis près d'un an la signification que le Roy de Tyr leur avoit fait faire de l'Intendance d'Asferyme sur le commerce d'occident, au cas que la Flote de Cherès trouvât un passage jusqu'à eux.

Il partit donc du Cap des Palmes dans le dessein de parcourir legerement , & comme par simple curiosité , les Villes de la Côte qui commence là à se détourner pour courir au Nord. Il se borna même à ne descendre que dans celles où il y auroit des Colonies Phœniciennes ; auxquelles il étoit à propos qu'ils annonçassent par eux-mêmes la communication qu'ils avoient trouvée entre les deux mers , & qu'ils donnassent leur route. Mais quoiqu'il ne s'agit plus , selon la pensée qu'il avoit alors , que de ramener cette Flote jusqu'au premier port septentrional de l'Égypte, pour la renvoyer de là à Tyr qui en est fort proche ; il demanda seulement la liberté d'un

Nvj

mois de séjour dans le pays sacré des Hesperides , dont il avoit entendu parler dans l'Égypte même , & qui étoit situé vers la partie la plus septentrionale des Côtes occidentales de l'Afrique .

Ils découvrirent d'abord l'Hippodrome ou l'entrée de l'Éthiopie dont ils fortoient (*Hippodromus Æthiopia* , *Côte de Malaguerre*.) Car Homere même ¹ a distingué l'Éthiopie occidentale , qui est celle-ci , de l'orientale au-dessus de l'Égypte. Ils apperçurent en même - temps un peu plus vers le nord , mais assez avant dans les terres , cette suite de montagnes que leur hauteur a fait nommer le char des Dieux. Ils virent ensuite une haute montagne , au pié de laquelle les flots font un bruit qui ressemble de loin au mugissement d'une Lionne *Sierra Lionna*. Ptolemée semble avoir placé là l'*Hesperum cornu* ². Au-dessus du dixième degré ils trou-

1. Odisée 1.

2. Voyez les cartes du Ptolemée de Bertius.

verent l'embouchure du fleuve *Stachir*, *Riviere des Mallous* ; & enfin la la Ville de *Babiba Guinala*, qui ayant une Colonie Phœnicienne donna lieu à leur première descente. S'étant rafraichis en ce port pendant quelques jours, ils se remirent en mer & passerent devant le fleuve *Darade Gambie*, vers le troisième degré. La plus grande embouchure qu'ils devoient rencontrer sur cette Côte étoit celle du fleuve *Nuius le Senegal*, près du dix-huitième degré ; au bord duquel ils trouverent le promontoire & la Ville de *Soloës*, où les Phœniciens étant les maîtres avoient une Colonie encore plus grosse qu'au Cap des Palmes. Ce fut là qu'ayant demandé des éclaircissimens sur ces Isles qu'ils avoient laissées à leur gauche à la hauteur du quinzième degré ; on leur répondit,

I. Le rapport des noms anciens aux noms modernes est tiré ici de la graduation des cartes de Cellarius ; confrontée avec celle de l'Afrique de M. de l'Isle 1722.

qu'elles étoient au nombre de dix, & qu'on les nommoit les Gorgades (*Les Isles du Cap verd.*) Quoique Ptolemée les ait obmises dans ses tables, & que Pline varie beaucoup sur leur position ; il y a toute apparence que c'est à ces Isles que se rapporte l'histoire assez étendue dans Diodore ¹ de la défaite des Gorgones par les Amazones d'Afrique, qui les allerent combattre dans leur propre habitation.

Tous les rivages qu'ils avoient parcourus depuis l'Hippodrome étoient ceux de la Libye interieure séparée de la Getulie qu'ils alloient côtoyer, par le Nigris (*le Niger.*) C'est un des plus grands fleuves du monde, qui a ses accroissemens comme le Nil, avec lequel même on a crû qu'il avoit communication par ses sources. Ce fleuve au lieu de se décharger dans la mer se perd dans les terres. Mais il est à présumer

1. Livre 3.

qu'il en ressort pour se rendre dans l'océan Atlantique sous le nom de quelques autres fleuves qui ne sont réellement que ses branches¹.

En sortant de Soloës ils convinrent d'aller d'une traite & sans mouiller l'ancre jusqu'au-delà du grand Atlas. Cette longue chaîne de montagnes est coupée par le tropique du cancer : Et l'aridité des campagnes, aussi-bien que la ferocité des Autoles & de quelques autres Sauvages qu'on y rencontre, avoit empêché les Phœniciens de faire dans tout cet espace aucun entrepôt de commerce. Par-delà même le grand Atlas, il falloit naviguer presque autant, mais en declinant à l'Est, pour arriver au promontoire d'Hercule, qui vers son midi présentoit une ville appelée Tamusiga, (*Messe, ou Temest,*) où les Phœniciens s'étoient formé un établissement considérable.

1. Cela paroît verifié à l'égard du Senegal.

Les Isles qu'ils venoient encore de laisser à leur gauche vers le trentième degré, avant que de prendre terre à Tamusiga, furent pendant huit ou dix jours le sujet de plusieurs entretiens entre les Phoeniciens de la Flote & ceux de la Colonie. Ceux-ci apprirent aux premiers que c'étoient les Isles fortunées (*les Canaries*,) où les Poëtes ont placé les ames des gens de bien. Elles sont par là bien plus fameuses que les Gorgades, dont il les faut distinguer, ce que la plupart de nos Geographes ne font pas. Ptolemée lui-même place les Fortunées entre le dixième & le vingtième degré de latitude boréale, qui est la position des Gorgades; au lieu de mettre les Fortunées entre le vingt & le trentième degré, où elles sont effectivement.

Cherès ayant communiqué aux Phoeniciens de Tamusiga le dessein qu'il avoit de visiter le pays sacré des Hesperides; on l'avertit qu'après

avoir passé le petit Atlas, il devoit d'abord s'aller rendre avec toute sa Flote dans le port de Banasa sur le fleuve Subur ¹, limite meridionale de ce pays : Qu'il seroit même obligé de laisser à Banasa toute sa Flote à la garde de la Colonie de leur Nation, qui heureusement pour ce dépôt étoit maîtresse de la Ville. Car, lui dirent-ils, les habitans du pays des Hesperides, qui se donnent le nom d'Atlantes, ne reçoivent jamais ensemble deux Vaisseaux étrangers arborant même pavillon dans leur port unique de Lixus (*la Rachez*) ni plus de cinq hommes d'une même compagnie dans Lixa, plus avancée dans les terres, & le seul lieu qui porte chez eux le nom de Ville. Cherès passa donc le petit Atlas, le seul que nos Geographes ayent connu avant Ptolemée qui le premier des Grecs en ait fait deux ². II

1. Subu. Dapper 139.

2. Cellarius. Africa, p. 219.

répond au trente-troisième degré de latitude septentrionale, & est véritablement celui qui a tiré son nom du Roy Atlas.

Cherès muni de ces premières instructions, cingla du côté de Banasa¹. Il entra dans le Subur, fleuve superbe & très-navigable, selon l'expression de Plin², & aborda à pleines voiles à Banasa quoique distante de la mer de quelques lieues. Cette Ville placée sur le bord méridional du fleuve, voyoit sur l'autre bord vis-à-vis d'elle les confins du pays des Atlantes. Mais ni les Phœniciens, ni les autres habitans du même côté, ne communiquoient point par là avec ce Peuple singulier, que sa Religion envers les Dieux avoit rendu lui-même un objet de Religion à l'égard de tous les hommes. D'ailleurs même leurs rivages n'avoient aucune espece de

1. Tefensare ou Fansare selon Marmol.

2. Liv. 5. c. 1.

port, & ne donnoient retraite d'espace en espace qu'à de petites barques de pescheurs. On peschoit effectivement de part & d'autre. Mais comme le fleuve est extrêmement large, les barques reciproquement étrangères ne couroient point risque de se joindre contre la défense imposée aux Atlantes, & celle que leurs voisins vouloient bien s'imposer par rapport à eux. Il y avoit seulement auprès de l'embouchure & dans l'endroit où l'on a bâti depuis la Ville de Subur, une très grande esplanade couverte d'un toit soutenu de plusieurs rangs de piliers, mais sans aucune espece de clôture. C'est là que les Commerçans Phœniciens venoient étaler les marchandises qu'ils apportoient aux Atlantes. Mais il ne faut pas croire qu'ils pûssent les étourdir de ces loüanges excessives, dont quelques marchands accompagnent la montre qu'ils font de leurs marchandises dé-

guifées. Après avoir exposé leurs effets ; ils étoient obligez de se retirer dans leurs Vaisseaux , d'où ils faisoient élever de grosses fumées pour avertir les Atlantes de leur arrivée & de l'ouverture de leurs balots. Les acheteurs venoient alors mettre auprès de chaque chose le prix qu'ils vouloient en donner , après quoi ils se retiroient à leur tour. Cette estimation étoit faite avec tant d'équité , qu'il étoit rare que les marchands laissassent l'argent & remportassent leurs marchandises. Herodote ¹ dit que les Carthaginois en usoient ainsi à l'égard de certains peuples de l'Afrique , au-delà des Colomnes d'Hercule , qui sont apparemment ceux-ci même ². Mais les Atlantes pratiquoient aussi la même chose à l'égard de ces étrangers , par rapport aux bestiaux & aux

1. Livre 4.

2. M. Huet rapporte
la même chose des Seres.
Histoire du Commerce,

p. 369. Mais voyez la
Motte le Vayer de la
marchandise , tom. 9.
de les Recueils.

fruits qu'ils expofoient enfuite dans le même lieu. Et comme l'une & l'autre efpece de biens étoient d'une fi grande beauté qu'elle a donné lieu à la Fable des pommes d'or dont parle Strabon ¹, & à celle des brebis dorées dont parle Diodore ²; les marchands rendoient ordinairement pour les avoir beaucoup plus d'argent qu'ils n'en avoient reçu pour ce qu'ils avoient apporté.

Le même nom qu'on peut employer en Grec pour fignifier des brebis & des pommes, a donné lieu à la double tradition Mythologique qui met des troupeaux ou des fruits dans le jardin des Hefperides. Le Dragon qui les gardoit n'étoit autre chofe que les détours ou les finuofitez du fleuve Lixus ou de la mer, felon d'autres, qui rendoient difficile l'entrée du port ³. Il y a auffi

1. Livre 3.		sertation complete de M. l'Abbé Maffieu. Mem. de l'Academie des Infcriptions. vol. 3.
2. Livre 4.		
3. Voyez sur le fujet des Hefperides une dif-		

310 SETHOS,
deux opinions sur l'enlèvement des
pommes d'or , un des travaux de
l'Hercule Grec. Car les uns disent
qu'il tua le Dragon qui en étoit le
gardien , & qu'il les emporta de for-
ce. Mais les autres racontent qu'il
les obtint du Roy Atlas & de son
épouse Hesperis , en récompense
de ce qu'il avoit délivré leurs sept
filles nommées Atlantides ou Hef-
perides des mains de quelques Pira-
tes qui les avoient enlevées. Dio-
dore ¹ rapporte le fait des deux ma-
nieres dont il paroît laisser le choix
aux lecteurs.

Mais je les crois plus curieux de
sçavoir historiquement, qu'un Prin-
ce nommé Acmon , fils de Man ou
de Manée , le plus ancien nom que
l'Histoire Grecque , ou même la
Phœnicienne , nous fasse connoî-
tre ; se trouvant plein de courage
& d'ambition , amena les Scythes ,
qui dispuoient d'antiquité avec les

1. Livre 4.

Egyptiens ¹, jusques dans la Phrygie & la Cappadoce. Acmon eut pour fils Urane, qui aussi vaillant & aussi ambitieux que son pere, fit passer aux mêmes Scythes le Bosphore de Thrace, se jetta dans la Grece, & soumit l'Isle de Crete. Non content de ces premiers exploits, il parcourut plusieurs Provinces de l'Europe, vint en conquerant jusqu'aux extrêmités de l'Espagne; & si nous en croyons Diodore ², il penetra jusques dans les parties de l'Afrique, qu'on a depuis appellées les Mauritanies, & parvint jusques aux Côtes de l'ocean. Il termina là ses courses, & faisant en ces cantons ce qu'Osiris avoit fait du côté de l'orient; il rassembla dans les Villes les hommes qui avant lui étoient répandus dans la campagne; il les retira de la vie brutale & desordonnée qu'ils menotent, & leur

1. Justin, Liv. 2. ch. 1.

2. Livre 3.

communiqua toutes les inventions & tous les arts qui pouvoient leur procurer une vie douce & innocente. Il commença ce grand ouvrage par l'Espagne qu'il nomma Tartese, comme la capitale qu'il y bâtit ; & c'est à lui que la Province particulière de la Betique fut redevable de ces mœurs excellentes que l'on a depuis tant célébrées. Mais il n'oublia pas non plus les Provinces de l'Afrique où il fit même sa principale résidence ; & il en adoucit tous les Peuples, autant que les différens degrés de leur ferocité le purent permettre. Urane s'appliqua à l'Astronomie avec tant de succès qu'on appella le Ciel de son nom. Il épousa sa sœur Titæa, qui dans sa langue signifioit la terre, & qui fit donner le nom de Titans aux enfans qu'elle eut de lui. Saturne en fut un ; mais il revint du côté de l'Italie & de la Grece, & ne fait rien à notre sujet présent. Un autre fut

fut Japet, pere d'Atlas. C'est ce dernier qui ayant succédé à Japet a fait passer son nom aux Atlantes dont il s'agit ici, aux deux monts Atlas, à l'océan Atlantique, & enfin à cette Isle qui ne s'est appelée Atlantide que depuis sa submersion, & qui selon les apparences se nommoit pendant son existence, Isle fortunée, comme se nomment aujourd'hui les six petites, qui ne sont que les débris de la grande. Atlas égala ou surpassa même son ayeul Urane dans les connoissances Astronomiques. C'est de lui que l'Hercule Grec emprunta cette représentation de l'Univers, qu'on appelle une Sphere. Il se tint plus glorieux que d'aucun de ses travaux, de l'apporter à ses compatriotes avec les noms d'Helius & de Selené, le Soleil & la Lune, qu'on avoit donnez auparavant à un Prince & à une Princesse descendans d'Urané au même degré qu'Atlas¹.

1. Tout ceci semble tiré de l'Antiquité des
Tome II.



Pendant le séjour qu'Hercule fit chez ce fameux Roy, il trouva plus d'une occasion de lui marquer sa reconnoissance pour les instructions qu'il recevoit de lui. A peine eut-il délivré ses filles des mains des Pirates dont nous avons parlé plus haut, qu'il le délivra d'un ennemi voisin beaucoup plus considerable. Les états qu'Urane avoit laissez à ses successeurs étoient trop grands pour se maintenir long-tems dans la dépendance d'un seul maître. Les Gouverneurs particuliers, comme il arrive d'ordinaire dans les Empires trop vastes, se saisirent après la mort d'Urane des Provinces éloignées qu'on avoit confiées à leurs soins ; & commencerent à donner lieu à la distinction encore usitée des trois Mauritanies. Ainsi Japet pere d'Atlas n'avoit sauvé que la partie du Royaume d'Urane la plus voisine de

Celtes du P. Pezron, | avec les livres 3. & 4.
p. 58. - 91. comparée | de Diodore.

Océan. Mais dès la première année du Règne d'Atlas encore fort jeune, un Gouverneur nommé Antée commis à la garde du détroit, s'avisa de faire bâtir sur la pointe de l'Afrique une Ville qu'il appella Tingi (*Tanger*,) & qui depuis a donné le nom à la Mauritanie Tingitane¹. Il se rendit maître ensuite de tout le terrain jusqu'au fleuve Zilis; & prenant encore le Royaume d'Atlas par le dedans des terres, il ne lui laissa guères que les rivages de l'Océan depuis ce fleuve jusqu'au petit Atlas, sur lequel ce Roy alloit quelquefois contempler les astres. Antée voulant porter son invasion plus loin entreprit de passer le Zilis. Hercule à la tête de quelques barques chargées de soldats, le repoussa aisément². Mais ayant voulu le poursuivre sur ses propres terres; Antée se trouva soutenu de bataillons tou-

1. Plin Liv. 5. c. 1.

2. Plin met ce combat sur le Lixus, *ib.*

jours nouveaux; de sorte qu'Hercule ayant défait trois fois ses troupes, ne se voyoit pas plus avancé qu'au commencement du combat. Là-dessus il jugea à propos de se rembarquer. Mais pour attirer Antée sur ses pas; il fit partir d'abord la plus grande partie de ses barques pour l'autre rive. Il ordonna aux soldats de s'y cacher derrière de petits bois qui la garnissoient. Ainsi Antée voyant qu'Hercule descendoit de sa barque presque seul, il eut la temerité de descendre de la sienne après lui, & accompagné d'une espee de Flote telle qu'on peut se la représenter sur une riviere. Aussi-tôt Hercule se retournant pendant l'embaras de cette descente, & rappelant à haute voix ses troupes cachées, il renversa Antée d'un coup de sa massüe, pendant que ses soldats défirent ceux qui avoient déjà pris terre. Cet exemple mit en fuite ceux qui étoient encore dans leurs bar-

ques , & ils allerent annoncer sur l'autre bord la perte de leur Chef. Ce récit tiré de mes Auteurs anecdotes a donné lieu sans doute à la Fable Grecque , qui dit qu'Antée ne put jamais être vaincu tant qu'il touchoit la terre , c'est-à-dire , la sienne qui lui fournissoit de nouvelles forces : Mais qu'Hercule le fit périr en l'élevant entre ses bras ; c'est-à-dire , en le tirant du país qu'il s'étoit approprié.

Atlas pendant le cours de son regne avoit cultivé dans ses sujets les semences de vertu que son ayeul Urane avoit jettées en eux en les soumettant à ses Loix. Il augmenta sur tout leur amour pour la Religion , & tira de la contemplation des astres de pressans motifs pour le culte de la Divinité qui les gouverne. Etant prêt de mourir & ne se voyant que des filles qui étant consacrées à Diane vouloient conserver leur virginité ; il

1. Voyez le Scoliaſte d'Homere imprimé dans

nomma pour leur tuteur , & en même-temps pour heritier de sa Couronne , l'homme de son Royaume qu'il crut le plus propre à maintenir ses peuples dans la tranquillité qu'il leur avoit procurée , & sur tout dans cette pieté dont il leur avoit donné les leçons & l'exemple. Comme le pays enfermé entre le Subur & le Zilis , & coupé dans son milieu par le Lixus , étoit la partie de ses Etats la plus délicieuse par les dons de la nature , & dont les habitans avoient eu le génie & les inclinations les plus faciles à porter au bien ; cette considération l'avoit engagé à leur donner par préférence à ses autres sujets le nom particulier d'Atlantes. C'est pourquoi aussi il dit à celui qu'il venoit de designer pour son successeur : Que voyant l'ambition du fils d'Antée qui se faisoit appeller Roy de Tingi & de la Mau-

l'Edit. de Barnez, sur le L. 18. de l'Iliade, au sujet des Pleiades.

ritanie Tingitane, il ne le chargeoit point de défendre contre cet Usurpateur tout le pays qui environnoit la portion de son Royaume qui lui avoit été la plus chere : Qu'ainsi il ne lui laissoit ces autres Provinces, ou presque desertes ou occupées par des habitans qui tenoient encore beaucoup de leur ancienne ferocité, que pour avoir dequoi rendre meilleures les conditions qu'il feroit avec l'ennemi pour se réserver le pays des Atlantes, & le séjour de ses filles déjà assez fameux dans le monde pour être nommé par tout le jardin des Hesperides. Il lui recommanda sur tout de donner pour rempart & pour forteresse à ce petit Etat l'innocence de ses habitans, une Religion épurée de tout culte barbare, superstitieux, & même desagréable, une hospitalité sage qui laissât aux étrangers un souvenir plein de reconnaissance & de respect pour les Atlantes, sans exposer ceux-ci à la

communication des vices des autres Nations,

C'est ainsi que mourut cet illustre Roy, selon mes relations anecdotes plus conformes à son caractère connu, & plus vraisemblables en elles-mêmes que celles qui le font changer en la montagne qui porte son nom. Il y avoit alors cinquante ans ou environ que ses successeurs, toujours semblables à celui qu'il avoit choisi lui-même, s'étoient réduits, suivant ses derniers conseils, au seul pays des Atlantes; & y avoient conservé son esprit & ses maximes.

Cherès étoit si attentif à ces récits qu'on lui faisoit à Banasa, & qu'il regardoit comme des avis essentiels sur la maniere dont il devoit se conduire chez les Atlantes, qu'à peine prêta-t'il l'oreille à la premiere nouvelle qu'il reçut là d'une guerre sanglante qu'un des successeurs d'Antée venoit de porter jusques dans le centre de l'Empire Carthaginois. U

Se contenta de demander si Zoros son fondateur & ses deux fils Saphon & Giscon vivoient encore. Comme on lui eut répondu qu'on les croyoit vivans tous les trois, & que les noms des deux fils étoient fort mêlez dans cette guerre, dont il n'étoit parvenu jusqu'alors à Banasa que des bruits extrêmement confus; il repliqua qu'avec des Chefs aussi braves que ces deux là, il croyoit la Republique de Carthage en sûreté. Ainsi il ne songea plus qu'à choisir deux des plus sages Officiers de sa Flote, l'un Phœnicien & l'autre de la Taprobane, & deux de ses plus fidèles esclaves pour eux trois; ce qui faisoit en tout le nombre de cinq qu'on lui avoit dit être le plus grand où l'on reçût une même compagnie dans Lixa. Il monta ensuite dans un des plus petits, mais des plus propres de ses Vaisseaux. Et quoiqu'arrivant à la mer, il la trouvât encore émûë par une

O v

tempête qui avoit régné pendant tout le temps qu'il avoit passé à Banafa ; un jour & une nuit de navigation l'amenerent devant le port de Lixus.

Fin du septième Livre.

113.271

